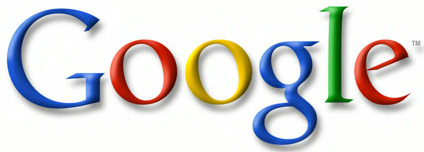




[Journal Parisien
Louis XIV]

K 3





/ K3

LE

JOURNAL DE COLLETET

LE

JOURNAL DE COLLETET

PREMIER PETIT JOURNAL PARISIEN

(1676)

avec une Notice sur COLLETET, gazetier

PAR

ARTHUR HEULHARD



PARIS
LE MONITEUR DU BIBLIOPHILE
34, RUE TAITBOUT, 34

1878



COLLETET GAZETIER



IDÈLE à son programme, qui est de concilier la curiosité avec la rareté, le *Moniteur du Bibliophile* réimprime une publication périodique qui dort dans les collections de la Bibliothèque nationale et de l'Arsenal un sommeil deux fois séculaire. Il s'agit du *Journal de la Ville de Paris* de Colletet et du *Journal des Avis et des Affaires de Paris* qui lui fait suite. On ne connaît que deux exemplaires du premier numéro, l'unique paru, du *Journal de Paris* (1), et un exemplaire seulement du *Journal des Avis et Affaires* (2). On ne me chicanera pas sur leur

(1) L'un à la Bibliothèque Nationale, l'autre à la Bibliothèque de la Ville. (Hôtel Carnavalet.)

(2) A l'Arsenal.

rareté. Et si j'ajoute que ce recueil est à la fois l'embryon du petit journalisme contemporain et le second essai d'annonces assimilables aux *Petites Affiches* d'aujourd'hui, j'imagine qu'on ne me disputera pas sur sa curiosité, car il contient le germe des deux agents de publicité les plus puissants de ce temps-ci.

Disons *ex abrupto*, pour ne plus avoir à le confesser, que le parrain de ces genres florissants, est ce pauvre diable de poëte que la satire de Boileau a méchamment stigmatisé, ce Colletet *crotté jusqu'à l'échine* dont on a tant médit, bohême, et ivrogne fieffé, si les échos du dix-septième siècle ne mentent pas. J'aime à croire tout au moins qu'ils exagèrent.

François Colletet, sur lequel on ne sait presque rien au demeurant, était né à Paris en 1628 de Guillaume Colletet et de sa première servante et femme, car Guillaume, qui donnait dans le torchon, avait épousé successivement ses trois servantes. Tallemant des Réaux parle des Colletet en ses *Historiettes*, et affuble François du prénom de Jean, ce qui est une erreur de sa mémoire. Voici ce qu'il dit de Guillaume et de sa progéniture. « Pour son fils, il l'a tousjours pris pour quelque chose de merveilleux, et, dans l'élégie sur la naissance de monsieur le Dauphin, il l'offre à ce prince. Ce fils pourtant n'est qu'un dadais. Un jour, en je ne sçay quelle compagnie, il luy dit : « Jean Colletet, saluez ces dames. » Il les salua toutes et puis il dit : « Mon père j'ay fait. » Je ne sçay quel moine

dans une traduction qu'il a faite de quelques pièces de mademoiselle Skurmans (1) parle des éloges qu'on a faits pour cette sçavante fille, et dit : « En voicy un de Jean Colletet, fils de Guillaume, *facilement prince des poëtes françois.* » Cependant comme nul n'est prophète en son pays, il est arrivé que ce Jean Colletet ayant esté pris par ceux de Luxembourg, il y a cinq ou six ans comme il allait à Cologne offrir son service au cardinal Mazarin, le gouverneur du pays et autres personnages germaniques, le prirent pour un si galant homme, un si grand poëte et un si grand orateur qu'après l'avoir régallé deux ans durant, bien loing de lui faire payer rançon, ils le reconduisirent tous jusqu'à la première place du roy de France. Cependant les pedants de Navarre (2), dez le carnaval suivant, luy firent faire des vers burlesques pour des intermèdes à une comédie, à cent sous le cent, et on en disoit qu'ils pouvoient s'en faire relever comme lésez d'outre moitié de juste prix. » Est-ce comme soldat que Thomas Diafoirus fut pris par ceux de Luxembourg? Goujet n'ose l'affirmer dans sa *Bibliothèque françoise.* La chose se passait vers 1651; il fut arrêté par un parti d'Espagnols. Mais fut-il conduit en Espagne, ainsi que le prétendent Goujet et presque tous les biographes? Il n'y paraît pas d'après l'anecdote de Tallemant. Il était détenu dans le château de Porcheresses, où il resta pri-

(1) Anne-Marie Skurmans, de Cologne. On a recueilli ses opuscules *hæbrea, græca, latina, gallica.* Leyde, 1648, in-8.

(2) Les professeurs.

sonnier pendant trois ans, mais sans y endurer le moindre mauvais traitement. L'anecdote de Tallemant et le madrigal de Guillaume Colletet intitulé : *le Prétendu prisonnier de guerre*, à M. de Ville, *sur la captivité de mon fils au chasteau de Porcheresses*, 1652, le laissent suffisamment deviner :

O noble et généreux de Ville,
Fais que mon fils, dans ta maison,
Rencontre une douce prison,
Ou bien un favorable azile;
Si j'avois tout en mon pouvoir,
J'emploierois tout pour le ravoir ;
Je donnerois pour luy l'or du Tage et du Gange;
Car dans ces désordres flottans,
Si je l'attends chez moy par un sortable eschange,
Je crains avec raison de l'attendre longtemps.
Capitaine pour capitaine
Et général pour général,
Par un flux et reflux fatal,
Se prennent librement et se rendent sans peine.
Mais les poëtes ravissans
Nous sont de si rares présens
Qu'à peine on en voit deux dans le siècle où nous sommes;
Et puis, si l'on doit croire aux oracles des cieux,
Mars ne veut pour captifs que les enfans des hommes;
Et les poëtes sont de la race des dieux (1).

Dans son *Discours de la poésie morale*, paru en 1657, Guillaume gémit encore sur la captivité de son fils ; il a les larmes aux yeux quand il « se

(1) *Épigrammes* de G. Colletet, p. 135.

représente ce fils unique qui ne lui est plus visible que par ses lettres, depuis plus de trois années que *l'Espagne* triomphe d'une jeune liberté qui lui est si chère. » Ce passage aura fait croire qu'il était détenu en Espagne : il l'était, selon toute probabilité, dans les Pays-Bas espagnols. En lui envoyant son livre, le bon Guillaume recommande à François de prier Dieu non-seulement pour lui et pour les ministres qui s'emploient à sa délivrance, mais encore « pour ce vertueux seigneur dont le mérite te captive encore plus que son fort de Porcheresse. Et comme il est en possession de te traiter favorablement dans ta disgrâce, j'ose bien encore me promettre de sa bonté qu'il ne dédaignera pas de te faire ce petit et nouveau présent de sa part ou de la mienne. Je faisois ce juste souhait l'an 1654, lorsqu'une lettre de ce vertueux seigneur m'advertit que par ses soins assidus, ou plutôt qu'à la recommandation du grand ministre de cet État, mon filz avoit recouvré sa première liberté, et de fait peu de tems après je le receus à Paris avec une joye et une tendresse qu'on imagine bien mieux qu'on ne le sçauroit exprimer. » A son retour, François trouva les affaires de Guillaume dans un état si misérable que la plupart des écrivains ont appliqué au père les deux terribles vers de Boileau qui visent le fils.

Il entra d'abord au service d'une famille noble en qualité de précepteur. Il n'y resta point : c'était une manière de neveu de Rameau. Il prit le parti de vivre tant bien que mal de sa plume, et plutôt

mal que bien, ce me semble. M. Paul Lacroix a cependant avancé qu'il était bourgeois de Paris, comme son père, dont il avait hérité la maison de la rue du Mûrier et la bibliothèque, celle-ci composée de romans, facéties, farces, mystères, vieux poëtes français, etc., et évaluée à près de 300,000 fr., selon le cours actuel des livres. Bien mieux, M. Lacroix ajoute qu'il a de bonnes raisons pour croire qu'il avait réalisé des économies sur sa nourriture et son habillement. M. Hatin regimbe devant cette légende et prétend qu'il ne trouva rien dans la succession de son père, pas même sa bibliothèque. Il est constant que la fortune paternelle avait été fortement ébranlée dans les dernières années, et que l'or pur de l'honnête aisance avait été remplacé par le plomb vil du dénûment. La jeunesse de François ressentit le contre-coup de ce discrédit; il avait près de trente ans quand son père mourut le 19 février 1659, dans une misère qui força ses amis à se cotiser pour l'enterrer décemment.

Voilà Colletet sur le pavé. Eh ! bien, il en vivra ! N'est-ce pas accepter gaiement et philosophiquement les coups du sort ?

Guillaume Colletet n'avait pas négligé l'éducation de son fils. Il l'aimait tendrement; mais, dans l'excès de son affection, il lui apprit à faire des vers et composa pour lui ses traités de l'Epigramme, du Sonnet, du Poëme bucolique, de la Poésie morale et sa Nouvelle morale en quatrains. A dix-sept ans, François alignait des rimes et nous savons par

le *Discours de la poésie morale* de Guillaume, qu'en « 1650, il publia à Paris plus d'une cinquantaine de quatrains, intitulés les *Entretiens de la semaine sainte*, tirés du latin du R. P. Dominique, chartreux, quatrains qui, sans flatteries, sont tels que, comme leur jeune auteur y exhorte les pécheurs à la repentance, il ne doit pas aussi se repentir de les avoir faits. Les diverses et nouvelles éditions qui en ont paru pendant ces jours de dévotion et de pénitence passent, à mon avis, pour une marque visible de l'estime publique que l'on en a faite. »

Mais n'ayant pas dans le sang d'aussi fortes raisons que celles du père pour admirer les poésies du fils, nous jetterons par-dessus bord tous ses ouvrages en vers qui accusent une fécondité déplorable ; nous n'avons signalé ce petit volume que parce qu'il a échappé à la bibliographie. Malheureusement pour Colletet, elle a soigneusement catalogué le reste.

Mais notre étude ne veut voir dans Colletet que le gazetier, le nouvelliste ou le journaliste, comme on voudra.

Colletet choisit pour entrer dans la carrière le moment de la fameuse entrée de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche que le roi était allé épouser sur la frontière des Pyrénées. Il était besoigneux et réduit au parasitisme. Il se mit à la solde du libraire Loyson qui avait pour concurrent le libraire Besongne, et qui entretenait avec lui une véritable guerre de factums, mémoires,

éloges, portraits, descriptions et narrations, inspirés par les circonstances.

Il faut se reporter aux plus grands jours de la badauderie parisienne pour se faire une idée de l'anxiété avec laquelle on attendait le jour fixé pour la cérémonie. Paris regorgeait de provinciaux et d'étrangers pillés par les hôteliers et ne sachant comment regagner leur pays, l'entrée royale étant constamment différée (1).

Colletet s'attacha aux faits et gestes du roi, de Mazarin, et de l'infante d'Espagne comme à une proie. Pendant une année entière, il lança dans Paris, à travers les fenêtres de Loyson, une myriade d'opuscules enfantés en quelques heures, composés et tirés à la hâte, sur l'objet qui captivait la curiosité publique. Les négociations préliminaires du traité de paix des Pyrénées, le voyage du couple royal à travers la France ville par ville, château par château, les fêtes et réjouissances qui marquèrent et suivirent la fameuse entrée du 26 août 1660, tout sujet capable d'allumer, de surexciter ou d'apaiser l'intérêt, était instantanément couché sur le papier. Il est certain que l'année de l'Entrée fut son année de la comète, et qu'il dut sentir momentanément la supériorité de la prose sur les vers, au point de vue du garde-manger.

Qui pourra dresser la liste de toutes les brochures éphémères jetées par Colletet en pâture à

(1) *Requeste* (en vers) présentée à M. le prévost des marchands par cent mille provinciaux qui se ruinent à Paris en attendant l'entrée (Ch. de Sercy, 3 p. in-4).

la foule? En voici un aperçu bibliographique, le plus complet qui ait jamais été fait, malgré des lacunes inévitables :

Le parfait portrait de Marie-Therèse, infante d'Espagne et reyne de France. (A Paris, chez Jean-Baptiste Loyson, rue Saint-Jacques, à la Croix-Royale près la poste, 1659, avec permission, 8 p. in-4.)

Autre édition en 1660.

Ce petit poëme qui recule les bornes du médiocre, est signé des initiales F. C. et précédé de l'anagramme de Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne : « Ne mérites-tu pas d'estre reine de France ? » Il fut composé au moment de la paix des Pyrénées. Colletet, devançant presque les peintres et les graveurs, présente aux Parisiens le portrait de celle qui sera leur reine. Le privilége du lieutenant civil Daubray est du 9 août 1659. Le catalogue de la Bibliothèque Nationale mentionne une autre édition sous le titre de *Description du parfait portrait*, etc., en 1659.

Journaux historiques contenant tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage du Roi et de son Éminence, depuis leur départ de Paris, le 25 juin de l'an 1659, pour le traité du mariage de Sa Majesté, et de la paix generalle jusqu'à leur retour, avec une exacte recherche de ce qui s'est fait dans les conférences des deux ministres, et dans le mariage du Roi avec l'infante d'Espagne à Fontarabie, et à Saint-Jean-de-Lus, et leur entrée dans toutes les villes de leur passages (*sic*) et leur triomphe dans leur bonne ville de Paris par le sieur F. C. (Paris. Loyson 1660.) Ces *journaux* sont divisés en quatre parties formant comme autant de numéros d'un journal, précédés de la rubrique : Premier, deuxième,

troisième et quatrième journal, et reliés par une pagination suivie. C'est en effet, la réédition de quatre journaux parus chez Loyson en 1659, au fur et à mesure des événements, et dont la Bibliothèque nationale possède les originaux. L'exemplaire de la Bibliothèque de la ville a 60 pages qui s'arrêtent au séjour du roi à Toulouse au mois de décembre 1659.

Nouveau journal historique contenant la relation véritable et fidèle de ce qui s'est passé au voyage du Roi et de Son Éminence, et aux cérémonies du mariage de Sa Majesté, célébrées à Fontarabie et à Saint-Jean-de-Luz. (Paris. A. Lesselin, 1660, in-8.)

Suivi d'une *seconde relation* (Lesselin 1660) qui doit être de Colletet.

Nouvelle relation contenant l'entrevue et serment des rois pour l'entière exécution de la paix. (Loyson, 1660). Réimpression du précédent journal, avec des abréviations dans les dernières pages.

Suite de la nouvelle relation contenant la marche de Leurs Majestés pour leur retour en leur bonne ville de Paris. (Paris, J.-B. Loyson, 1660, in-4.)

Dernière relation contenant le retour de Leurs Majestés jusqu'à Fontainebleau.

Ces deux dernières relations, non signées, sont évidemment de lui.

L'explication des figures et peintures qui sont représentées pour l'entrée du Roi et de la Reine. (Paris, J. Promé, 1660, in-4.)

Description des tableaux, peintures, dorures, broderies, reliefs, figures et autres enrichissements qui seront exposés à tous les arcs de triomphe, portes et portiques, pour l'entrée de Leurs Majestés ; ensemble beaucoup d'autres particularités dont on n'a point encore parlé jusqu'à présent. (Paris. J.-B. Loyson, 1660, in-4.), Suite du précédent. Le privilége est accordé à F. C.

Les grandes magnificences préparées pour l'entrée triomphante de Leurs Majestés, etc. (comme ci-dessus). (Paris. Loyson, 1660, in-4.)
Même ouvrage que le précédent, vendu encore sous le titre d'*Explication et description*, etc.

Explication des devises générales et particulières des tableaux, figures en relief, plates-peintures et médailles qui sont aux portes et portiques des arcs de triomphe élevés à la gloire de Louis XIV, roi de France et de Navarre et de Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne et reine de France, aux faubourg et porte Saint-Antoine, cymetière Saint-Jean, Pont Notre-Dame, Marché-Neuf et Place Dauphine : le tout fidèlement expliqué et traduit en vers et en prose. L'explication des tableaux est en trois cahiers séparés. (Paris. J.-B. Loyson, 1660, in-4.)
Il en a été fait d'autres éditions chez Loyson avec de légères modifications dans les titres.

La description des arcs de triomphe élevés dans les places publiques pour l'entrée de la Reine ; avec la véritable explication en prose et en vers des figures, ovales, termes, portiques, devises et portraits qui sont tant au faubourg que porte Saint-Antoine, cimetière Saint-Jean, Pont Notre-Dame, Marché-Neuf, Place Dauphine,

etc; ensemble diverses remarques curieuses et particulières pour les amateurs de l'histoire, et l'ordre que leurs Majestés observeront dans leur marche depuis Vincennes jusques au Louvre. (Paris. J.-B. Loyson, 1660, in-4.)

Le privilége est accordé au sieur F. C. Autre édition, avec additions, sous le titre de : *La véritable explication en prose et en vers des figures ovales*, etc. (Loyson, 1660, in-4.)

La liste generalle et particulière de MM. les colonels, capitaines, lieutenants, enseignes, et autres officiers bourgeois de la ville et faubourgs de Paris ; avec l'ordre qu'ils doivent tenir dans leur marche et dans les autres cérémonies qui s'observeront à l'entrée royale de leurs Majestés ; ensemble les noms, qualités et quartiers des colonels; avec les livrées qu'ils doivent faire porter à chacune de leurs compagnies (Loyson, in-4, 1660).

Le privilége est accordé à F. C.

Ordre general et particulier de la marche qui doit être observée dans ces trois jours consécutifs pour l'Entrée de leurs Majestés dans leur bonne ville de Paris par messieurs du Clergé, par messieurs des Cours souveraines, messieurs les Prévost des marchands, Echevins et Bourgeois de ladite ville, prevost de l'Isle, chevalier et lieutenant du guet, etc., avec la description des superbes appareils de la Cour, et des magnificences de la milice bourgeoise. (Paris, Loyson 1660 in-4 de 12 p.)

Le privilège est du 20 mai ; à cette date, Colletet a déjà passé avec son libraire un traité par lequel il

lui cède et transporte ses droits au débit et à la vente de ses brochures.

On doit également attribuer à Colletet : *la Cavalcade royale* contenant la reveue générale de MM. les Colonels et Bourgeois de Paris faite au Fort de Vincenne, en présence du Roy et de la Reyne, pour la disposition de leurs magnifiques Entrées dans leur bonne ville de Paris. (Loyson, 1660, in-4, de 8 p.)

Il y rappelle ses relations précédentes, dans lesquelles il faisait la promesse de décrire plus amplement les exercices de la milice bourgeoise à la revue de Vincennes qui est du 23 août, trois jours avant l'entrée.

Le Feu royal et magnifique qui se doit tirer sur la rivière de Seine, en présence de leurs Majestez, par ordre de Messieurs de la Ville, avec la description des devises, peintures, architectures, artifices qui doivent paraître dans le vaisseau destiné pour cette magnificence publique. (Loyson, 1660, in-4, de 7 p.)

Ce feu d'artifice fut tiré le 29 août.

Nouvelle relation contenant la royalle entrée de leurs majestés, dans leur bonne ville de Paris le vingt-sixieme aoust 1660, avec une exacte et fidèle recherche de toutes les cérémonies qui se sont observées, etc. ; ensemble les noms des Princes, Ducs, Pairs, Maréchaux de France, Seigneurs et autres personnes remarquables. (Paris, Loyson, 1660, in-4, gravure). Réimpression retouchée d'une édition précédente faite avec précipitation chez le même Loyson sous le titre de *Relation de toutes les particularités* qui se sont faites et passées dans la célèbre entrée, etc. Le privilége est accordé à François Colletet, qui l'a cédé à Loyson. Il y a eu

d'autres éditions. Au fur et à mesure qu'elles s'enlevaient, on changeait quelque chose au titre pour allécher l'acheteur.

Colletet s'est voué à la brochure d'actualité sœur du journalisme. En 1661 il donne :

La description du feu d'artifice construit dans la place de Grève par l'ordre de MM. de la Ville pour la naissance de Mgr le Dauphin (s. l. n. d. in-4).

Et tout nous autorise à croire qu'il n'en est pas resté là (1). Colletet était admirablement préparé à la matière : il connaissait Paris à fond ; en 1664, il avait publié un *Abrégé des annales de Paris* de Malingre, et plus tard, un guide portatif de la *Ville de Paris* (2), d'un usage très commode. « On se doute bien, dit-il dans l'*avis* de ce dernier, qu'il a fallu faire de fréquentes allées et venues dans cette fameuse capitale, pour découvrir les lieux les plus cachez, et les choses les plus antiques qu'elle renferme dans son précieux sein. » En 1665, il avait fait paraître *le Tracas de Paris*, prêt depuis 1658, si utile à l'étude des mœurs du menu peuple, et si

(1) A preuve :
Le *Mercure Guerrier* contenant les victoires du Roi dans la Hollande, dans la Flandre, dans la Franche-Comté... avec ce qui s'est passé de plus galant dans la Cour de Monseigneur le Dauphin, par le sieur Colletet. (Loyson 1674, in-12.) Autre édition chez Loyson sous le titre : *la Campagne du roi dans la Franche-Comté*, etc.

(2) Le permis d'imprimer est de 1671. Édition en 1677, 1679, 1689, 1699, et sous le titre de: *Les rues de Paris*, 1722.

souvent consulté par ceux qui étudient,aux sources du pittoresque,les manifestations de l'activité parisienne. Il va de pair avec Claude le Petit, avec Berthod, avec Scarron, avec Loret.

Nous voici arrivé au point de la vie de Colletet où sa vocation de journaliste s'affirme matériellement par la création de feuilles publiques. Colletet, malgré qu'en aie la tradition, avait le sens pratique des affaires et la science du marché, autant et plus qu'homme de France.

Las d'explorer familièrement et en observateur les bas-fonds de Paris, il songea à tirer parti des solides connaissances qu'il avait acquises tout en philosophant de taverne en taverne.

Vers 1676, il sollicita et obtint la concession d'un *Bureau d'adresse* et de renseignements, à l'instar de celui qui avait été accordé à Renaudot pour tout le royaume et à perpétuité.

Les héritiers Renaudot avaient-ils laissé tomber ce monopole en désuétude ? Il est constant que les feuilles de l'ancien Bureau d'adresse avaient cessé de paraître depuis plusieurs années, faute de clientèle. Au surplus, à cette époque, les privilèges se greffaient volontiers les uns sur les autres, sous la condition de quelques déguisements dans leurs dispositions. Colletet se sentait fort du sien, qui lui avait été concédé par lettres patentes confirmées par Louis XIV. Il le dit en tête du numéro 6 de son *Journal de Paris*. Il se crut autorisé à faire imprimer les nouvelles qui parvenaient à son bureau (là était l'innovation) en même temps que les avis (là était le pla-

giat), et le dimanche 5 juillet, il lançait le premier numéro du *Journal de la Ville de Paris*, en 8 pages in-4.

« Trois journaux existaient déjà, dit M. Hatin (1) : *la Gazette*, créée par Renaudot en 1631, avait le monopole de la presse politique, et même commerciale ; *le Journal des Savants*, fondé en 1665, avait celui de la presse littéraire ; *le Mercure*, qui datait de 1678, celui de la petite presse, de la presse légère semi-littéraire, semi-politique. » En créant *le Journal de Paris*, Colletet empiétait sur leurs priviléges, notamment sur ceux de *la Gazette* et du *Mercure*. On le lui fit bien voir ; son entreprise fut attaquée dès son apparition. C'est ce qui résultait implicitement d'une lettre du marquis de Seignelay à la Reynie, datée de Saint-Germain-en-Laye, le 27 novembre 1676, et reproduite dans *la Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* : « J'ai rendu compte au Roi du mémoire que vous avez donné à mon père au sujet du *Journal des affaires de Paris*, que le nommé Colletet s'est ingéré de faire imprimer. Sa Majesté m'a ordonné de vous dire qu'elle veut que vous en défendiez le débit et l'impression. » Mais cette lettre, on le remarquera, énonçait un titre différent du premier : il s'agit ici d'un *Journal des affaires de Paris*. Que s'était-il donc passé, et pourquoi Colletet avait-il changé son titre primitif contre un second moins bref et moins net ? Il faut croire qu'une première

(1) *Bulletin du Bibliophile*, 1861, p. 617.

interdiction pesa sur *le Journal de la ville de Paris*, qui fut arrêté dès le premier numéro, et que dans l'intervalle, Colletet ayant trouvé un biais judiciaire ou quelque appui à la cour, avait réussi à le continuer avec une modification dans le titre.

En effet, à la fin du mois de juillet 1676, Colletet fit paraître, dans le même format in-4, un « *Journal des avis et des affaires de Paris*, contenant ce qui s'y passe tous les jours de plus considérable pour le bien public, » et qui dura jusqu'à la fin de novembre, avec 18 numéros. Il était hebdomadaire. C'est à ce second recueil que s'appliquait la lettre de Seignelay à la date du 27 novembre. M. Hatin ne le connaissait pas quand il écrivait son *Histoire de la Presse*. Voici comment il en apprit l'existence.

En 1861, M. Prosper Blanchemain, à qui l'on doit une excellente édition de Ronsard, s'était préoccupé de déterminer l'emplacement de la maison de Guillaume Colletet et de François Colletet, son fils, maison qui avait été habitée par Ronsard. Il se trompa, en lui assignant comme situation, la rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont, ancienne rue des Morfondus. M. Paul Lacroix, toujours à l'affût de toutes les pistes. rectifia cette erreur dans une lettre adressée au *Bulletin du bouquiniste* du 15 juin 1861, et prouva, jusqu'à l'évidence, que la maison de Ronsard, devenue celle de Colletet, était située à l'entrée du faubourg Saint-Marcel, dans la rue du Mûrier, ancienne rue Pavée, qui avait changé de nom en mémoire du mûrier sous

Dans son *Histoire politique et littéraire de la Presse en France* (Poulet-Malassis, 1859. T. II, p. 7 et suiv.), M. Eugène Hatin insiste vivement sur l'intérêt et la rareté de la publication tentée par Colletet. Il en fait ressortir plusieurs particularités intéressantes. Il se demande d'abord s'il ne faut pas inférer du titre de départ « Nouveau *Journal de la ville de Paris* » qu'il avait été précédé par d'autres. Il signale encore à l'attention les deux pages d'annonces imprimées en italiques, p. 7 et 8. C'est la première fois, à sa connaissance, que « cette disposition se rencontre. » C'est la première fois, il est vrai, que les annonces font corps avec un journal.

Mais il ne faut point s'arrêter à la précédente observation. Il suffit de lire et de comparer les quelques paragraphes du *Journal des Avis*, relatifs au fond même de l'entreprise, pour voir que Colletet n'y fait point allusion à des précédents qui lui soient personnels : il regrette simplement la dispa-

toute sorte de sujets afin de les rendre capables de paraître au barreau, dans les chaires publiques et dans la conversation des doctes — avec la bibliographie de Paris, pour l'utilité de ceux qui dressent des bibliothèques, tant françois qu'étrangers. — Dédié à Monseigneur le Dauphin par le sieur Colletet de la maison de mondit seigneur — Chez l'auteur sur le quai Royal de l'Horloge du Palais, 1677 in-4.

M. Hatin n'a eu connaissance que de 11 numéros de ce recueil. Colletet avait repris l'idée des conférences organisées par le *Bureau d'adresse de Renaudot* et publiées sous le titre de *Recueil general des questions traitées ès conférences du Bureau d'adresses*, par Eusèbe Renaudot.

rition du *Bureau d'adresse* de Renaudot. En qualifiant de *nouveau* le *Journal de la Ville de Paris*, il est probable qu'il cède à l'envie de rappeler au souvenir de ses clients les quelques relations jadis publiées par lui sous la rubrique : *Journaux historiques*, etc.

Rien de tout cela n'avait enrichi Colletet, qui avait renoncé à cet autre moyen de s'enrichir, qui consiste à payer ses dettes. On ne sait trop quand il mourut. Il vivait encore en 1680, car Richelet dit dans son Dictionnaire qu'un « rat de cave gagne tous les ans 7 ou 800 francs, tandis que le pauvre François Colletet fait poëme sur poëme, et n'en gagne pas le quart d'autant. » Rendons au moins justice à sa belle philosophie : il supportait la misère héroïquement, toujours rimant, bouffonnant et noctambulant.

Colletet, tu es venu trop tôt dans un monde trop jeune !

Tu avais un tempérament de reporter très accusé. On a essayé de te défendre contre les deux vers de Boileau :

> Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

La précaution était inutile, car si le second prouve que tu n'étais point riche, toute ta gloire tient dans le premier. Si tu es crotté jusqu'à l'échine, c'est que tu fais ton métier de nouvelliste en conscience, que tu n'es point poëte appointé par la cour, et que ta bourse ne te permet pas d'aller autrement qu'à

pied. Va devant toi! Ton humeur te pousse à tailler dans le vif du Paris grouillant et frétillant, à mettre le doigt sur les pulsations de sa veine, à courir de quartier en quartier pour enregistrer l'anecdote, l'accident, le racontar des commères, et tu te crottes... jusqu'à l'échine, s'il le faut! mais pour le bon motif, et en chroniqueur zélé! Colletet, ton siècle est venu. Tu serais fortement appointé dans celui-ci par un journal du boulevard; tu te carrerais fièrement dans une voiture au mois, et Boileau, traversant la chaussée, quelque peu crotté lui-même, saluerait prudemment cette influence qui passe!

ARTHUR HEULHARD.



JOURNAL

DE LA VILLE

DE PARIS

Contenant ce qui se passe de plus
mémorable
pour la curiosité et avantage du public

ARMES DE LA VILLE DE PARIS

A LA GRAND'NEF

A PARIS

Chez MILLE DE BEAUJEU, r. S. Jacques
près Saint Yves, à la Perle.

M. DC. LXXVI

AVEC PRIVILÉGE DU ROY



NOUVEAU JOURNAL
DE LA VILLE
DE PARIS

Contenant ce qui se passe de plus mémorable pour la curiosité et avantage du Public

---

Le règne de Louis XIV est si digne de vivre dans la mémoire des hommes, que depuis que ce grand prince a pris luy-mesme le soin et la connoissance des affaires, non-seulement les Années, mais même les Semaines, les Jours et les Momens en sont Précieux et remarquables; c'est ce qui nous a convié d'écrire l'Histoire de chaque Jour sous le titre de Journal, affin d'aprendre aux siècles avenir, tous les glorieux succez de ce Tems, par lesquels on connoistra la félicité du Gouvernement, la tranquilité des Peuples, les mœurs, la grandeur, et la manificence du Royaume; Notamment de Paris qui en est La capitale; La Clémence et la Justice du Roy, qui procure le repos et le bonheur du Public.

Du vingt-septieme juin 1676, où commence ce

Journal. L'on tira des la pointe du jour le Canon de l'Arcenal, de la Bastille, et du Chasteau de Vincenne; L'on chanta ensuitte le *Te Deum* à Notre-Dame, où le Parlement se trouva avec les Cours Souveraines, et le Soir la Ville ordonna des Feux de Joye à cause de la Victoire mémorable remportée par le Marechal Duc de Vivonne, à la Rade de Palerme, sur les Armées Navales d'Espagne et de Hollande, ce qu'on peut voir plus en détail dans les Gazettes et dans la relation du Combat.

Dimanche vingt-huict juin. Dans l'Eglise de Saint Martin des Champs l'Abbé Thévenin fit le Panégirique de ce saint, a cause de la Feste de la Translation de ses reliques qui se fait tous les ans le quatre de juillet. On publia aux prosnes des Parroisses un monitoire, à la Requeste d'Antoinette Nicolas, femme de Gabriel Moussinot, Avocat et Nottaire Apostolique, A l'encomtre de certain Estallié Boucher du Marché Neuf, dont elle a esté battue et excedée. Le Chevalier de Lorraine arriva de l'armée du Roy, indisposé. La chaleur fut grande, une infinité de Carosses s'assemblerent vers la porte de Saint Bernard, et l'on voyoit depuis Charenton jusques à Auteuil, la Seine remplie de Bateaux et de monde, qui se Baignoit; Ce jour l'on trouva plus de vingt personnes noyées.

Lundy vingt-neuf juin. On Célèbra la Feste de Saint Pierre et Saint Paul, dans l'Eglise des Arcis de la Cité, où estoient les Indulgences Plénières avec exposition du Saint Sacrement, l'Abbé le Fevre y Prescha. Le monde continua de se

Baigner, à cause de la chaleur excessive, et l'on trouva douze corps noyés, à l'entré de la nuict. Madame de Thiange, au vieux Louvre où elle loge, fit tirer quantité de feux d'Artifices, en faveur de la Victoire remportée par le Mareschal Duc de Vivonne son Frère, sur les Ennemis; Quelques cartouches de poudre crèverent; qui blessèrent quelques personnes, et en tuèrent une. Ladite Dame donna en suite un Regal aux principales Dames de la Cour.

Mardi 30 juin. On solemnisa la feste de S. Marcial dans son église paroichiale, où furent les Prières de 40 heures pour le Roy, et M. Feuillet chanoine de St-Clou fit le Panégyrique du Saint. Les deux chambres du Parlement, la grande et la Tournelle continuerent leur assemblée, comme elles avoient fait depuis plusieurs jours, sur l'affaire de Mad. de Brinviliers, Mad d'Aubray, accompagnée de ses proches poursuivit ses solicitations envers les juges; M. Godart, Conseiller de la grande chambre ayant esté recusé par ceux qui plaident pour ladite Dame de Brinvilliers; sur ce qu'il devoit à Mad d'Aubray, paya son Intendant sur le champ quoy que la somme fut considérable, et l'on ne doute pas ainsi qu'il ne puisse estre un de ses juges. La chaleur fut plus grande qu'elle n'avoit jamais esté, et l'on s'en apperçut bien à la représentation d'Atys, qui tarit tellement les Bourses qu'il ne s'y trouva que pour dix Louis de spectateurs. Les bains furent frequentez, diverses Personnes se trouverent encore noyées, et quelques femmes et filles s'estant trop panchées

sur le costé d'un Bateau, le renverserent et périrent.

JUILLET

Mercredy premier de ce mois, à trois heures du matin déceda M. Louis de Bassompierre Abbé de Clery, de Banquerville, de S-Volusian de Foix, cy-devant evesque d'Oleron, et ensuite de Xaintes, dans le quartier du Marais. L'on afficha la vente d'une Maison par licitation au nouveau Châtelet de Paris, sur l'enchère de 5,350 livres. On trouva à cinq heures du matin au pré aux Clercs, le corps d'un jeune homme qui paroissoit de condition, percé de plusieurs coups d'epée, et la justice cherche les auteurs du meurtre. L'étallié Boucher contre lequel l'on publia le Monitoire le 28 juin, fut puny par sentence du Châtelet. M. Honoré Barentin, Président au grand Conseil, acheva son semestre, et M. le président Rebours commença le sien, comme firent les autres pareillement. L'on vit passer plusieurs Cadavres noyez que l'on portait, et l'on dit que depuis 15 jours que la chaleur dure plus de 400 personnes sont peries dans l'eau, et une partie de ce facheux accident arriva par la malice ou par l'imprudence de quelques uns qui lascherent ou couperent le chable ou l'on se tient d'ordinaire. Ce mesme jour M. le prince arriva de Chantilly.

Jeudy 2 juillet. On célébra aux carmes de la Place Maubert à 6 heures du matin, une messe

d'ancienne fondation pour les Docteurs de Sorbonne, où plusieurs de ces Mrs. assisterent en Robes et Fourures. On fit la Feste de la Visitation de la Vierge dans l'Église de St-Sauveur, où le Père Olivier Récolet prescha. M. le Chancelier après quelques jours de séjour à Paris, partit pour St-Germain en Laye. M. le Comte estant arrivé de la Cour de Savoye en cette ville, entièrement guery de la petite verole, a fait partir son équipage pour l'armée, afin de le suivre bien tost.

Sur le soir il y eût une ondée de pluye, qui néanmoins ne troubla pas le bain, après laquelle on vid paroistre sur la Seine audelà de la porte S. Bernard, trois différents Bateaux chargez de violons, deux desquels estoient inconnus, et dans l'autre estoient ceux de l'Opera que M. Herval Intendant des finances donna à Mesd. la Présidente de Mesme, de Gouvernay, mademoiselle la Bazinière, et autres de la famille; qui furent ensuitte régalées par M. de Rambouillet à Rambouillet mesme.

Vendredy 3 *juillet.* Par la pluye d'hyer le temps se trouva tout à fait rafraichy. L'on fit afficher l'histoire chronologique de la grande Chancellerie de France, et son Origine, qui se débite chez Pierre le Petit rue S. Jacques à la Croix d'or. Mr. le Chevalier de Loraine a trouvé l'air de Paris meilleur pour sa santé, que celui de Flandre.

Samedy 4 *juillet.* L'on fit le Convoy, Service et

Enterrement de Madlle Gilot, dans la paroisse de S. Paul. Les deux Chambres ont travaillé sans relâche le reste de la semaine au procez de M. de Brinviliers, et l'on dit qu'on en est à l'examen des interrogatoires. On a permis au Père Chevigny de l'Oratoire de la voir et de la consoler. L'on ne sçait point encore par l'état présent de l'affaire de M. Penotier, qu'elle en sera l'issue, ses proches et ses amis sollicitent incessamment pour luy, dans la connoissance qu'ils ont de sa probité, disant qu'ils cesseroient leurs poursuittes s'ils ne le croyent pas tel, et qu'il n'est pas peut-estre le premier à qui de pareilles disgraces arrivent. M. le Prince disna chez M. le Maréchal de Grammont. Il est sorty quantité de chevaux de relais et d'autres, de cette Ville qui sont envoyez pour le retour du Roy.



AVIS ET AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Sy quelcun desire mettre des Enfans en penssion : On sçait un honneste homme pour cet employ.

On donnera connaissance d'un autre homme pour écrire et déchiffrer toute sorte d'affaires, tant de Palais que du Châtellet, de quelque nature qu'elles puissent estre.

Un autre se présente encore pour estre Concierge ou Œconome d'une Maison, soit au Champs ou à la Ville ; très-capable de cet employ.

Une personne a perdu un sac de Toille cousu, dans lequel il y avait huit cent livres en Louis et Escus d'Or : Si quelcun en donne avis on luy fera donner la récompense promise.

Un honneste homme a trouvé une Méthode nouvelle pour apprendre à lire en fort peu de tems à la Jeunesse ; Quiconque en aura besoin pourra s'adresser au Bureau et on l'indiquera.

Un autre consommé dans la Langue Grecque ; en fait des Répétitions et des Leçons particulières chez lui, en l'Isle du Palais, sur le Guay de l'Orloge, à la Croix d'Or ; en faveur de ceux qui aspirent à la Médecine et qui en veulent parfaitement apprendre les termes.

On vend chez Helye Josset, rue Saint Jacques, à la Fleur de Lys d'Or, l'Histoire de Tertulien

et d'Origenes, qui contient d'excellentes Apologies de la Foy contre les Payens et les Hérétiques, par M. de la Motte.

Un autre Livre intitulé les devoirs du Chrestien, ou catechisme en faveur des Curez et des Fidelles. Par M. Joly, Evesque et Comte d'Agen. Se vend chez Michalet, rue Saint Jacques à l'Image Saint Paul, près la Fontaine St-Séverin.

Abbrégé de l'Histoire de Provence, par M. Louvet, Historiographe de S. A. R. Souveraine de Dombes, qui contient plusieurs Mémoires qui ont esté inconnus aux Autheurs qui en ont cydevant écrit. Se vend chez René Guignard rue Saint Jacques près Saint Yves, à l'Image St-Basile.

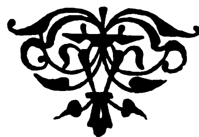
On vend chez J. Baptiste Loyson, devant la Sainte Chapele à la Croix d'Or. Les Tableaux sacrez de la Vie, Miracles; Mort et Passion de Nostre Sauveur Jésus Christ, le tout en cent trente Figures des meilleurs Autheurs du siècle.

La Bibliotèque de M. le Roy, se vend aussi dans la Grand Sale des Augustins du Grand Convent.

Le public sera adverty que le sieur Colletet, seul commis pour la direction des journaux de Paris, et de ses dépendances; a estably son bureau en sa maison rue du Murier, proche St-Nicolas du Chardonnet, vis à vis la petite porte du Séminaire; et qu'il s'y trouvera exactement tous les lundys, mer-

credys, et vendredis depuis une heure après midy, jusqu'à six heures précises du soir pendant les grands jours, et jusqu'à 4 heures et demie en hyver; pour recevoir tous les Avis, Mémoires, Placars, Affiches, Monitoires, Billets de Pertes, de Maisons, d'Offices à vendre, etc. afin qu'il en soit fait mention dans le journal de chacune semaine.

On apprendra pareillement audit bureau le jour que sera imprimé l'avis circulaire, qui contiendra pour la satisfaction des curieux tous les sujets que cette histoire journalière doit traiter.



JOVRNAL

DES AVIS ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe tous les jours
de plus considérable pour le bien public

ARMES DE LA VILLE DE PARIS

A PARIS

Du Bureau des Journaux des Avis et Affaires publiques

RUE DU MEURIER

proche S. Nicolas du Chardonnet

M. DC. LXXVI.

Avec privilege du Roy



JOVRNAL

DES AVIS ET DES AFFAIRES

DE PARIS

CONTENANT CE QUI S'Y PASSE

tous les jours de plus considérable pour le bien public

Il n'y a point d'apparence de priver plus long-temps le public d'un bien qu'il souhaite, et qu'il demande avec empressement. La ville de Paris sçait le fruit qu'elle en a déjà tiré il y a quelques années; & quoy que ce travail nécessaire ait esté interrompu par la multitude des affaires, on n'en avoit pas perdu toutesfois l'idée; l'occasion de le faire revivre, se représentant sous le règne florissant du plus grand de tous les monarques, nous tascherons de ne la pas laisser échaper, & d'apporter nos soins; de sorte que nostre patrie & ses citoyens en profitent : cet échantillon fera juger du prix de la pièce; & je m'asseure qu'il y aura peu de personnes qui se dispenseront de nous donner des avis, puis qu'en

profitant à autruy, ils profiteront pareillement à eux-mesmes.

Du Dimanche 5 *juillet* 1676

On solemnisa, dans Saint-Estienne du Mont, la dédicace de cette belle église.

Lundy 6 juillet. Ce jour, on afficha un livre intitulé : ***Traité des maladies des femmes grosses, & de celles qui sont nouvellement accouchées,*** composé par le sieur François Mauriceau. Il se vend chez l'auteur, ruë des Petits-Champs, au *Bon Médecin*.

Il arriva, ce mesme jour, un accident au bout de la ruë de Saint-Germain de l'Auxerrois. Un cabaretier, sa femme, son fils & deux de ses domestiques moururent dans le mesme tems. L'on croit que cela avint pour avoir beu du vin d'un tonneau qu'une malheureuse femme avoit promis de luy faire vendre, pourveu qu'elle y mélast quelque drogue qui le rendrait meilleur : la justice, des lors, en faisoit ses perquisitions ; et l'on ne sçait pas encore qu'elle sera l'issuë de cette funeste affaire.

Mardy 7 juillet. On donna avis, ce mesme jour, par un billet affiché, que le fonds de la librairie de Thomas Joly estoit à vendre en gros & en détail.

Les messagers de Chartres, qui estoient establis à la *Croix de fer*, rue de la Harpe, avertirent, par

leurs affiches, qu'ils avoient changé d'hostellerie, & qu'ils logeoient à présent au même quartier, à l'*Image Saint-Estienne.*

Mercredi 8 juillet. Quelques huissiers et sergens ayant abusé du temps porté par les ordonnances, le Conseil rendit un arrest, portant que lesdits sergens & huissiers seroient tenus de faire controller leurs exploits dans cinq jours, à compter du jour de la signification, avec ordonnance de M. de la Reynie, lieutenant-général de la police, pour l'exécution dudit arrest.

Ce mesme jour, on restablit une Machine dans deux divers endroits de Paris, savoir devant l'hostel de Luxembourg, à Bel-Air, & à la Porte Saint-Martin, au grand Cirque royal ; là, l'on peut voir un nouveau Jeu de la Bague, par lequel chacun estant monté sur un cheval de bois, il peut aller un long espace de tems avec une vitesse plus grande que s'il estoit sur un cheval naturel.

Jeudy 9 juillet. Les vaisseaux de la Compagnie des Indes-Orientales arrivèrent à Surate ; & messieurs les directeurs devoient marquer le jour & le tems, par une liste exacte, de la vente de toutes les marchandises dont ils estoient chargez ; & cette liste se distribuoit chez Marbre-Cramoisy, dans la ruë Saint-Jacques.

Vendredy 10 juillet. On afficha, par tous les carrefours de Paris, une ordonnance de M. de

la Reynie, juge de police, contre les vagabonds & gens sans aveu, qui s'assemblent journellement devant les Augustins, sur le Pont-Neuf, & autres places publiques ; & cela fort judicieusement, pour détruire les jeux & les brelans, qui perdent les enfants de familles, & empescher les séditions & tumultes qui pourroient arriver par leurs insolences.

Samedy 11 *juillet.* M. l'Evesque de Digne prescha dans l'église des Premontrez Reformez du couvent de Sainte-Anne, à cause de la feste de Saint-Norbert, archevesque de Magdebourg, fondateur de cet ordre célèbre.

Ce jour, les Comédiens Italiens représentèrent la pièce des *Larrons domestiques*, & des *Médecins ignorans*.

Par les anciennes Ordonnances, il est dit que les Bouchers ne s'ingereront point de chercher des bœufs au delà de vingt lieuës de Paris à la ronde. Monsieur de la Reynie, Juge & Lieutenaut de police, en a fait une nouvelle Ordonnance, qui fut publiée à son de trompe, & qui porte : que lesdits Bouchers garderont lesdites Ordonnances ; enjoint à eux de ne point passer lesdites bornes de vingt lieuës, avec defense mesme d'aller au devant des marchands forains, sur peine d'amende pour la première fois, & d'autres peines, en cas de recidive.

Dimanche 12 *juillet.* Ce jour, on celebra, dans l'Eglise Parochiale de Saint-Paul, une feste nouvelle

pour l'Adoration perpetuelle du SaintSacrement de l'Autel, à laquelle ceremonie il y eut quatre celebres Predicateurs qui prescherent. A sept heures du matin, M. Perceval, docteur en theologie; à dix heures, M. l'abbé Cordelier, docteur de Sorbonne; à deux heures, le R. P. Torrentier, prestre de l'Oratoire, & le Salut fut solemnel pour la closture de cette Feste.

On reclama dans les Chaires au Prône, une fille âgée de neuf à dix ans, perduë depuis quelques jours, habillée de toille peinte, & parée de rubans couleur de cerise. On prioit ceux qui en auraient quelque nouvelle, d'en donner avis à l'Hostel d'Angoulesme, quartier de S. Paul, d'où elle estoit, et qu'on leur donnerait une récompense honneste.

La Princesse Elide de Molière fut représentée à l'Hostel de Bourgogne, & Atys à l'Académie de la Musique du Roy, comme elle l'avoient esté toutes deux encore les autres jours de la semaine ; & la troupe du Roy de la ruë Guenegaud, joua le Dépit amoureux de Molière.

Lundy 13 *juillet.* Ce jour se passa sans nouvelles qui nous fussent propres.

Mardy 14 *juillet.* On celebra la Feste de Saint Bonaventure aux Cordeliers du Grand Convent, avec exposition du S. Sacrement de l'Autel, où il y eut grand concours de peuple.

Mercredy 15 *juillet.* On fit une Feste solemnelle

de la Division des Apostres,dans l'Église du College de Montaigne, où il y eut la veille & le matin du jour deux Harangues Latines en l'honneur de Standon, l'un des Fondateurs de cette Maison, & l'apresdinée Sermon en nostre Langue.

Ce jour deux personnes accusées de fausse monnoye, furent penduës à la Croix du Tiroër.

Du Jeudy 16 *juillet.* Les deux Chambres assemblées terminerent le procez de Mad. de Brinvilliers par l'Arrest suivant contre elle rendu.

Veu par la Cour les Grand Chambre et Tournelle assemblées, le Procez criminel commencé par le Provost de Paris ou son Lieutenant Criminel au Chastelet, à la requeste du substitud du Procureur Général du Roy; continué à la requeste de Dame Marie Therese Mangot de Villarceau, veuve de Messire Antoine Daubray Chevalier Comte d'Offemont, Seigneur de Villers & autres lieux, Conseiller du Roy en ses Conseillers, Maistre des Requestes ordinaire de son hostel, & Lieutenant Civil de la Ville, Prevosté et Vicomté de Paris, demanderesse & complaignante, le dit substitud joint. Contre Dame Marie Marguerite Daubray, Espouse du sieur Marquis de Brinvilliers; Jean Beaupin valet de chambre & le nommé la Pierre absents, & consors. Et encore contre Jean Amelin, dit la Chaussée garçon baigneur, & auparavant laquais de Messire Daubray, Conseiller en ladite Cour, lors prisonnier; Et dame Magdelaine Bertrand du Breuil, veufve de Jean Baptiste de Godin

sieur de Sainte Croix, cy-devant capitaine de cavalerie dans le régiment de Tracy, deffendeurs & accusez. Ledit Procez jugé en la Chambre de la Tournelle contre ledit la Chaussée, & par contumace contre ladite Dame Daubray de Brinvilliers, & depuis continué en ladite Chambre à la requeste du Procureur General du Roy, & de ladite Dame Daubray de Brinvilliers prisonniere en la Conciergerie du Palais accusée, & parachevé d'instruire en vertu d'Arrests rendus les Grand'Chambre & Tournelle assemblées, en consequence du renvoy requis par la dite Dame Daubray de Brinvilliers. Conclusion du Procureur General du Roy, ouye & interrogée la dite Daubray sur les cas résultans du Procez : DIT A ESTE que la Cour a declaré & declare la dite Daubray de Brinvilliers deuëment atteinte & convaincuë d'avoir fait empoisonner Maistre Dreux Daubray son père ; & lesdits Daubray Lieutenant-Civil & Conseiller en la dite Cour ses deux freres, & attenté à la vie de deffunte Therese Daubray sa sœur, & pour reparation a condamné ladite Daubray de Brinvilliers faire amande honorable au devant de la principalle porte de l'Eglise de Paris où elle sera menée dans un tombereau, nuds pieds, la corde au col, tenant en ses mains une torche ardente du poids de deux livres, & là estant à genoux dire & declarer que meschamment par vengeance, & pour avoir leur bien, elle a fait empoisonner son père, ses deux freres, & attenté à la vie de deffunte sa sœur, dont elle se repent, en demande pardon à Dieu, au Roy & à

Justice ; ce fait menée & conduite dans ledit tombereau en la Place de Greve de cette Ville, pour y avoir la teste tranchée sur un eschaffaut, qui pour cet effet sera dressé en ladite Place, son corps bruslé & les cendres jettées au vent ; icelle préalablement appliquée à la question ordinaire & extraordinaire, pour avoir révélation de ses complices ; la déclare decheuë & indigne des successions de sesdits pere, freres & sœur, du jour desdits crimes par elle commis ; & tous ses biens acquis & confisques à qui il appartiendra, sur iceux & autres non sujets à confiscation préalablement pris la somme de quatre mille livres d'amande vers le Roy, cinq cents livres pour faire prier Dieu pour le repos des ames desdits deffunts ses pere, freres & sœur en la chapelle de la Conciergerie du Palais, dix mille livres de réparation vers ladite Mangot, & tous les despens, mesme ceux faits contre ledit Amelin dit la Chaussée. FAIT en Parlement le seiziesme jour de juillet, mil six cent soixante & seize.

Un Gentilhomme atteint & convaincu de fausse monnoye eût la teste tranchée à la Croix du Tiroër.

Les Pensionnaires du Collége des Grassins, pour témoigner leur zèle envers le Recteur de l'Université de Paris, du nom de Moussy, qui fait sa demeure au même Collége, firent la dépense d'un beau feu d'artifice, & de quantité de Boëtes que l'on tira le jeudy veille de S. Alexis son Patron, sur les huit heures du soir, & le vendredy à la pointe du jour, ils le réveillèrent encore par le bruit

de plusieurs Boëtes, Saucissons & Fusées volantes.

Vendredy 17 juillet. Ce jour fut remarquable par la mort publique de Madame de Brinvilliers. Son arrest de mort luy fut prononcé, et il fut exécuté en toutes ses parties. Elle sortit de la Conciergerie sur les sept heures du soir par la rue de Sainte-Anne, traversa celle de Saint-Louys, & passa du Marché-Neuf à Nostre-Dame pour y faire amande honorable. Elle estoit coiffée de nuit en cornette blanche,& revétuë d'une chemise plissée & fermée sous la gorge & aux poignets. Son Confesseur l'accompagnoit, un Valet de l'Exécuteur estoit à costé d'elle, tenant une torche de cire jaune, & l'Exécuteur un peu plus éloigné. Jamais Paris ne vid plus de monde assemblé de tous estats, de toutes conditions et de tout sexe ; & jamais ruës, carrefours & avenuës sur la route ne furent plus peuplées. On remarqua au sortir de la court du Palais que les larmes couloient sur ses jouës, témoignage de son repentir, & mourut avec beaucoup de fermeté & de constance.

Le matin on avoit conduit au Fort-Levesque dans un carrosse bien fermé, quelques faux Monnoyeurs,escortez des Officiers & archers de la Monnoye.

Samedy 18 juillet. Ce jour on celebra la feste de Saint Clair en l'abbaye de S. Victor, où l'on vit un concours extraordinaire de monde, qui n'a point cessé durant tout l'Octave.

Dimanche 19 juillet. On fit l'Octave de S. Prix, à S. Estienne des Grecs, où l'abbé Fromaget prescha, comme il avoit fait encore le Dimanche précédent.

On celebra pareillement la Feste de Nostre-Dame du Mont-Carmel aux Carmes de la place Maubert, où elle avoit esté précédée des Prières de Quarante Heures, pour l'heureux succez des Armes de sa Majesté.

Eundy 20 *juillet*. La Feste de Sainte Marguerite fut solemnisée dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prez; comme elle le fut pareillement à Saint-Bon, où il y eut sermon par des prédicateurs celebres.

Mardy 21 *juillet*. — On celebra dans l'abbaye de Saint Victor la Feste de son glorieux patron. Messieurs du Chapitre de Nostre-Dame y vinrent processionnellement celebrer la grand'Messe à leur ordinaire, & l'après dinée le R. P. Enguerand Recollect y prescha avec beaucoup de succez.

Mercredy 22 *juillet*. On solemnisa la Feste de Sainte Magdelaine dans l'Eglise du mesme nom, où il y eut un Sermon par un célebre Prédicateur.

La seicheresse est devenüe si grande que le canal de la Seine est presque tary depuis le Pont-Neuf usqu'au delà des Arcades du Pont de l'Hostel-Dieu & les basteaux sont presque à sec sur le sable.

Samedi 25 *juillet*. On festa solemnellement Saint Christophle dans l'église du mesme nom, au Parvis Nostre-Dame, où Messieurs du chapitre officièrent selon leur coustume.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau du sieur Colletet, pour en informer le Public.

Un Acte de Philosophie dédié à la Famille de Jesus-Christ, fût soutenu dimanche au Collége de Lisieux, par Eugène Le Comte, chanoine de Clermont, sous la Présidence de Mᵉ Guillaume Melorel son professeur.

Le Lundy on afficha un Livre intitulé, la Géométrie Françoise, ou la Pratique aisée, etc. par le sieur Beaulieu, et se vend chez Charles de Sercy, au Palais.

Le mesme jour il y en eut un autre latin, dont voicy le titre en françois : Sentence définitive en faveur de la Piété et de la Doctrine du Bien-heureux Raymond Lulle Martyr du tiers Ordre de S. François, Docteur illuminé. Chez de Bast, ruë St-Jacques.

Le Mardy, la liste des Œuvres de feu M. Bosse, fut affichée, qui comprend dix Traitez différens d'Architecture, Sculpture, Graveure, etc., enrichis de plus de six cens figures en Taille-Douce ; et se vend chez M. Deschalleaux, ruë Thibaut-aux-Dez, sur le quay de la Megisserie.

On donne avis qu'un honneste homme, Ingenieur

et Arpenteur du Roy, enseignera les Mathématiques chez luy ou en Ville à quiconque désirera l'employer, l'Arithmétique, la Géométrie, les Fortifications, les cadrans et l'arpentage d'une manière infaillible, et par lui nouvellement découverte avec l'usage des Instruments qu'il faut fabriquer pour cet effet. On enseignera sa demeure au Bureau.

Une personne à qui il est deub plus de vingt mille livres pour reste de quelque place à bastir, située dans l'un des meilleurs quartiers de Paris, et qu'il a vendue à quelques particuliers, les contracts de vente portant interest; propose si on veut faire échange ou pension viagère, qu'il écoutera et donnera les mains à la proposition.

Le Mercredy on afficha pareillement une Méthode nouvelle du Globe terrestre, pour apprendre à toutes personnes la Géométrie; par un Auteur Anonyme. Il se vend à Paris.

On sçait une bonne Cure de quatre cens livres de revenu, que l'on permutera contre quelque petit Benefice simple autour de Paris.

Le Samedy on afficha un livre intitulé, Réflexions Académiques sur les Orateurs et sur les Poëtes, par M. de Sainte-Garde, Aumosnier du Roy. Il se vend chez Cristofle Remy, ruë Saint-Jacques.

On vit aussi l'Histoire abrégée des quatre Conciles generaux, qui se vend chez le Prest, rue S. Jacques 355, en un vol. in-12.

Un autre Livre en Latin encore intitulé, Syno-

dus Bethlehemitica adversus Calvinistas hæreticos, etc. Il se vend chez la veuve Martin, ruë S. Jacques au Soleil d'or.

On donne avis qu'il y a une maison à vendre à cinq ou six lieuës de Paris, consistant en une grande court, deux sales, cuisines et écuries par bas, trois chambres au premier étage, et grenier au-dessus, avec deux arpens de jardin attenant ladite maison, plantez en arbres fruitiers, enclos de murs, et trois quartiers de terres labourables: On en fera prix raisonnable, et avec la permission de faire le décret, toutes les assurances nécessaires.

On vend chez René Guignard ruë S.-Jacques près S. Yves, à l'image S. Basile, l'Enfance admirable de la très-sainte Mère de Dieu, etc., in-12. 40S. Lettre Pastorale de monseig. l'Illust. et Révérend Evesque d'Arras aux Pasteurs, etc., pour l'administration du Sacrement de Pénitence. in-8° 20S. Elementum Euclidis Libri octo ad faciliorem captum accomodati, in-16. 20S.

On vend aussi chez Antoine de Rafflé ruë du Petit-Pont, le jeu des Eschecs in-12.

Il y a quelques jours qu'un honneste homme perdit aux environs de l'hostel de Charost, un grand Ruby balay, deux Emeraudes et une Aigue marine le tout en anneau, le Ruby est bon, les autres pierres sont de composition, hors-d'œuvre, avec une perle en poire, aussi de composition. Ces choses estaient dans une petite bourse de cuir que l'on tira de son bourson. Si on les peut recouvrer, on

reconnoistra honnestement ceux qui nous en donneront des nouvelles.

On demande ce qu'on donneroit à un bon Ecclésiastique âgé de plus de cinquante ans, mal sain et incommodé, pour la somme de mille écus en banque, et qu'elles asseurances ledit Ecclésiastique auroit de son paiement annuel, qui se feroit à Paris.

AVIS IMPORTANT

M. l'abbé le Prest, homme de mérite, & amateur des bons livres, a entre ses mains un manuscrit très-curieux de neuf à dix mille Familles des plus nobles du Royaume, de surnon & armes différentes; le tout réduit en Tables Genealogiques. Ceux qui seront en peine de leurs titres de Noblesse, n'auront qu'à s'addresser à nostre bureau, & on leur donnera connoissance du lieu où l'on peut avoir de ses nouvelles.

On continuëra exactement tous les jeudis, à donner au public tout ce qui se passera dans la semaine. Et les cahiers se distribuëront au Bureau des journaux des avis & affaires publiques chez le sieur Colletet.



JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la semaine de plus considérable pour le bien Public.

Le peu de feüilles que nous avons communiquées au public, ont esté déjà si profitables à quelques personnes, que nous avons tout sujet d'esperer avec le tems que ce retablissement sera de tres-grande utilité; C'est un commerce innocent, ou chacun recevra de la satisfaction, puisqu'il fera naître mille nouveaux moyens de vendre ou d'achepter, soit Charges, Offices, Heritages ou Maisons; De mettre argent en rente, d'entrer dans des Emplois honorables, de permuter des Benefices, & d'entreprendre enfin diverses affaires qui se rencontrent incessamment dans la société civile. Les Ames pieuses, qui sont en plus grand nombre à Paris qu'en pas un lieu du monde, seront mesme bien aises de ce travail, puisqu'elles apprendront par son moyen, les Festes & les Indulgences, les prières publiques, & les Prédications d'importance, dont elles pourront ensuite satisfaire leur dévote curiosité; et j'ose

dire que Dieu, qui doit estre le principe & la fin de nos intentions, en sera beaucoup plus glorifié ; puisque le Public ayant découvert par nos avis quantité de Saintes Cérémonies, dont il n'avoit point de connoissance, & qui periroient dans les tenebres de l'oubly, sans le secours de nostre Histoire Journaliere, il aymera mieux faire de petits voyages en ces lieux de Devotion, que de passer les jours dans l'oisiveté, ou de les employer à des actions profanes.

Ainsi l'on pourra sans discontinuation apporter au bureau tous les Avis de piété, afin que le Peuple soit informé de bonne heure des graces que Dieu se prépare de luy communiquer dans la semaine, par un si grand nombre d'Indulgences, qui succedent les unes aux autres.

Du dimanche 26 Juillet 1676.

Ce jour on publia dans les Paroisses quelques Monitoires d'importance : Le premier, en consequence d'une Sentence des Requestes du Palais, à la requeste de Me Toussaint Souëf, Procureur de la Cour, qui ayant esté chargé de grand nombre de papiers & titres de la succession de Me Gilles Lhoste, Advocat en la mesme Cour, lesdits titres & papiers luy auroient esté pris & enlevez, par quelques particuliers, qui en auroient disposé, & s'en seroient accommodez avec d'autres pour un prix tres modique, ce qui tourne à la ruine totale dudit Complaignant.

Le second en vertu de l'Ordonnance de Monsieur le Lieutenant Particulier du Chastelet de Paris, est à la requeste de Messire Vincent Hotman, Chevalier Seigneur de Fontenay, Conseiller du Roy en ses Conseils, & de plusieurs autres gens de la première qualité joints avecque luy, comme Creanciers & Directeurs des autres Creanciers de Messire Jean du Bouchet, marquis de Sourches, & de Defunte dame Marie Nevelet son épouse; de Messire François-Louys du Bouchet leur fils ; & Dame Marie Geneviеve de Chambes son épouse, & autres, Complaignans, à l'encontre de ceux qui auraient diverty & latité quantité d'effets, billets, papiers, promesses, linges, tapisseries, vaisselle d'argent, meubles, tant à Paris qu'à la campagne, enlevé vitres, fenestres, coupé arbres, prairies, &c. & de ceux qui leur ont presté, faveur & ayde, directement ou indirectement.

On avertit ce mesme jour, que les Coches & carrosses de Clermont, Rion en Auvergne, Gannat, Saint Poursaint, Moulins, Bourbon-les-Bains, & Vichy en Bourbonnois, passans par Montargis, Briard, Bony, Cosne, la Charité, Nevers, Saint-Pierre le Moustier & autres lieux, qui estoient cy devant logez au Lyon Ferré, ruë Saint-Jacques, sont à présent establis à l'entrée de la ruë Saint-Victor, proche la place Maubert, & partent reglement tous les mercredis & samedis de la semaine, à sept heures précises du matin.

Du Lundy 27 *Juillet.* On afficha dès le matin

un Décret de la Sacrée Faculté de Théologie, qui portoit injonction à Messieurs les Maistres ès Arts, Bacheliers, Clercs & nouveaux Tonsurez, de garder la décence dans leurs cheveux & dans leurs habits, pour se conformer à l'ancien usage de l'Église, & à ses Constitutions, à peine d'estre décheus de certains droits, & d'estre renvoyez lors qu'ils se présenteront ou à quelques Degrez ou à quelques Ordres.

Le R. P. Luc, ancien Chartreux de la maison de Paris, qui estoit décédé le jour précédent, âgé de près de quatre-vingts ans, fut inhumé dans le Cloistre, & soûpiré de ses Frères Religieux: il estoit Parisien, & dés qu'il eut renoncé aux vanitez du siècle, pour embrasser la Règle étroite de Saint-Bruno, il ne voulut plus voir jamais, ny Pere, ny Mere, ny Parens, disant qu'estant mort au monde, il ne connoissoit plus que Dieu pour son Pere.

Ce jour on afficha un nouveau Livre intitulé, Mémoire du sieur des Pontis, officicier (sic) des Armées du Roy, contenant diverses circonstances des guerres, & du gouvernement, sous le Regne des Roys Henry IV. Louis XIII & Louis XIV en deux volumes qui se vendent chez Desprez, au pied de la Tour de Nostre-Dame, du costé de l'Archevéché.

Mardy 28 *juillet*. La Feste de Sainte Anne fut dévotement celebrée en divers lieux de cette ville; à Nostre-Dame de Paris, en sa Chapelle, où Messieurs du Chapitre officierent & celebrerent la Messe & les Vespres en Musique. Aux Révérens Pères & Religieux de Premonstré quatre jours dif-

férents ; Mardy Feste de ladite sainte, auquel jour il y eut prédication après Vespres, par M. l'abbé de Mainville. Le Lundy 27, où commencerent les prières de Quarante-Heures pour sa Majesté, par M. l'abbé Le Feure, le Mercredy 29, par M. l'abbé Michard, Prédicateur du Roi ; & le Dimanche dans l'Octave 2e d'Aoust par M. l'abbé Thomassin. La mesme Feste se fit encore aux Carmes, aux Jacobins, aux Théatins & dans l'Église Parrochialle de St-Severin.

Ce jour une Damoiselle de condition s'estant sentie indisposée, se retira dans la Sainte Chapelle haute pour y respirer, & s'y estant trouvée plus mal, elle fut portée dans la chambre du Concierge, où pendant que l'on luy administroit le Sacremen de l'Extrême-Onction, elle rendit l'esprit : le lendemain elle fut inhumée à Saint-Nicolas du Chardonnet sa paroisse. On croit que cette mort subite arriva d'une joye qu'elle conçut du gain d'une affaire qui lui estoit d'importance.

On afficha le mesme jour l'Histoire des Croisades, pour la délivrance de la Terre Sainte, composée par le R. Pere Maimbourg, de la Compagnie de Jésus ; & se vend en quatre petits volumes chez Marbe-Cramoisy, imprimeur du Roy, ruë Saint-Jacques.

Mercredy 29 *juillet*. — Ce jour à huit heures du matin, on afficha pour la seconde fois un Livre intitulé : l'Advocat des pauvres, renfermé dans un seul volume in-douze, & composé par Jean-Bap-

tiste Thiers, curé de Champrond. Il se vend chez la veuve Jean Dupuis, ruë Saint-Jacques.

Messieurs de Ville, pour marquer leur respect & leur dévotion envers la Mere de Dieu, protectrice de Paris, luy offrirent une Lampe d'argent en forme de Navire, écussonnée aux deux extrémitez des Armes du Roi & de la Reyne, soûtenue de chaisnes d'argent qui servent de cordages, et qui pèse en tout vingt-cinq ou vingt-six Marcs; laquelle fut appenduë devant son Autel, sur les deux heures aprés midy, dans la nef de l'Église Cathédrale, & qui ardera jour & nuit comme toutes les autres.

Ce mesme jour il y eut une Ordonnance renouvellée, & publiée à son de Trompe, de M. de la Reynie, Lieutenant de police, contre les revendeuses, qui s'attroupent au bout du Pont-Neuf, Place Daufine, et autres lieux publics, avec défenses à elles de s'y assembler davantage, mais de se rendre aux Halles aux jours de vente seulement, à peine d'amende pour la première fois, & de punition en cas de recidive.

Jeudy 30 juillet. On afficha encore un Livre qui porte pour titre, *Explication littérale et Françoise de la Bible, ou le vray Genie de l'Ecriture Sainte*, par le R. P. Laugeois de Paris Capucin. Il se vend chez Charles Guillery, dans la court Neuve du Palais.

Vendredi dernier juillet. La feste de Saint-Germain, Evesque d'Auxerre, fut solemnisée dans

l'église Parrochiale & royale qui porte son nom. Le R. P. Dom Hierosme Feüillant y prescha l'après-dinée, avec l'applaudissement general de son nombreux auditoire.

Samedy premier jour d'aoust 1676. On afficha encore un Livre intitulé, le Tailleur sincère, avec plusieurs figures en Taille Douce. Il se vend chez A. de Rafflé, rue du Petit-Pont, in-folio en parchemin 40 f. et in-8, 20 f. Ce livre est nécessaire pour ceux qui veulent pratiquer l'épargne.

Dimanche 2 *aoust*. Deux Festes considérables se rencontrèrent ce mesme jour; l'une de Saint Eustache, l'autre de Nostre Dame des Anges : la première célebrée dans la grande paroisse du mesme nom, comme patron de ladite église; et la seconde aux Cordeliers du grand Convent; & dans l'une & dans l'autre, il y eut Predication par de celebres prédicateurs.

Quelques agraves & reagraves furent publiez aux paroisses, touchant certaines banqueroutes, & diverses autres affaires considérables, à la requeste de plusieurs personnes de qualité.

Lundi 3 *aoust*. La Feste de l'Invention des Reliques de saint Estienne fut solemnisée avec beaucoup de piété dans la paroisse du mesme nom, où Monsieur l'abbé de Sainte Geneviève officia pontificalement à la grand'Messe et à Vespres, & le R. P. Giroux de la Compagnie de Jesus y prescha à deux heures, avec son éloquence ordinaire. La

mesme Feste se fit dans dans l'Eglise Collégiale de St-Etienne des Grecs, proche les Jacobins.

Mardi 4 aoust.—Saint Dominique aux Jacobins du grand Convent.

On doit representer cette apresdinée à l'hostel de Bourgogne, le Triomphe des Dames de M. Corneille le jeune, qu'on avait représenté encore dimanche dernier, & les jours précédens : Et Bajazet de M. Racine, à la rue de Guenegaud.

La personne qui a perdu une bourse aux environs de l'Hostel de Charost, dont il est fait mention au précédent journal pag. 12, promet deux louys d'or à quiconque la rapportera au Bureau, avec ce qui est amplement specifié, sans s'informer en aucune maniere qui sont ceux qui l'ont trouvée, ny en faire aucune recherche.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau d'Adresse du sieur Colletet, pour en informer le Public.

On donne avis aux Curieux qu'il est arrivé cent volumes à Paris des Œuvres du Docte Raymond Lulle, qui ont esté examinez par l'Inquisition d'Espagne, & que l'on pourra voir entre les mains de M. l'abbé Aubry qui loge au Chasse-Midy au Faubourg Saint-Germain.

Un honneste Ecclesiastique de bonnes mœurs, âgé de cinquante ans ou environ, fort versé dans la Theologie & dans la Philosophie, qui sçait les Peres de l'Eglise, & l'Ecriture Sainte, & qui mesme a presché dans les meilleures Chaires de Paris, offre son service à quelque jeune Abbé ou à quelque nouvel Evesque, qui souhaitera l'avoir auprès de luy pour l'instruire dans la Prédication, et l'ayder dans l'étude des Lettres Sacrées. Si quelqu'un en a besoin en cette qualité ou autrement, il en sçaura des nouvelles au Bureau.

On avertit le public que le Magazin general du cuir d'Hongrie, est estably dans l'un des principaux quartiers de Paris : On sçaura où, & chez qui, au Bureau.

Mercredy on afficha pour la seconde fois l'In-

truction des prestres, tirée de l'Escriture Sainte, et des Saints Peres de l'Eglise, traduite de l'Espagnol de Molina Chartreux, et se vend à Paris chez Jean Baptiste Coignard.

Comme Dieu a partagé la connoissance des secrets de la Nature à divers hommes, il se rencontre un particulier qui a un remède innocent & facile; lequel appliqué sur quelque partie du corps que ce soit, purifie le sang & attire par les pores les humeurs corrompues, qui sont la source de tant de maux inconnus. Si quelque personne incommodée a besoin de ce remède, qui a déjà réussi, elle peut s'adresser au Bureau, & on luy enseignera.

Un bourgeois de Paris vend en détail d'excellent vin de Reims en Champagne, & le donne à 12 *s. la bouteille; il en a aussi à* 10 *& à* 8 *s. la pinte. Ledit vin est de son propre crû, et l'on enseignera au Bureau sa demeure.*

Jeudy le Public vid paraistre encore un autre Livre qui porte pour titre, Pharmacopée Royale Gallenique & chymique, par Moyse Charas, Apoticaire du Roy; Il se vend chez G. Desprez, au pied de la tour de Nostre-Dame.

Autre Livre intitulé, Commentarius in Joel Prophetam, dedié à Monsieur l'Evesque de Sens, par Charles Marie de Veil, Prieur de Saint Ambroise. Il se vend chez Laurent Boucher, rue Saint Jacques.

Autre Livre, qui est une Méthode pour instruire toute sorte de procez civils & criminels; & qui se vend chez Estienne Loyson et N. Pepingué au

Palais. Ce Livre est fort utile à ceux qui ont des affaires, tant pour apprendre en peu de temps les procédures, que pour sçavoir parfaitement les termes de la chicane.

AVIS

On prie ceux qui apporteront des nouvelles au Bureau, ou des Avis pour les Affaires, d'agir de bonne foy, et de ne le point surprendre. On ne prétend point choquer personne, et il n'est estably que pour y traiter des choses qui tendent au bien commun de la Patrie, et qui regardent l'avantage des Citoyens qui la composent.

Si Messieurs les Professeurs de l'Université, en Philosophie et en Humanitez, desirent faire connaistre leurs noms dans les Provinces, pour s'en attirer des Escoliers l'année prochaine, ils pourront communiquer leurs affiches de bonne heure au sieur Colletet, qui n'oubliera pas d'en faire mention dans cette histoire journalière. Les Marchands pourront aussi l'avertir de l'arrivée de leurs Marchandises pour en informer le Public, Les Coches, Messagers, Rouliers et autres, leur demeure pour la commodité publique, & pour le soulagement de ceux qui doivent voyager.

On continuëra exactement tous les Jeudis, à

donner au public tout ce qui se passera dans la Semaine : Et les Cahiers se distribuëront toujours au Bureau d'adresse des Journaux estably pour lesdits Avis & Affaires publiques, chez le sieur Colletet, rue du Meurier, proche Saint Nicolas du Chardonnet.



JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la semaine de plus considérable pour le bien Public.

Ce n'est pas un petit travail d'écrire pour le public; autant de testes qui le composent, ce sont autant de goûts différents, l'un souhaitteroit que nos Journaux fussent seulement remplis d'Advis, l'autre de nouvelles; tel de piété, celuy-cy de galanteries. Si je n'agissois que pour une personne, il seroit facile de la contenter; mais comme il est icy question de répondre à plusieurs, il faut aussi proposer diverses choses qui les satisfassent : C'est pourquoy nostre ouvrage sera toujours un peu mélangé, afin que chacun, à l'imitation de l'abeille, s'attache à la fleur qu'il aimera d'avantage; Il ne s'agit icy du délectable que par rencontre; les Lettres burlesques sont tolérées pour cette sorte de divertissement; & si l'on veut nager dans les nouvelles, la Gazette en prose, qui ne manque jamais toutes les semaines, et qui en est si remplie, est

comme un vaste Océan, où les hommes peuvent laisser embarquer leur noble curiosité. Cecy est donc proprement le solide, & qui doit avec le tems faire sentir à tous en général, & à chacun en particulier, ce que peuvent les bons avis, pour faire succeder les grandes affaires : Combien de gens de famille qui n'osent se déclarer, seront ravies de trouver un honneste homme, auquel comme à leur confesseur, ils pourront confier leurs secrets, pour ne les relever qu'à leur profit? Les commencemens sont ordinairement penibles en toutes choses, mais ces premieres difficultez estant surmontées pour peu que nous soyons secondez du public, il joüira bientost enfin des roses, dont nous nous réserverons presque toujours les epines.

Du Mercredy cinquième jour d'Aoust 1676.

Le journal precedent finit mardy au soir 4e Aoust. Le lendemain Mercredy le peuple de Paris fut réveillé par le bruit des Canons de l'Arcenal & de la Bastille, pour la prise d'Aire, & le soir les rues furent éclairées de feux, accompagnez de réjoüissances publiques.

Ce jour on afficha nos Journaux aux principaux endroits de la Ville, afin d'instruire le Public du lieu où l'on les distribuë, & l'utilité qu'ils luy doivent apporter.

L'apresdinée du mesme jour on representa une

belle Tragédie aux RR. PP. de la Compagnie de Jésus du Collége de Clermont dans la rue S. Jacques, intitulée Abimelech, où il se trouva une nombreuse Assemblée de toutes conditions, qui sortit fort satisfaite de cet agréable spectacle.

Sur la remonstrance faite par Monsieur le Procureur du Roy, des abus qui se commettent dans le debit du foin, à cause que la seicheresse n'en a pas rendu la recolte si abondante cette année que les precedentes; Une Ordonnance de Monsieur de la Reynie, Lieutenant general, & Juge de Police s'est ensuivie, publiée & affichée partout, portant que visite sera faite par gens choisis, des prairies voisines de la rivière de Seine, & autres lieux, rapport de la quantité de Foins qui s'y trouvera, & cependant permis à toutes personnes de vendre dans l'espace de cette année, la marchandise de Foin qu'elles auront fait venir par eau ou par terre, depuis quatorze jusqu'à quinze & seize livres le cent, defense aux Marchands d'empescher les premiers arrivez de vendre; & mettront des banderolles & ecriteaux des taxes du Foin à leurs batteaux, afin que le public en soit pleinement informé.

Un gaillard qui se méloit de contrefaire des Lettres, & de les porter par pacquets, dont les particuliers luy payoient le port, les croyant veritables, ayant esté surpris dans un Collége de l'Université, chargé de ces sortes de depesches, fut arresté par le Portier, qui déjà en avoit esté plusieurs fois trompé; & après l'avoir interrogé sur faits & article, & con-

vaincu de tromperie, il fut livré entre les mains de quelques valets, qui le firent dépoüiller, & le fustigerent d'importance, luy faisant perdre ainsi l'envie de continuer ce métier, aussi dangereux que bien inventé : Et comme cette affaire touche le Public, on a crû devoir estre obligé de luy reciter cette histoire, afin qu'il se garde à l'avenir d'un tel Personnage.

Jeudy 6 Aoust. Ce jour on afficha de nouveau la Vie de Sainte Rose de Sainte Marie, Religieuse du Tiers Ordre de Saint Dominique, originaire & Patronne du Pérou : par le R. P. Jean-Baptiste Feüillet, de l'Ordre des FF. Prescheurs de la Province de Saint Louis. Il se vend chez André Cramoisy, ruë de la Vieille Boucherie.

Item, un autre intitulé, les Conférences Mystiques sur le recueillement de l'Ame, pour arriver à la contemplation de Dieu, par les lumières de la Foy, Ouvrage composé par le R. P. Epiphane Loüis, Docteur en Théologie, Abbé d'Estival, de l'Ordre de Premonstré. Chez Christofle Remy, rue Saint Jacques.

Ce mesme jour, on représenta au Collége des Grassins une pièce de Théâtre intitulée le Martyre de Saint Paul, dont l'Assemblée, qui fut nombreuse, demera fort satisfaite.

Vendredy 7 Aoust. Le Crispin Musicien, avec

tous ses ornements, de Monsieur Hauteroche, fut représenté à l'Hostel de Bourgogne.

Les Carmes de la Place Maubert celebreront S. Albert le grand, l'un de leurs illustres Patrons; & les RR. PP. Theatins Saint Gaëtan, leur fondateur, dont Monsieur l'Abbé d'Evron fit l'Eloge.

Samedy 8 Aoust. Messieurs les Clercs de la Paroisse de Saint Cosme, pour témoigner leur respect envers Saint Justin Martyr leur Patron, préparent leur Eglise, pour estre la plus ornée & la plus magnifique qui leur est possible, afin de solemniser demain cette Feste; Monsieur Bureau, Docteur de Sorbonne, y doit prescher, & Monseigneur l'Archevesque de Paris y a accordé des Indulgences.

Les Italiens de Sa Majesté, ruë de Guénegaud, ont représenté aujourd'huy les Nopces de Scaramouche en songe.

La quantité d'affiches ont caché un Livre d'importance pour les curieux, intitulé, Abrégé de l'Ordre admirable des connoissances & des beaux secrets de Saint Raymond Lulle Martyr, ordonnées selon le Professeur Royal de l'Université des Lullistes de Majorque, & remarquées par Jean Aubry de Montpellier, Prestre Abbé de Nostre-Dame de l'Assomption, qui les vend en sa maison du Faubourg Saint-Germain, au Chasse-Midy.

Il y en a encore un autre, ensevely presque dans l'oubly, qui porte pour titre les Essays de Jurisprudence, par M. Mongin, Advocat en Parlement,

Docteur en Droit, dediez à Monseigneur le Daufin, & se vendent chez Jean Cochard, au Palais.

L'ouverture de la foire Saint-Laurens s'est faite le mesme jour, ensuite d'une Ordonnance publiée, qui porte de par le Roy & Monsieur le Prevost de Paris, ou Monsieur son Lieutenant general de Police, à ce que les Marchands Forains & autres qui ont de coustume d'y occuper des loges, s'y rendent incessamment dans le temps prescrit, pour y debiter leurs marchandises.

Lundy 10 Aoust. Grande ceremonie à Saint-Laurens, pour la Feste qui attira le peuple de Paris toute la journée.

La Troupe des Italiens de Sa Majesté représenta le grand Berger de Lemnos, pièce qu'elle avoit promise depuis longtemps.

Mardy 11 Aoust. L'Oedipe de M. Corneille & les Fragments de Molière, accommodez au Theatre par M. de Brecourt, furent representez à l'Hostel de Bourgogne.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau d'Adresse du Sieur Colletet, pour en informer le Public.

Une personne veut vendre argent comptant une bonne rente, dont le fonds est de deux milles livres, et qui luy rapporte cent francs au denier vingt, ladite rente bien payée tous les trois mois de l'année par un particulier très solvable ; le contrat en bonne forme, & insinué au Chastelet de Paris ; quiconque voudra traiter de cette affaire fort seure, n'aura qu'à s'adresser à Nostre Bureau d'Adresse, & on luy donnera toutes les facilitez & toutes les lumières nécessaires.

Un homme sçavant dans la Poësie Latine, offre sa Plume à Messieurs de Ville, sous la faveur de quelque reconnoissance honneste, pour faire toutes les Inscriptions des Fontaines, Arcades, Portes & Edifices publics, presente pour essay ces deux suivans Distiques, l'un pour la Fontaine des Halles, l'autre pour celle qui est édifiée de neuf à la Porte Saint Germain abbatuë. Pour la première.

Quis neget Ædiles Urbis verè esse parentes.
Hic præbent potum scilicet, hicque cibum.

Pour la seconde,

Currite Germani fauces lœto impete qui vos
Excitet, hic Victor Germanas terruit undas.

On indiquera sa demeure & son nom au Bureau d'Adresse, si on désire l'honorer de cet Employ, dont il est capable.

On est sur le point d'adjuger définitivement trois belles maisons attenant l'une de l'autre sur le Quay de la Tournelle, de la succession de feu Monsieur Duduit, Procureur General de la Cour des Monnoyes, sur l'enchère de trente-sept-mil-deux-cens livres sauf quinzaine; ceux qui voudront encherir s'adresseront, s'il leur plaist chez Monsieur Pourfour, près l'Arcade de Bretonvilliers Isle Nostre Dame, ou chez Monsieur Aumont Notaire, demeurant vis-à-vis les Carmes de la Place Maubert.

Il y a des immeubles à vendre de la succession de M. de Lyonne, Ministre & secretaire d'Estat; sçavoir le Marquisat de Berny, & la Seigneurie de Fresne, une maison à S. Germain en Laye, & plusieurs terres dépendantes de l'Hostel de Lyonne. On pourra s'addresser à M. Picard, vis-à-vis l'Hostel de Condé.

On sçait une fort jolie maison à vendre à deux lieues de Paris, consistant en porte cochère, corps de logis contenant sale carlée d'un costé, et cuisine de l'autre, quatre chambres de plain pied,

avec ses greniers au-dessus, et une Chambre à veuë ouverte de tous costez, le tout honnestement meublé, un grand jardin planté de bons arbres fruitiers à porte treillissée de fer, & une issuë dans la prairie. Item un autre petit corps de logis pour le Vigneron, composé d'une sale et d'une chambre, grenier, poullaillier, étable à huit chevaux, et une autre à vache, et deux arpens et deux perches de vignes situées au meilleur endroit du pays.

Une personne a perdu un pacquet de papiers qui luy sont de très grande importance, où se rencontrent plusieurs recepiscez. Si quelqu'un en a le vent, on nous en donnera advis, & il aura une recompense honneste.

Nous avons avis d'une grande maison à vendre, qui a porte cochère sur le devant & une issuë par derrière, elle consiste en trois corps de logis, un sur la ruë, un sur le milieu, l'autre sur le derrière; Deux grandes courts entre deux, remise de carrosses, trois beaux escaliers, trois fosses, deux puits, onze pièces de plain-pied, le tout basty de neuf, garny de tuyaux de plomb, pour la jettée des eaux. On en tire, bien payé deux-mil-deux-cens livres de loyer : Le prix dudit héritage est de cinquante mil livres, dont il en faut déduire seize pour huit cens livres de rente, à prendre sur ladite maison, que l'acquereur rachetera à sa commodité; ainsi il suffira d'avoir comptant trente-quatre-mil livres, ou d'autres maisons ou

rentes dans Paris, que l'on prendra en échange, ou pour parfaire au défaut des deniers comptans. On indiquera toutes choses sur cette matière au Bureau.

L'honneste homme qui proposa son remede dans le Journal de la Semaine passée, page 19, *donne avis au Public que ce mesme remede, a depuis quelque tems opéré de bons effets envers plusieurs personnes de condition qui en ont esté fort soulagées, et mesme gueries.*

AVIS PARTICULIER

Si Messieurs les Libraires desirent faire connaître leurs Livres, non-seulement à Paris, mais dans les Provinces, ils sont invitez de nous en communiquer les titres, & de nous en declarer leur prix, & leur grandeur, pour leur propre utilité, & pour la commodité publique.

Si quelqu'un a des Meubles precieux, Montres, Bijoux, Cabinets, Lustres, Tapisseries, Cristaux, Tableaux, Estampes, Sculptures, Graveures, ou autres choses curieuses, dont il veule se défaire, il peut nous en donner pareillement avis.

Les beaux Chiens perdus, Levrettes, Chevaux, Papiers, Sacs, Cedules, Promesses, ou autres pertes, de quelques nature qu'elles puissent estre.

Item, les Rentes & Maisons à vendre, afin que tout soit profitable au Public.

Si les honnestes gens qui tiennent des Conférences & de petites academies, pour cultiver les belles Lettres, nous donnent quelque part aux belles choses dont ils s'entretiennent nous en entretiendrons quelques fois aussi le public.

En parlant du chartreux mort dans le dernier Journal pag. 15, *on s'est oublié de mettre le R. P. Dom Luc, & l'on repare icy cette faute innocente.*

Pag. 19, *l'Evesques de Sens, lisez Sées.*

Si quelqu'un sçait une maison de quatorze, quinze ou seize mille livres à vendre, & qui soit de rapport, à deux lieuës de Paris ou environ, du costé de Saint-Denis, & que l'on y puisse aller par la Porte Saint Martin ou du Temple, qu'il prenne la peine de nous le faire sçavoir, & l'on sçait une personne qui pourra s'en accommoder.

On continuera tous les jeudis, à donner au Public tout ce qui se passera dans la Semaine: Et les Cahiers, tant les premiers que les derniers, qui tous ensemble composeront une suite curieuse et necessaire, se distribuëront tous les jours au Bureau d'Adresse des Journaux estably pour lesdits Avis et Affaires publiques, chez le Sieur Colletest, ruë du Meurier, proche Saint Nicolas du Chardonnet, en attendant qu'il establisse ledit Bureau proche du Palais, pour le soulagement de tant d'honnestes gens, qui l'honorent de leurs visites.



QUATRIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la Semaine de plus considérable pour le biën Public.

CETTE semaine a esté si sterile en nouvelles; & ce qui nous en est venu mesme au Bureau d'Adresse nous a paru de si peu de conséquence, qu'on n'a pas jugé à propos d'en charger ce papier; Jusqu'à ce que l'on nous en communique donc de meilleures & de plus dignes de la lecture de tant d'honnestes gens, qui daignent jetter la veuë sur nos Journaux; Nous nous contenterons d'informer le public des Avis que nous avons receus, & des affaires, dont on nous a laissé les Memoires.

Du Mercredy, 12 Aoust 1676.

Si quelqu'un desire s'accommoder d'une Office de sergent à Verge au Chastelet de Paris: On en sçait une franche et quitte de toutes choses, dont

on fera une très-honneste composition, et l'on pourra s'adresser à nous pour cette affaire.

Le mesme particulier vendra pareillement trois quartiers de vignes en valeur, scizes dans l'étenduë de Montlhery, qui sont loüées sur le pied de vingt livres l'arpent. Quelqu'un sera peut estre bien aise d'ajouter ce bon morceau à quelqu'autre qu'il pourroit avoir déjà dans le mesme Territoire.

Du Jeudi, 13 Aoust. *Un honneste homme se veut pareillement défaire et traiter d'un Office de Bestail à Pied fourché dans la Ville & Fauxbourg de Paris; & il en fera composition honneste. Si quelqu'un desire s'en accommoder, nous luy donnerons avis du nom de la personne & de son adresse.*

Un memoire nous vient d'estre communiqué par lequel on fait assavoir que l'Hostel de Vendosme, scis ruë St-Honoré, consistant en divers bastimens, trois courts et jardins, est à vendre presentement, du consentement de Messeigneurs les Duc & Chevallier de Vendosme, & de Messieurs les Directeurs de leurs creanciers, en conséquence, d'un Arrest du Conseil d'Estat du Roy; Ses encheres seront receuës tous les Lundis, chez Maistre François Secousse, Procureur en Parlement, dans la ruë de S. Christophle, près Nostre-Dame.

On a apporté au Bureau d'Adresse cet avis, que Michel le Petit, ruë S. Jacques, à la Toison d'or; vend deux Livres curieux, l'un intitulé Histoire du Droit Canonique, avec l'explication des lieux

qui ont donné le nom aux Conciles, où le surnom aux Auteurs Ecclesiastiques, etc., par M. Doujat, Professeur en Droit-Canon, & Historiographe du Roy.

L'autre est un Traité du Ban & Arriere-Ban par M. de la Roque, qui se vend chez le mesme, Michel le Petit.

Du Vendredy, 14 Aoust. *On donne avis à ceux qui auront des vendanges à faire, qu'un Maistre Tonnelier de Paris, expert dans son Métier, donnera des Futailles de toutes grandeurs, bien faites, de bon bois, bien reliées & bien conditionnées à fort bon prix, & à cinq sols moins que les autres ne les vendent. On apprendra sa demeure dans nostre Bureau d'Adresse.*

Le Benefice dont il est parlé dans le second Journal pag. 11, & dont quelques personnes sont en peine, est à quinze ou seize lieuës de cette Ville, proche de Laon. On indiquera le nom du lieu à ceux qui voudront permuter contre quelque petite Chapelle autour de Paris.

Si l'on est en peine aussi du Prix d'une maison fort jolie, située à deux lieues de Paris, dont nous avons fait mention dans nos Cahiers précédens, p. 26, on sçaura qu'elle est de huit mil livres.

Du Dimanche, 16 Aoust. *Un honneste homme de bonne famille, & d'esprit inventif, a découvert un*

secret, par lequel sur la plus haute montagne qui soit autour de Paris, pourvu qu'il s'y trouve du sable, il peut faire naistre une fontaine intarissable, de telle grosseur & de telle quantité d'eau que l'on voudra, & qui sera mesme tres-excellente à boire ; d'où ensuite par receptacles & tuyaux on la conduira partout où l'on le jugera necessaire. Si l'on desire écouter les propositions de cette personne, qui en fera l'espreuve, & qui ne se découvrira qu'aux Puissances superieures, ou qu'à ceux que le Roy voudra commettre pour cet effet. On enseignera sa demeure & son nom dans nostre Bureau d'Adresse, & tout d'un tems, elle declarera d'autres secrets encore, pour conduire un bras de la Seine dans Versaille pour son embellissement.

Ce mesme jour M. l'Abbé Soning soûtint publiquement un Acte dans la sale des Cordeliers, magnifiquement parée; Auquel presida Monsieur l'Abbé Colbert ; l'Assemblée nombreuse en sa consideration, fut composée de beaucoup de Prelats, de Ducs & Pairs de France, & de quantité de personnes qualifiées de la Robe : Le Soûtenant y fit paroistre la solidité de son jugement, par la force de ses raisonnemens, & la vivacité de sa mémoire, par les autoritez dont il sceut les appuyer ; Ensuite de cette Action celebre, quelques Dames de merite qui s'y trouvèrent pareillement, furent regalées d'une magnifique Collation.

Du Lundy, 17 Aoust. *Si les Dames sont curieuses d'avoir une Pommade souveraine, naturelle & sans fard pour les dehaller du grand air de la campagne, elles pourront envoyer s'il leur plaist en nostre Bureau d'Adresse, & on leur indiquera celle qui en a trouvé le secret, & qui en distribuë ou les pots ou les boëtes.*

Du Mercredy, 18 Aoust. *On donne avis que pendant l'Octave de l'Assomption de la Vierge, qui commença Samedy dernier, & finira Samedy prochain 22 du présent mois d'Aoust, il y aura Prédication à dix heures du matin dans l'Eglise Parochialle de S. Paul, par un Reverend Pere Augustin du Fauxbourg Saint-Germain. On exhorte les curieux de l'entendre, & l'on espere qu'ils y auront de la satisfaction.*

On termine aujourd'hui les Prières de Quarante-Heures dans l'Eglise & Prieuré du Temple, qui estoient establies afin de prier Dieu pour la conservation de Messieurs de l'Ordre de Hierusalem, & Habitans de l'Isle de Malthe, qui présentement sont affligez de la contagion.

On celebrera jeudy prochain la feste de S. Bernard aux RR. P. P. Feüillans de la ruë Saint Honoré, où M. l'Abbé d'Evron doit prescher; comme doit faire aussi M. l'Abbé Fardy aux RR. PP. Bernardins, proche S. Nicolas du Chardonnet.

On continuera tous les Jeudis, à donner au Public les journaux des Avis & Affaires publiques, dans le Bureau d'Adresse, estably chez le sieur Colletet, ruë du Meurier, proche Saint Nicolas du Chardonnet; Et l'on distribuëra tous les jours dans ledit bureau tout ce qu'il y a de Cahiers depuis son Establissement, qui tous ensemble contiennent une suite curieuse & necessaire. Les jours pour recevoir les Avis & Memoires sont les Lundy, Mercredy & Vendredy l'apresdinée, depuis une jusqu'à six heures du soir; & l'on taschera de satisfaire ceux qui nous honnoreront de leurs visites.



CINQUIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la semaine de plus considérable pour le bien Public.

Il paroist par la pluralité d'Avis et d'Affaires que l'on vient de communiquer de jour en jour dans nostre Bureau d'Adresse; que Paris commence à connoistre quelle est l'utilité de son Restablissement: et quoyqu'il y ait des gens mal intentionnez, qui taschent d'en blasmer l'usage, marque qu'ils ne sont pas fort affectionnez au bien public; si est-ce que les personnes raisonnables qui prennent toûjours les choses du bon biais, et qui ne regardent pas simplement le tems present; mais sa suite, et les succez avantageux que les bons desseins peuvent produire; Louent nos soins laborieux, et contribuent elles-mesmes tout ce qu'elles peuvent pour les faire réussir, et pour en apprendre le succés à ceux qui l'ignorent; Aussi est-ce ce qui nous encourage de continuer, et si; Quoy que cette

saison où tout le monde presque est à la campagne, pour faire la récolte de sa moisson, ou à l'Armée, soit une saison morte; nous avons toûjours eu de quoy fournir la carriere, et contenter la curiosité de ceux qui ont pris goût à nostre Ouvrage; Que sera-ce cet hyver, quand chacun estant de retour, sçaura par nos premiers Journaux tant d'affaires qui se seront déjà passées?

Certes il ne faut point douter que nos petits commencements n'ayent alors de grandes suites; et qu'ils ne soient un favorable secours à tant de Particuliers de tous estats et de toutes conditions, ou qui n'ont personne à qui ils puissent communiquer leurs pensées, ou qui n'ont ny assez de hardiesse ny assez d'intrigue et quelquefois même assez d'usage de l'expression pour en debiter l'importance ou pour en faire connaître la nature et son utilité.

Merveille de la Nature.

On fait voir aux curieux à Paris un certain fruit d'une grosseur extraordinaire, cueilly sur un Rocher dans les Isles de l'Amerique; Il est à peu pres de la forme du Melon divisé en vingt costes; et quoy qu'il y ait six mois entiers qu'il soit séparé de sa tige; Si est-ce qu'il est aussi vermeil que s'il venait d'estre cueilly : On l'appelle dans le pays Echinomé Locatas, et selon nos termes Latins, *Melocardus Echinatus.*

Action Publique

Le R. P. Menestrier de la Compagnie de Jesus, doit prescher vendredy prochain 28 aoust aux RR. PP. Prémontrez ruë Hautefeüille, à cause de la Feste de S. Augustin qu'ils doivent celebrer.

Merveille de l'Art

On montre à Paris un Cercle, qu'on appelle la Maison Royale, qui contient diverses figures, representant au naturel quantité de Cavalerie montée à l'avantage, et d'Infanterie dans l'ordre, et dans les rangs de bataille ; Sa Majesté y paroist dans un éclat magnifique, Monseigneur le Daufin, Monsieur Frere unique du Roy, Monseigneur le Prince, et quantité d'autres Princes et Seigneurs de la Cour, qui ravissent les spectateurs par la richesse de leurs habillements, et par la naïfve representation, où il semble ne manquer que la parole.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau du sieur Colletet, pour en informer le Public.

Du Mercredy 19 Aoust 1676. *Une personne est dans la volonté de se défaire de deux grands Tableaux de prix, de l'Ouvrage de M. le Brun; l'un représente la Sainte Famille, et l'autre Saint Leonard, qui délivre quelques Captifs. Si quelque curieux desire les achepter, on luy en fera une honneste composition, et on luy enseignera le lieu dans le Bureau d'Adresse.*

On demande une Ferme qui soit à quatre, cinq, six, sept ou huit lieuës de Paris, et qui soit un peu détachée des villages circonvoisins, du prix de deux cens cinquante ou trois cens livres, ou que l'on veüille donner à rente, on trouvera personnes qui s'accommoderont de l'une ou de l'autre maniere.

Une personne demande la somme de cinq cens livres à emprunter, en faisant contract, et neantmoins pour seureté et nantissement de cette somme, Ladite personne mettra ès mains de celle qui prestera l'argent de la vaisselle d'argent pour l'équivalence de ladite somme : L'affaire est bonne de cette manière, et l'on ne peut rien risquer.

Du Jeudy 20 Aoust. *Quelqu'un demande à achepter présentement une Charge de Receveur ou Controolleur des Decimes; il n'importe dans quelle Province ou Diocese elle soit establie, pourvu qu'elle soit franche et quitte de toutes charges et hypotheques, et l'on ne se soucie pas du prix haut ou modique mesme, puisque l'accommodement sera facile, et que la somme que l'on y veut employer est toute preste. On n'aura qu'à s'adresser à nous pour cette affaire.*

Du Vendredy 21 Aoust. *On donne avis qu'une personne qui est en cette Ville, a une belle Terre à cinquante lieuës de Paris en Normandie, dont elle veut se défaire, affermée presentement huit cens écus, dont on traitera fort seurement avec qui voudra l'achepter : elle ne passera pas le denier dix, quoy qu'il y ait toutes les asseurances pour l'acquereur; il faut seulement ne point perdre de temps, parce que la chose en vaut la peine.*

Il y a une maison fort propre et fort agreable à vendre à une petite lieuë de Paris, qui consiste en un corps de logis bien basty, divisé en sale et cuisine, chambres hautes et greniers au dessus, court et beau jardin d'un quartier d'étenduë ou environ, planté de bons arbres fruitiers, et d'une longue treille bien garnie, du rapport tous les ans de près d'un muid de verjus, et l'allée principale, qui est un jeu de boule de longueur, est accompagnée d'un pavillon couvert d'ardoise, qui sert de

sale pour boire et pour manger. On donnera toutes les seuretez pour l'achapt de ladite maison, dont le prix est de deux-mil livres, et l'on s'accommodera de la moitié de la somme en deniers comptans, puis l'on traitera du reste sous bonnes asseurances.

Du Dimanche 22 Aoust. *On donne avis qu'il y a une maison située dans l'un des meilleurs quartiers de la Ville de Paris, loüée presentement sept cens livres, consistant en treize feux, court, puits et caves à mettre plus de trois cens pièces de vin, et qui vaut vingt-mil livres, dont un quart a esté vendu à un prix fort modique; et comme sous le nom d'un parent de la lignée on peut entrer dans ledit bien par retrait, et gagner plus d'un tiers, en s'accommodant avec ledit parent, et rendant à celuy qui l'a acheplé deux-mil-cinq-cens livres. Si quelqu'un désire s'en accommoder, ledit parent, sous le nom duquel se fera le rachapt, donnera son consentement afin que l'acquereur demeure en pleine possession, et puisse par ce moyen acquerir la maison entiere, les autres parts ayant esté acheptées de mesme; et ce sera un bon et solide heritage. On saura le lieu et les noms au Bureau d'Adresse.*

On a pris il y a deux ou trois jours à une pauvre Blanchisseuse dans un Batteau à lescive, proche la Porte S. Bernard, pour six à sept cens livres de beau linge, consistant en cinq chemises de Hol-

lande fines de vingt-une livres pièce, et trente-deux pacquets de mesme, qui sont tabliers à dantelle, mouchoirs, rabats fins et dantelles séparées, ce qui met cette pauvre créature dans le dernier désespoir, veu que tout appartient à une seule personne : Si quelqu'un en peut donner quelques nouvelles, découvrir et oüir parler de ceux qui ont fait le vol, il n'aura qu'a s'adresser au bureau d'Adresse, et l'on promet de le récompenser honnestement de ses peines.

Une personne se veut défaire d'un beau Cabinet d'orgues bien conditionné, et qui sort de la main d'un excellent ouvrier. Si quelqu'un s'en veut accommoder, il sera satisfait et du prix raisonnable, et de la bonté de la marchandise.

Du Lundy 24 Aoust. *Nous sçavons au Bureau d'adresse quelques Commissions vacantes dans quelques provinces, ou les gages sont fort honnestes. Quiconque en souhaitera quelqu'une, n'aura qu'à s'adresser à nous, nous luy donnerons toutes les lumières nécessaires pour les remplir.*

On donne aussi avis qu'il y a quelques Offices d'Archers, Huissiers dans les Villes, Bourgs, Villages, Paroisses et autres lieux de l'étenduë du Gouvernement de la Generalité de Paris, et Isle de France, pour l'utilité publique, qui sont à vendre à prix raisonnable; Lesdits Officiers créez en vertu d'un Edit de Sa Majesté, et verifié où besoin a esté, avec beaucoup d'exemptions et pri-

vileges, mesme de porter les livrées de Sad. Majesté et d'exploiter et mettre à exécution tous Arrests, Sentences, Jugements, Contrats, Obligations et autres actes de Justice, on les fera recevoir; et on leur donnera, si l'on s'adresse au Bureau, toutes lès asseurances nécessaires.

Un honneste homme qui s'est acquis par une longue expérience la connoissance de quelques secrets, offre aux Dames particulièrement une Eau belle et claire, qui a la vertu de tenir le teint frais, de le nourrir, et de dissiper les rides du visage, en sorte qu'elle embellit, et semble rajeunir agreablement la personne. Plusieurs qui sont de la première qualité qui l'ont éprouvée depuis long-temps, rendront témoignage de cette verité, et mesme qu'on la peut boire comme de l'eau ordinaire, tant il est vray qu'elle est sans mèlange et sans fard. On indiquera au Bureau d'Adresse celuy qui la fait et qui la distribuë.

Si quelqu'un se veut défaire de quelque Charge ou Office dans la Maison du Roy, il n'importe de quelle nature; qui soit du prix de quatorze, quinze ou seize mil livres, nous sçavons personnes qui pourront s'en accommoder.

Un Menuisier en Ebene, intelligent dans son Métier, donne avis au Public, qu'il a trouvé le secret de mettre les carrosses en couleur d'Ebene; en sorte qu'ils paroissent veritablement estre de ce bois si precieux et si poly. Si quelqu'un dans les Provinces ou dans les Villes circonvoisines de

Paris, a dessein de luy en faire faire, il pourra s'adresser dans notre Bureau d'Adresse, et nous lui indiquerons sa demeure.

Du Mardy 25 Aoust. *Si quelqu'un sçait, ou s'il a quelque Charge de Judicature à vendre, comme d'Advocat ou de Procureur du Roy dans quelque Province, on a une persònne qui pourra mettre dix huit ou vingt mil livres, et plus, s'il en est besoin; mesme s'il y a quelque Greffe considérable, à Paris, dont on veuille s'accommoder, on poussera jusqu'à dix mil écus, pour une affaire de cette nature.*



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les titres au Bureau d'Adresse.

La Jurisprudence du Palais reduite en Maximes, tirées et compilées du Droit, des Arrests, des Ordonnances, et de la Coustume de Paris; Il se vend au Palais chez Charles de Serey, et Jean Guignard dans la grand'sale. Ce livre est nécessaire aux Advocats et nouveaux Juristes.

Histoire du Schisme d'Angleterre de Senderus, mise en françois par M. de Maucroix, Chanoine de Reims. Elle se vend chez Praslart, ruë S-Jacques, à l'Occasion.

Usage du Pantometre, instrument Geométrique nouvellement inventé par M. Bullet, et enrichy de quantité de figures curieuses, ibidem.

Les chroniques des Urselines, recüeillies pour leur propre usage par un Auteur Anonyme. Chez Eloy Elie, ruë des Sept Voyes, proche S. Hilaire.

Relation des Negociations qui se sont faites à la Cour de Rome, pour la Promotion au Cardinalat des Sujets proposez par la France. Cet ouvrage qui doit estre Curieux se vend chez Guillaume de Luynes au Palais.

Le mesme de Luynes vend aussi le Livre de la Prison du sieur Dassoucy, en Vers et en Prose.

On a mis depuis quelques jours un Livre en lu-

miere, composé par Maistre Gerard Rousseau, Advocat en Parlement, qui contient les termes de la Pratique sous les Lettres de l'Alphabet, les procedures Civiles et Criminelles, suivant la nouvelle Ordonnance; et l'on peut dire à la gloire de l'Auteur que depuis que la Pratique est en usage, personne que luy ne la traitée d'une manière si facile ny si instructive, puisqu'elle est dans un bel ordre, et que ses regles sont infaillibles.

Autre Livre intitulé les Coustumes de Châlons, avec les Commentaires de Maistre Louis Billecart, Advocat en Parlement, et Ancien au Presidial de Châlons, où sont traitées les plus belles et les plus importantes questions de droit Coûtumier. Il se vend à Paris chez Charles de Sercy dans la grand'Sale du Palais.

On donne avis que le Journal précédent est encore remply de très bonnes affaires.

On continuëra tous les Jeudis, à donner au Public les Journaux des Avis et Affaires publiques, dans le Bureau d'Adresse, estably chez le sieur Colletet, ruë du Meurier, proche Saint Nicolas du Chardonnet; Et l'on distribuëra tous les jours dans ledit Bureau tout ce qu'il y a de Cahiers depuis son Establissement, qui tous ensemble contiennent une suite curieuse et necessaire. Les jours pour recevoir les Avis et Mémoires, Affiches, Bil-

lets, Ventes, Achapts, Pertes, Secrets, etc., sont les Lundy, Mercredy et Vendredy l'apresdinée, depuis une jusqu'à six heures du soir; et l'on taschera de satisfaire ceux qui nous honoreront de leurs visites.



SIXIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

CONTENANT CE QUI S'Y PASSE

tous les jours de plus considérable pour le bien public

Nous avons fait voir si clairement dans nos Journaux précédens l'utilité de nostre Bureau d'Adresse, et la necessité mesme de son Establissement, qu'il semble que nous n'ayons plus rien à dire, puisque tous les Esprits bien sensez en demeurent d'accord, et benissent le Ciel de ce commerce, qui facilite les affaires; et qui applanit toutes les difficultez, que mille et mille particuliers rencontroient, pour faire réüssir leurs desseins, et pour les donner à connaitre.

Neanmoins j'ajoûteray, qu'il ne sera pas seulement favorable aux gens qui veulent vendre ou achepter, faire profiter leur argent, ou mettre en valeur leurs heritages; mais qu'il sera fort avantageux aux Avocats, Procureurs, Notaires, Commissaires, Huissiers, et autres personnes publiques,

puisque les uns et les autres verront croistre leurs affaires, le nombre de leurs contracts dans leurs Estudes, et leurs droits en mesme temps.

Il ne faut pas de grandes preuves pour persuader cette verité; combien de personnes songeront à vendre, qui n'en avoient pas la pensée? Combien d'affaires à démeler, dont il faudra que les Intelligens du Palais dans la pratique prennent connoissance? Combien de Provinciaux, qui n'ayant aucune habitude à Paris, s'addresseront à nous pour leur donner des lumieres? et à qui les envoyer, selon la diversité et la nature de leurs propositions, sinon à nos Magistrats, et à ceux qui apres ces nobles chefs de la Justice, prennent en main la défense de l'oppressé, de la veuve, de l'étranger, de l'orphelin et du pupile? Ce trait de plume en passant n'est que pour confondre l'opinion malicieuse de ceux qui sement de faux bruits contre un Etablissement que Sa Majesté, aprés Louys XIII d'heureuse memoire, a trouvé aussi juste que necessaire. Ce grand Roy, qui veut tout établir pour le bien de ses Sujets, et qui connoist le bon et les conséquences de toutes choses, a preveu de quelle utilité seroit nostre Bureau d'Adresse, puisqu'il en a voulu confirmer les Lettres Patentes.

Et cela doit suffire, ce me semble, pour répondre une bonne fois à toutes les objections que l'on fait, et à celles que d'oresnavant l'on pourroit faire encore.

Secret utile au public.

La plus grande partie de Paris a déjà fait épreuve de l'Encre luisante portative en masse, qui plus on la garde, plus elle duroit, et devient excellente; On la renouvelle autant de fois que l'on le souhaite, et en quelque lieu que l'on puisse estre, en si grande et en si petite quantité que l'on le désire. Et afin que chacun la puisse dissoudre et liquefier, il ne faut que la faire boüillir un boüillon dans de la bierre, du vin, ou de l'eau, ou en quelqu'autre liqueur suivant les lieux; sçavoir une once pour demy-septier, mesure de Paris; et ainsi à proportion, selon le plus ou le moins que l'on en peut avoir affaire: Ceux qui ne se soucieront pas qu'elle soit si luisante, pourront d'une once en faire une chopine: Et si l'on veut apprendre le lieu où l'on la vend en gros ou en détail, on le sçaura exactement dans nostre Bureau d'Adresse.

Lettres humaines.

Deux sçavans professeurs en Rethorique de l'Université de Paris, ont fait afficher, et donnent avis à la Jeunesse qui desire entrer au mois d'Octobre prochain, dans cette lice d'Eloquence, qu'ils recommenceront avec plus d'assiduité que jamais leurs Exercices, l'un college de la Marche, où il

s'est acquis beaucoup de réputation depuis plusieurs années; l'autre à celuy du Cardinal le Moyne, où son nom s'est fait connoître depuis long-tems. Le premier s'appelle Bernard Colon, le second Pierre Marcel.

Exercices du Droict.

Un sçavant Docteur en Droit exhorte les jeunes gens qui se veulent pousser au Barreau, de le voir pendant les vacances, il les rendra capables de parler en public, de haranguer sur toutes sortes de matières, de joindre la Theorie du Droit à la Pratique, et de se fortifier mesme dans la Langue Latine, afin de ne point perdre ce temps de suspension des Études, et d'affaires publiques inutilement: On apprendra sa demeure et son nom au Bureau d'Adresse.

Piété fructueuse.

Le R. P. Courtaut, Docteur en Theologie, et Religieux Cordelier du grand couvent, preschera le douzième de ce mois au couvent des grands Augustins, à cause de S. Nicolas de Tollentin, dont ils doivent celebrer la Feste. Le public est exhorté d'entendre cet excellent homme.

Ordonnance de police.

Samedy 28 aoust, il y eût une nouvelle Ordonnance de Monsieur de la Reynie, Juge et Lieutenant de police, à la requette de Monsieur le Procureur du Roy au Chastelet, portant iteratives defences à tous Laquais de s'attrouper à peine de la vie ; mesme de porter cannes et bastons, à peine de punition corporelle, et de trois cens livres d'amende contre les maistres, qui demeureront en outre responsables des desordres arrivez par les Lacquais, etc. ce qui fut publié à son de Trompe, et affiché par tous les carrefours de la Ville.

Action publique.

Monsieur de Brosse, Docteur de Sorbonne, qui s'est acquis beaucoup d'estime par son merite et par la prédication, doit prescher, Mardy prochain huitième septembre, à Saint Nicolas du Chardonnet, pour la Feste solennelle de la Naissance de la Vierge.

Du Mercredy 26 Aoust 1676. *On sçait une fort jolie Maison à louer, que l'on peut appeler un petit bijou, du prix de quatre cens livres, fort commode pour deux ménages : Elle est située dans la Ville, proche le Fauxbourg Saint Victor :*

Elle consiste en sale, cuisine, court, cave, et deux beaux estages à plat fonds, carrelez, cabinets, cheminées enjolivées, lieu pour alcoves, et autres commoditez nécessaires. Quiconque la voudra louer, n'aura qu'à s'adresser à nous, et on l'indiquera.

Du Jeudy 27 Aoust. *Une personne a deux Tentures de Tapisserie à vendre, l'une du prix de quatre cens cinquante livres, l'autre de trois cens trente; la premiere n'est point garnie, l'autre l'est entièrement et à profit. Si quelqu'un en a besoin, il pourra s'en accommoder promptement, et y trouvera son compte, puisque c'est une veuve qui veut quitter, et qui consequemment perdra plus d'un tiers sur cette belle et bonne marchandise : Celle de quatre cens cinquante livres, qui est de Flandres, a dix-huit ou dix-neuf aulnes, et deux et demie de hauteur; Celle de trois cens trente livres est environ de mesme grandeur, et de hauteur pareille.*

Si quelqu'un a la curiosité de se faire tirer en cire au naturel, et en petit portrait; Nous indiquerons des gens fort intelligens dans cet Art, et qui ont payé de leurs personnes en diverses occasions, des Peintres pour les portraits, des Sculpteurs pour les Ouvrages de Sculpture et des Graveurs pour des desseins enjouez, ou autres serieux. On sçait aussi des Ecrivains pour la belle écriture, et pour la verification.

Du Vendredy 28 Aoust. *On donne avis d'une maison ou Ferme à six lieues de Paris, qui consiste en un corps de logis, contenant sale et cuisine, deux belles chambres de plain-pied au-dessus, et grand grenier qui regne sur tout le bastiment : Au bout un logement pour le Fermier d'une sale, chambre, grenier et fourny, écuries pour plusieurs chevaux, tout cela basty de neuf, bien approprié et bien commode, n'étant construit que depuis Quatre ou cinq ans au plus. Item, soixante et dix arpens de bonnes terres labourables, et trois ou quatre arpens de pré; le tout affermé deux-cens cinquante livres de rente. Item grande cour à ferme, jardin d'étenduë derriere les logis, planté de grands arbres fruitiers en partie, une filassière, et le reste en potager. On n'aura qu'à s'adresser au Bureau pour cette affaire.*

Il y a encore environ douze arpens de terre médiocres, que le Fermier n'a pas eu par son bail; car on pretend s'en accomoder avec quelques autres personnes.

Si les Imprimeurs et Libraires qui sont du Diocese de Chartres, ont dessein de faire imprimer l'Office d'un des anciens Patrons de cet Evêché traduit en François, avec les Leçons, Respons, Versets, et sa vie recueillie des bons Auteurs, pour la consolation des Ames pieuses envers les Saints Protecteurs de leur Patrie. Ils pourront s'adresser à nous ou nous en faire écrire, et nous leur communiquerons le Manuscrit, sous l'auspice

de quelque honneste gratification pour l'Auteur.

Du Samedy 29 aoust. *On sçait une maison à vendre dans l'un des grands quartiers de la Ville de Paris, et qui ne sera point sujette à estre abattuë : Elle consiste en un fort beau bastiment de plusieurs grands étages aèrez et détachez, boutique arrière-boutique, caves, etc., du prix de trente mille livres; on donnera toutes les assurances que l'on peut demander, et le décret dans la main de l'acquereur.*

Du Dimanche 30 Aoust. *On demande si l'on veut s'accommoder de plusieurs terres, belles et bien conditionnées, toutes en beaux droits, et nullement chargées, remplies de bois de hautes fustayes, couvertes, garnies de garennes, etc. toutes situées en pays abondant, dans l'étenduë de quinze lieües de Paris, et dans des lieux où l'on peut aller commodément en tout temps : L'on en donnera pour cinq, six, sept, huit et jusqu'à dix mille livres de rente. Celui qui s'en veut défaire ne demande point d'argent, mais seulement qu'ils soient solvables; et pour faciliter l'accommodement, l'on prendra pour le prix, des rentes, soit sur l'Hostel de Ville, ou bons particuliers, obligations en bonne forme, maisons dans Paris, jardins de plaisance, meubles curieux, estimez par gens à ce connoissans, et tels autres effets qu'on aura à luy donner en eschange. Cette affaire est très-*

bonne, et qui peut accommoder divers particuliers, puisqu'il y a de bonnes maisons mesme avec lesdites Terres. On n'aura qu'à s'addresser à notre Bureau pour en apprendre le propriétaire.

On demande quelqu'un qui scache la Langue Espagnolle, pour l'apprendre à un jeune Gentilhomme, qui le reconnoistra fort honnestement, et l'on l'indiquera dans notre Bureau d'Adresse.

Du Lundy 31 et dernier Aoust. *On donne avis d'une belle Terre en roture au long de la Loire, consistant en trois cens cinquante arpens d'heritage ou environ, dont il y en a cinquante plantez en bois taillis prests à couper; Le surplus est composé de terres labourables, prez et pasturages, dans lesquels prez il se recüeille plus de foin qu'il n'en faut pour la fourniture de deux Laboureurs, qui demeurent dans ledit lieu; composé de deux Fermes, et d'un pavillon fort agreable et en belle veüe pour le Maistre; et les dites deux Fermes garnies et montées de cinquante bestes à cornes, huit juments, bestes asines, cent cinquante bestes à laine, porcs, volatilles, etc. meublé de foin, de paille et autre fourrage necessaire, desquelles choses on s'accomodera à prix fort raisonnable, et suivant les voyes les plus faciles.*

On vendra une Maison size dans l'un des plus grands Fauxbourgs de Paris, à present loüée quatre cens livres : Elle consiste en deux boutiques, sale dans le fonds, cave, et une chambre

au dessus de ladite sale, court, puits et lieux mettoyens, quatre estages au dessus et à chacun des dits estages plusieurs chambres, dont il y en a six belles sur le devant de la ruë; ladite maison bien bastie de pierre de taille, et presque toute neuve. On la vendra huit mille livres, ou sept-mil-sept cens livres au dernier mot; et l'on ne donnera l'argent qu'après le decret. Ladite maison est chargée de deux cens livres de rente, que l'on racheptera si l'on veut, et l'on donnera toutes les seuretez necessaires pour sa vente.

Du Mardy premier jour de Septembre 1676.
Une personne veut se défaire d'un fort bon Clavessin de defunt Jacquet; il est tout a fait bien conditionné, proprement peint, et orné, tant dedans que dehors, monté sur un beau pied de bois de noyer : on en fera une bonne et honneste composition, et l'on s'adressera pour cet effet au Bureau d'Adresse.

On donne avis à ceux qui voudront parachever la vuidange et écurremens des canaux et estangs de Cachan, appartenans à Messieurs de Saint-Germain des Prez, que l'adjudication s'en doit faire cette Semaine dans ledit Hostel de Saint-Germain des Prez, chez M. Pelisson Conseiller du Roy en ses Conseils, et Maistre des Requesques ordinaires de son Hostel.

On donne avis qu'il y a un honneste homme à Paris fort sçavant dans la Peinture, qui possede

quantité de Tableaux curieux, et d'oyseaux de toute espece, representez au naturel. Si quelqu'un en a besoin, pour orner des Cabinets, Chambres, Galleries, et bordures de cheminées il en fera un prix si honneste que l'on en sera content. Nous indiquerons sa demeure au Bureau d'Adresse.

Du Mercredy 2 septembre. — *On donne avis qu'il y a une maison à vendre dans un des beaux Faubourgs de Paris, consistant en deux corps de logis contigus l'un à l'autre, situez sur le devant de la ruë, ils contiennent trois grandes caves, que les Taverniers peuvent bien loüer, trois sales, huit chambres de plain-pied, partagées en deux estages, et quatre greniers au-dessus, Item, une petite court, fort bon puits de onze à douze toises de profondeur, jardin de plus d'un demy quartier d'étenduë, jeu de boule et berceau, pour manger à la fraischeur, deux meuriers, vendus tous les ans huit livres, treille de verjus, et arbres fruitiers; Elle est loüée presentement Soixante et douze écus, Et le propriétaire outre cela s'est réservé les trois caves, et une moitié de jardin : Elle est du prix de quatre mille cinq cens livres; & le loüage est plus que l'intérêt de cette somme.*

AVIS AUX DAMES

La personne qui a trouvé le secret de l'excellente pommade sans fard et sans mélange, pour

tenir le teint frais des Dames, et les deshâler, apres qu'elles ont esté au grand air des promenades à Paris ou à la campagne, donne advis qu'elle en a fait d'excellente, et qu'elle en a confié quelques pots au Bureau d'Adresse, pour en distribuer à ceux qui en auront besoin.

AVIS POUR LES AMES PIEUSES

Le 14 *de ce present mois de Septembre, jour de l'Exaltation de Sainte-Croix, que l'on doit celebrer à la Sainte Chapelle, les RR. PP. Mathurins de la ruë S. Jacques, iront en Procession le matin adorer la vraye Croix, et à l'issuë de la Grand'Messe la Predication se fera par le R. P. Aujoyaux, Religieux du mesme Ordre, l'un des gentils esprits de cette Maison.*



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les titres au Bureau d'Adresse.

Cours d'Architecture, enseigné dans l'Académie Royale d'Architecture, par Monsieur Blondel, Mareschal de Camp aux Armées du Roy, Directeur de l'Académie Royale d'Architecture et Maistre de Mathematique de Monseigneur le Daufin; Ce Livre se vend chez l'Auteur ruë Jacob, et merite bien que les curieux en grossissent leur Bibliotheque.

Le Plan de la Ville de Paris, levé par les ordres du Roy, et par les soins de Messieurs les Prevost des Marchands et Eschevins, par le sieur Bulet, Architecte de Sa Majesté et de la Ville, sous la conduite de M. Blondel, Mareschal de Camp, etc. Et se vend à Paris chez le sieur Blondel, ruë Jacob, proche celle de Saint Benoist, au Fauxbourg Saint Germain.

Livre de pieté intitulé les plus beaux Eloges que les Saints-Pères et autres Auteurs pieux ont donné à la Sainte Mere de Dieu, dedié à Mademoiselle de Blois. Il se vend chez Geoffroy Marchier ruë Saint Jacques, à la Ville de Rome.

Lettres spirituelles sur les scrupuleux, écrites par deux grands serviteurs de Dieu, et Directeurs des Ames, adressées aux personnes qui sont atta-

quées de ces inquietudes d'esprit. Elles se vendent chez Jacques de Laizè-de-Bresche, ruë Saint Jacques, à l'image de Saint Joseph, proche la fontaine Saint Benoist.

Tables generales du Droit, servant de Carte universelle et de Mappemonde à l'immensité des Loix inserées dans les six grands volumes qu'on appelle le Cours Civil et Canon, avec une nouvelle disposition des mesmes Loix, corrigée des erreurs de leurs anciens Compilateurs, et mis dans un ordre curieux et commode, pour le soulagement de la memoire. Ouvrage necessaire aux plus sçavans de l'une et de l'autre Profession, Juges, Magistrats, Advocats, et à tous ceux qui enseignent ou estudient le Droit; Dedié à Monseigneur le Chancellier, par Maistre Antoine Geoffroy, Advocat au Parlement de Provence : et se vend à Paris chez Estienne Loyson au Palais, dans la Gallerie des Prisonniers, au Nom de Jesus. Ce livre est infolio, on le vend demy Loüis.

Comme il n'y eût pas assez d'espace dans nostre dernier Journal, nous nous contentasmes de Louer un Livre et son Auteur, qui le meritent avec justice, puisqu'ils sont dans l'approbation universelle, sans en rapporter le titre : Si quelqu'un donc en est en peine; c'est la Methode Veritable d'apprendre en peu de temps la Pratique, avec quelques Traitez de toutes les matières qui sont en usage en France; composée par Monsieur Rousseau, Docteur en Droit, Advocat en Parle-

ment, et qui se vend à Paris au nom de Jesus, chez Estienne Loyson, au Palais.

On donne Avis aux gens d'intrigues et d'affaires, que ce Journal, et ceux qui le précedent, sont remplis d'avis tres utiles, et qui peuvent leur procurer un gain honneste et légitime.

AVIS SUR CE JOURNAL.

Comme il est venu beaucoup plus d'affaires au Bureau d'Adresse cette Semaine qu'en toutes les autres, nous n'avons pû nous dispenser de donner trois Cahiers au Public; et c'est ce qui a fait en mesme temps que nous avons reculé d'un demy jour, le Mercredy n'ayant pas esté suffisant pour imprimer un si grand nombre de choses à la fois.

On continuëra tous les Jeudis, à donner au Public les Journaux des Avis et Affaires publiques, dans le Bureau d'Adresse, estably chez le sieur Colletet, rüe du Meurier, proche Saint Nicolas du Chardonnet; Et l'on distribuëra tous les jours dans ledit Bureau tout ce qu'il y a de Cahiers depuis son

Establissement, qui tous ensemble contiennent une suite curieuse et necessaire. Les jours pour recevoir les Avis et Memoires, Affiches, Billets, Ventes, Achapts, Pertes, Secrets, etc., sont les Lundy, Mercredy et Vendredy l'apresdinee, depuis une heure jusqu'à six heures du soir; et l'on taschera de satisfaire ceux qui nous honoreront de leurs visites.



SEPTIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la semaine de plus considérable pour le bien Public.

Le commun Proverbe dit que les jours se suivent, et ne se ressemblent pas; il en est de mesme du cours des Affaires; Dans une semaine elles viennent en foule, et dans une autre elles nous donnent du relâche; c'est ce mélange du plus et du moins, qui fait le divertissement des hommes: Ainsi dans la saison des Vacations, peut-estre n'y aura-t-il qu'un Cahier la semaine, dans un autre deux, par hasard trois; et nostre nombre ne laissera pas, Dieu aydant, d'estre égal à la fin de l'année, et tout le monde par cette égalité se trouvera satisfait.

Prolongation

Nouvelle Ordonnance de Monsieur de la Reynie, Juge et Lieutenant General de Police, à la

trés humble priere des Marchands de la Foire Saint-Laurent, affichée par tout où besoin a esté, et publiée à son de Trompe, portant prolongation de ladite Foire de S. Laurent, en faveur desdits Marchands, à commencer depuis le premier septembre, jusqu'au quinziesme du mesme mois, pour leur donner moyen de se recuperer des grands frais qu'ils ont esté obligez de faire, pour le transport de leurs Marchandises et le peu de vente qu'ils en ont faite.

La Coustume enseignée

Il ne suffit pas pour hanter le Barreau, de sçavoir le Droit Romain; les affaires du monde ne roulent pas toûjours sur les Loix écrites, la coustume est un Docteur en diverses occasions, car où celles-là défaillent, celle-cy prend la place; c'est pourquoy les jeunes gens qui aspirent à la Robe, peuvent ne pas laisser echaper l'occasión favorable d'un honneste homme, qui leur offre ses soins, pour leur faire un Cours de Coustume pendant les Vacations. Il loge sur le Quay qui aboutit à l'horloge du Palais d'un costé, et au Cheval de Bronze de l'autre.

Reagrave d'importance

Apres trois Dimanches consecutifs que Monitoires ont esté publiez, comme on le peut voir dans

l'un de nos Journaux précédens; on publia le sixieme Septembre 1676 dans les Paroisses ce Reagrave contre les mesmes certains Quidams dénommez dans lesdits Monitoires, accusez de banqueroute ouverte, et d'avoir diverty quantité d'effets, latité et caché de l'argent, etc., le tout à la requeste et poursuite de Messire Vincent Hotman, Chevalier, Seigneur de Fontenay, Conseiller du Roy en ses Conseils, Intendant de ses Finances; Messire Philippes de Genou, Seigneur de Guibeville; et Messire François Malo, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement; Messire François le Gros, Conseiller du Roy en son Grand Conseil; Messire Jacques Deffita, Conseiller du Roy en ses Conseils, Lieutenant Criminel de la Prevosté et Vicomté de Paris; Messire François Moulier, et plusieurs autres, tous Complaignans et Créanciers, et Directeurs des autres Créanciers de Messire Jean du Bouchet, Marquis de Sourches, et de defunte Marie Nevelet son épouse, et de Messire François Louis du Bouchet et de leur fils, et de Dame Marie Geneviève de Chambes son épouse, et autres.

Nouveau billet apporté au Bureau d'Adresse, par lequel on donne avis que la Bibliothèque de feu M. Blaise, Chapelain perpetuel de la Basse Sainte-Chapelle, consistant en quantité de Manuscrits, Livres de Théologie, Peres de l'Eglise et autres, est toûjours à vendre, chez Monsieur Blondel, Docteur Regent, en la Faculté de Médecine, ruë S. Denis, vis-à-vis les Filles-Dieu.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau d'Adresse du Sieur Colletet, pour en informer le Public.

Du Mercredy 2 Septembre 1676. *Nous sçavons une fort jolie maison à vendre, située hors l'un des Fauxbourgs de Paris, que l'on peut ainsi appeller aux champs et à la Ville; Bien des Marchands et des Bourgeois, qui ne veulent pas s'éloigner de leur trafic et negoce, seront peut-estre bien-aises d'une si favorable rencontre : Elle est du prix de trois-mille-cinq-cens livres, et consiste en une sale basse fort propre, cave de mesme grandeur, une court, un puits, deux estables, dont on peut faire de l'une une écurie. Item, deux chambres bien logeables, et un grenier. Plus un beau jardin d'un demy arpent ou environ, ou il y a une treille de fort bon rapport, qui règne tout autour : L'achat en est fort seur, puisqu'il n'y a ny charges ny hypothèques ; et nous en donnerons au Bureau d'adresse telle connoissance que l'on souhaitera.*

Du Jeudy 3 Septembre ; *Il y a certaines affaires dans la vie, dont on peut répondre de la bonte et*

du succez : Celle-cy est de cette nature. Une personne vendra quatre bonnes obligations en bonne forme, passées par devant Notaires, sur des particuliers très solvables : La première est de trois cens soixante et quinze livres, pour argent presté : La seconde de cent deux livres, prestées pareillement, pour tirer la débitrice d'affaire urgente, et d'une condamnation par corps : La troisième est de deux-cens soixante et dix livres pour Marchandise achetée de prix fait et delivrée : La quatrième, de la somme de cinq cens-vingt-cinq livres, pour prest et parfaits payement de diverses Marchandises fournies et livrées, et au cas que l'acheteur doute encor de la solvabilité des parties, après bonnes et deues declarations de leurs biens et facultez et desdites obligations de fraische datte toutes signees et paraphees de deux Notaires, le vendeur s'obligera de luy-mesme, fera signer et ratifier tous ceux qui sont interessez dans ladite affaire; et mesme il s'accommodera moitié argent comptant, l'autre sur bons effets ou vaisselle d'argent, suivant la prisée qui sera faite par gens qui s'y connoissent, ou enfin sur quelque rente particulière ou petite maison bien seure et commode dans quelque endroit de Paris que ce puisse estre.

On sait une belle paire d'Armoire à vendre toute neuve et fort bien travaillée, à deux grands guichets brisez, pour serrer des habits, du linge ou d'autres hardes : Elle est de ces beaux bois ondoyez, et faite par un bon ouvrier : et elle pour-

roit estre commode mesme pour serrer des Livres curieux et particuliers dans une Bibliothèque.

Du Vendredy 4 Septembre. — *Une personne a perdu dans les Capucines un Porte-cédule; où il y a des papiers qui lui sont de la dernière conséquence, et qui regardent les bastiments de Versailles. Si quelqu'un en a nouvelle et le peut découvrir, et qu'il nous le fasse sçavoir au Bureau d'Adresse, on lui promet une fort honneste reconnoissance.*

Du Samedi 5 Septembre. *Nous avons avis d'un bon Benefice simple de deux mille cinq cens livres de rente, qui appartient à une personne dont le nom n'est pas inconnu : ledit Benefice situé en un fort beau pays et fertile, non loin de Paris : Il y a haute, moyenne et basse Justice, droit de chasse et de pesche, et autres droits Seigneuriaux, avec la maison du Beneficier et du Fermier; et l'on demande sur ledit revenu, que l'on fera voir sur les lieux par les baux, estre fixé et asseuré, le tiers de ladite somme, pour la pension viagere du Resignataire.*

On donne avis aux Proprietaires des maisons, et à tous ceux qui font bâtir, tant dans la Ville et Fauxbourgs de Paris, qu'à la campagne, que s'ils ont besoin de bonne et fine ardoise, pour les couvertures de leurs maisons, il y a un Magazin étably pour cette sorte de marchandise, où on

leur en fera très-honneste composition, soit au millier, au cent, ou en telle quantité qu'il leur plaira. On sçaura l'endroit au Bureau d'Adresse.

Jeudy prochain, dixième septembre, dans l'Estude de M. Creuilly, Procureur de la Cour, ruë S. Germain de l'Auxerrois, l'adjudication pure et simple se fera d'une maison et jardin sise ruë du Mail, et de deux maisons encore attenantes, qui appartiennent à M. de Laune : la grande maison est louée à M. de Laré Jageolet seize cens livres, et les deux petites six cens.

Du Dimanche 6 Septembre. *Si pendant les vacations quelqu'un désire se pourvoir d'une Office d'Huissier à Verge au Chastelet de Paris, pour commencer à travailler dès la Saint Martin prochain, on luy en indiquera une au Bureau d'Adresse à fort bon compte, qui n'a ny charge ny hypotheques et la personne qui s'en défera, pourra s'accommoder, si l'on luy donne moitié argent comptant, et l'autre moitié; ou sur de bons effets, ou sous de bonnes assurances.*

BOISSON NORMANDE.

Du Lundy 7 Septembre. *Tout le monde n'est pas né pour le vin; les uns ayment la biere, les autres cherissent le cidre comme un remede mesme salutaire pour le corps humain; Ceux qui auront*

donc inclination pour ce dernier, on en sçait de bon au milieu de la Ville, et qui vient des meilleurs endroits de Normandie sans aller chercher si loin vers la porte Saint-Denis : On sçaura le lieu dans le Bureau d'Adresse, et le nom de la ruë, quand on en aura besoin.

Comme nous sommes dans un siecle où l'on tâche de rafiner sur toutes choses, et où les hommes subtilisent leur esprit, et acquierent tous les jours de nouvelles connoissances; si le pubic en a besoin d'un qui a trouvé par ses soins et par ses veilles, une metode courte et facile, pour apprendre en six mois à la Jeunesse, qui demeure des années entières à perdre son temps, n'aura qu'à s'adresser à nous, et nous luy ferons sçavoir son nom et sa demeure.

Du Mardy 8 Septembre. *La feste de la Nativité de la Vierge s'estant rencontrée en ce jour, le Public a quitté le soin des affaires pour se donner à la piété et à la visite des Eglises et des Hospitaux, où il y a eu de grandes Indulgences, et des prieres ferventes pour la conservation de Sa Majesté, et pour l'heureuse prospérité de ses Armes.*

CONVOY NOTABLE.

Du Mercredy 9 Septembre. — *Madame Lescot, connuë des Illustres et des Curieux de Paris, mourut Lundy dernier 7 Septembre, et a esté*

inhumée aujourd'hui 9 du mesme mois dans l'Eglise S. Barthelemy sa Paroisse.

DIVERTISSEMENT PUBLIC.

L'Académie Royale de Musique quitte la Tragedie d'Atys, pour prendre Vendredy prochain la Mascarade du Carnaval avec ses agréments,

Si quelqu'un a des Livres à vendre, ou qu'il sçache ceux qui s'en voudront défaire, il n'aura qu'à nous avertir, nous avons toujours des Libraires en main avec lesquels on trouvera son compte, et sans que personne en soit imbu.



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les titres au Bureau d'adresse

Nous avons oublié de dire dans le dernier Journal, en parlant des Tables generales du Droit, dediées à Monseigneur le Chancelier, et dressées par M. Antoine Geoffroy, Sieur de la Tour Advocat, que ce Livre est de 40s. en blanc, un écu en parchemin et 4 liv. relié en veau. C'est chez Loyson le jeune au Palais.

Exercices de l'Esprit pour apprendre l'Art de bien parler François, et de se former dans la belle et nouvelle Ortographe, Ouvrage utile au public et à la petite jeunesse, qui commence à lire ou écrire : Ce livre se vend chez l'Auteur rue du Petit-Lyon, aboutissante à la rue de Tournon, Faubourg S. Germain.

Metode nouvelle pour apprendre le Plain-Chant, divisée en 4 parties tant à l'usage de Rome qu'à celuy du Diocese de Paris, par Estienne Droüaux, Maistre de Musique à Paris, et se vend chez Blaisot, rue Bordelle, proche la Porte S. Marcel.

Le Missionnaire universel de l'Oratoire contenant en quatre parties toutes les matières sur lesquelles on peut précher, et qu'on doit traiter aux Missions, trois Avents, deux Octaves du S. Sacrement, et deux tomes de Sermons pour tous les jours de Carême; le tout divisé en 10 *volumes. Ouvrage necessaire à ceux qui preschent l'Evangile, particulièrement à ceux de la campagne, qui ne peuvent avoir de nombreuses Biblioteques, par le R. P. le Jeune, dit le Pere Aveugle, Prestre de l'Oratoire de* JESUS, *chez Frederic Leonard, rue S. Jacques.*

Epistres choisies de S. Gregoire le Grand, qui se vendent chez la veuve du Puis, rue S. Jacques, à la Couronne d'or.

Histoire de Pierre d'Aubusson, grand Maistre de Rhodes, composée par le R. P. Bouhours de la Compagnie de JESUS, *chez Sébastien-Mabre-Cramoisy, ruë S. Jacques aux deux Cigognes.*

La vie mystique de JESUS-CHRIST *dans le très Saint Sacrement de l'Autel, par le R. P. Jacques Noüet, de la Compagnie de* JESUS; *chez François Muguet, rue de la Harpe, à l'adoration des trois Roys.*

Conclusion de l'histoire d'Alcidalis et de Zelinde, commencée par M. de Voiture, et ache-

vée par le sieur des Barres, nouvelle Edition, revuë, corrigée et augmentée ; chez la veuve François Mauger, au quatrieme pilier de la Grand'Sale du Palais, au Roy Cyrus.

Ceux qui veulent s'instruire de la diversité des Affaires que l'on traite au Bureau, et de la nature de celles dont ils nous peuvent donner avis, n'ont qu'à prendre audit Bureau les journaux, qui vont jusqu'à présent au nombre de sept; et dans une heure de temps ils seront sçavans dans ces utiles matieres. On prie Messieurs les Prédicateurs, Auteurs, Professeurs et autres personnes qui envoyeront leurs noms audit Bureau, de les faire écrire correctement et lisiblement, afin que l'on n'y fasse point de fautes. Au reste l'on ne doit pas trouver mauvais si l'on rencontre souvent dans nos journaux, des choses qui sont affichées, outre qu'on nous les apporte pour les inserer dans cette histoire journalière; c'est que la mémoire s'en perdrait quand elles seroient une fois déchirées; et ceux qui écrivent jusques aux moindres choses avenuës dans les temps, sont bien aises de les trouver au besoin avec leurs dattes, pour s'en servir utilement dans leurs écrits.

On continuera tous les jeudis, à donner au Public les Journaux des Avis et Affaires publiques, dans le Bureau d'adresse, estably chez le sieur Colletet, rüe du Meurier, proche Saint-Nicolas de Chardonnet ; et l'on distribüera tous les jours dans ledit Bureau tout ce qu'il y a de cahiers depuis son

Establissement, qui tous ensemble contiennent une suite curieuse et nécessaire. Les jours pour recevoir les avis et mémoire, affiches, billets, ventes, achapts, pertes, secrets, etc. sont les Lundy, Mercredy et Vendredy l'apres dinée, depuis une jusqu'à six heures du soir, et l'on taschera de satisfaire ceux qui nous honnoreront de leurs visites.



HUITIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la Semaine de plus considérable pour le bien Public.

On s'estonne de voir tant d'affaires au Bureau, dans un tems où tout cesse par l'absence de la plus grande partie des gens d'affaires mesme : Cette abondance peut donner à connaître conbien les particuliers trouvent de satisfaction dans l'ordre que nous establissons aux dépens de nos soins, de nos veilles, et de nos continuelles assiduitez; Il ne se passe guère de semaines à présent que l'on achepte quelque maison, que l'on n'échange ou que l'on ne fasse quelque autre accommodement par notre entremise ; et nous avons déjà quelques articles consommez, et divers autres encore, qui ne passeront pas quinze jours sans l'estre. Ceux à qui on a délivré des billets, pour s'aboucher avec les parties, peuvent rendre un fidèle témoignage de cette verité ;

et après qu'ils seront demeurez d'accord de leurs faits, nous les prions de nous en donner avis, afin d'en décharger nos Registres ; et que le public sçache de temps en temps par nos cahiers ce qui s'y sera passé sur ces importantes matieres, dans lesquelles tout le monde en general, et chacun en particulier se doit intéresser.

Vente de Livres

On vient de nous communiquer un billet, qui donne avis de la vente des Livres de feu Monsieur l'Abbé de Castille, consistant en Saintes-Bibles, Pères de l'Eglise, Theologiens, Conciles, Historiens, Ecclésiastiques et Prophanes de France, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne ; laquelle vente se fait sur le quay des Augustins, proche l'Hostel de Luynes, en la maison où estoient les Coches de Lyon.

Arrest Important.

Du Conseil d'Estat, qui réforme plusieurs abus et entreprises des Ministres de Sedan et ce conformément aux Edits et Déclarations du Roy : ledit Arrest en datte du 21 aoust 1676. Imprimé chez Frederic Leonard, Imprimeur du Roy et du Clergé de France avec privilege.

Divertissement honneste.

Ceux qui voudront passer quelques heures du jour innocemment, et apprendre en mesme tems les termes de la Fortification ; sçauront qu'il y en a un jeu estably hors la Porte S. Victor, à l'Entrée du Fossé qui conduit aux Religieuses Angloises,et aux Pères de la Doctrine Chrestienne.

Ordonnance nécessaire.

Nouvelle ordonnance du Roy et de Messieurs les Prevost des Marchands et Eschevins de Paris, portant defences expresses aux particuliers qui tiennent les Batteaux de selles à laver la lescive, d'exiger aucuns droits des porteurs d'eau, qui puisent de l'eau à la Rivière, ains leur laisser la liberté de passer sur les Batteaux et planches conformément à l'obligation qu'ils ont de ce faire par leurs concessions, à peine de punition corporelle ; ladite Ordonnance en datte du neufième septembre, 1676.

Nouvelle Bibliothèque en vente.

Les Livres de feu M. du Jour, Conseiller au Châtelet de Paris, sont à vendre en détail dans sa

maison rüe des Barres, proche Saint-Gervais, ou les Curieux pourront se rendre tous les jours de la semaine à deux heures de relevée.

Avis pieux.

Vendredy prochain et Dimanche 18 et 20 du mois, qui se rencontrent dans l'Octave de l'Exaltation de Sainte-Croix : il y aura de grandes indulgences au Mont-Valérien, où les âmes pieuses sont exhortées de monter, et d'y entendre en mesme temps la Prédication de deux Prédicateurs célèbres.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau d'Adresse du Sieur Colletet, pour en informer le Public.

Du Mercredy 9 Septembre 1676, aprez-midy. *On sçait un fort beau Cabinet d'Orgues bien entier et bien conditionné à huit jeux, qui n'est pas celuy dont nous avons parlé dans nos journaux précédens, et qui peut estre fort propre pour un Monastere de Religieux ou Religieuses, petite Paroisse de Paris, ou centre considerable à la campagne, Communauté ou College. On le donnera pour cinquante Loüis, quoy qu'il ait effectivement cousté plus de cent pistoles. On pourra sçavoir au Bureau celuy qui s'en veut défaire.*

On sçait une belle maison consistant en trois grands corps de logis à divers étages et appartemens de plain-pied, accompagnez de toutes les commoditez necessaires et de trois grands jardins fort propres et fort bien ajustez ; deux de ces maisons sont loüées quatre cens cinquante livres ; et la troisième sur le mesme pied ; le tout est du prix de douze mille livres ; et leur situation est

au bout d'un des Fauxbourgs de Paris. Le propriétaire s'accommodera avec les achepteurs de quelque argent comptant, et le reste se pourra faire par echange de quelque autre petite maison dans Paris, de quelque rente ou autres choses semblables. Le Bureau fera connoistre le reste des circonstances.

Du Jeudy dixieme septembre. *Une personne demande par bon contrat de constitution la somme de cinq cens livres, au denier vingt, à prendre sur une maison à porte cochere, composée de deux corps de logis, loüée sept-cens-quatre-vingt livres, et située dans l'un des meilleurs quartiers de Paris, au cœur de la Ville; et l'on mettra que ladite somme a esté employée au payement d'un Maistre Masson, qui a fait des réparations nécessaires dans ladite maison, lequel en fournira quittance; et ladite maison appartient à la femme de celuy qui demande ladite somme, laquelle s'obligera conjointement avecque luy pour plus grande seureté de cette somme modique. Cette affaire est fort bonne, et mérite bien que l'on en prenne une plus ample connoissance en nostre Bureau d'Adresse.*

Du Vendredy 11 Septembre. *Un honneste homme qui sçait la Langue Latine parfaitement, et l'Italienne de mesme, et qui ne peut se résoudre à voir son nom dans les Affiches publiques, s'offre aux*

honnestes gens qui auront des Livres Italiens ou manuscrits à traduire fidèlement, d'y travailler quelques difficiles qu'ils soient; de montrer cette Langue à quiconque desirera l'apprendre avec beaucoup d'assiduité, et par le secours de la Latine mettre les Etrangers sur le pied d'apprendre aussi facilement les autres Langues; cependant pour faire voir en mesme temps qu'il sçait un peu la versification Latine, il invite par ce distique les curieux de se servir de son ministere,

Si cupis Italicam breviter perdiscere Linguam
Romana hic proceres advena verba docet.

On sçaura son nom et sa demeure à nostre Bureau d'Adresse.

PERTE

Du Samedy 12 Septembre. *Lundy passé septième jour de ce mois, un peu après midy, depuis le Palais jusqu'aux Filles Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine : Il y eut plusieurs papiers perdus ployez ensemble, environ de la largeur de quatre doigts, attachez d'une épingle, et écrits sur l'enveloppe de la main d'une femme; ce sont des quittances signées de la personne mesme qui les reclame; et plusieurs autre receus encore qui luy sont de la dernière importance. Si quelqu'un nous en donne des nouvelles asseurées, il fera une très*

grande charité ; et nous l'asseurons en mesme temps d'une recompense honneste.

Du Dimanche 13 Septembre. *On demande un petit Fief à sept, huit ou dix lieües de Paris du prix de trois, quatre à cinq mil livres, on trouvera Marchand, et la somme contante en partie, et asseurance pour le reste, pourvû que l'on rencontre aussi la mesme seureté du costé des vendeurs, qui pourront, dès qu'ils en auront eu avis par nos Cahiers, s'adresser à nostre Bureau d'Adresse.*

Tout le monde n'a pas de grosses sommes à mettre en constitution de rente : Il y a bien des particuliers qui ont de petites parties qu'ils veulent asseurer, comme il y en a bien aussi qui ne veulent pas se charger d'un payement si lourd par année : Par exemple, tel n'a besoin que de cinquante écus, tel autre de cent, celuy-cy de quatre à cinq cens livres, cet autre d'un peu davantage, et de vray les uns et les autres ne risquent pas tant de cette maniere. C'est pourquoy s'il se présente quelqu'un qui ait de pareilles sommes qu'il veuille bien placer, nous sçavons plusieurs personnes qui feront les choses de bonne grace, et auront toutes sortes d'asseurances.

Du Lundy 14 Septembre. *On nous demande une maison de prix dans les endroits les mieux postez autour du Palais. Si quelqu'un en sçait quelqu'une*

belle et bien commode, il pourra, s'il luy plaist nous l'indiquer, et nous tâcherons de la luy faire vendre.

LANGUES

Du Mardy 15 Septembre. *Si quelqu'un dans l'Université désire un Repetiteur pour les Lettres Humaines, on en connoist un fort capable, qui sçait le Grec et le Latin, qui fait bien des Vers en cette Langue, et qui ayant mesme une connoissance parfaite de l'Italienne, la pourra facilement montrer et en peu de temps à ceux qui désireront l'apprendre: Il est de bonnes mœurs et sera de facile et honneste composition. Au reste, si l'on en a besoin, non-seulement dans cette Profession, mais dans toutes les autres qui regardent les bonnes Lettres, comme pour faire discours François ou harangues Latines, vers Latins ou François, compositions Grecques ou Italiennes, versions, traductions, déchiffrements, et autres travaux de cette nature, nous sçaurons toujours des gens qui s'acquitteront dignement de ces nobles et penibles exercices.*



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les titres au Bureau d'Adresse.

Le Droit Ecrit et jugé entre les curez primitifs et leurs vicaires perpetuels, divisez en deux parties, dont la premiere contient plusieurs Arrests rendus entr'eux pour les droits honorifiques et utiles : La seconde partie comprend quelques Donations, Bulles et Transactions passées sur ce sujet ; Reveu, corrigé et augmenté en cette seconde Edition de plusieurs Arrests, et d'une Decision autentique faite en Cour de Rome, qui énonce les contestations des parties, chez Nicolas Bessin, au bout du Pont de l'Hostel-Dieu, proche la porte de l'Archevesché. Ce livre in-4° vaut 30 *sous en parchemin et* 40 *sous en veau.*

La grande guide des Pecheurs, traduite sur l'Espagnol du R. P. Loüis de Grenade, par le R. P. Simon Martin, Religieux Minime, reveuë et corrigée en cette derniere edition par N. D. M. E. avec une ample et nouvelle Table des matières ; chez le mesme Bessin. Ce livre in 8° *vaut* 30 *sous en parchemin, et* 40 *en veau.*

Le Visiteur Spirituel des Religieuses par Messire Louys Abely, Evesque de Rhodez : Ce

livre se vend chez Georges Josse, ruë S. Jacques, à la Couronne d'Espines.

Le pur ou parfait Christianisme, ou l'imitation de Nôtre Seigneur JESUS CHRIST, *composé par le R. P. Louys Camarel, de la Compagnie de* JESUS ; *chez Michel le Petit, ruë S. Jacques, à la Toison d'or.*

Instruction et pratique pour disposer le Malade à la patience et pour le préparer à la mort avec les prières de l'Eglise pour la recommandation des Ames agonisantes ; Ouvrage composé en faveur de ceux qui assistent les infirmes, par un Religieux de la Charité ; chez le mesme Michel le Petit.

Defence invincible de la verité orthodoxe de la présence reelle de JESUS CHRIST *dans la Sainte Eucharistie, où elle est prouvée par plus de trois cens argumens, dont les majeures sont tirees des Ecritures Saintes ; par le R. P. Basile de Soissons, Predicateur Capucin, et Missionnaire apostolique en Angleterre ; chez L. Raveneau, Imprimeur et Libraire, à la Porte S. Victor. Ce livre in 8° vaut en veau* 45 *sous et en parchemin* 40.

Le Missionnaire Paroissial, ou Sommaire des Exhortations familieres sur les principales Festes de l'Année, en faveur des Curez, Vicaires et Ecclesiastiques de la Campagne, pour l'instruction des pauvres et du simple peuple dans les Prosnes, Ouvrage tres utile pour les Predicateurs et ceux qui sont employez dans les Missions. Par

A. M. Gambart, Prestre ; chez Jacques Laise-de-Bresche, rue S. Jacques, proche la Fontaine S. Benoist. Il est en deux Volumes in-12. 3 livres en veau, 50 sous en parchemin.

On continuera tous les Jeudis à donner au Public les Journaux des Avis et Affaires publiques dans le Bureau d'Adresse, estably chez le sieur Colletet, ruë du Meurier, proche Saint Nicolas du Chardonnet, et l'on distribuëra tous les jours dans le dit Bureau tout ce qu'il y a de cahiers depuis son Establissement, qui tous ensemble contiennent une suite curieuse et necessaire. Les jours pour recevoir les Avis et Memoires, Affiches, Billets, Ventes, Achapts, Pertes, Secrets, etc. sont les Lundy, Mercredy et Vendredy l'apresdinee, depuis une jusqu'à six heures du soir, et l'on taschera de satisfaire ceux qui nous honoreront de leurs visites.



NEUFIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la semaine de plus considérable pour le bien Public.

Si les grands discours ne sont pas toujours les meilleurs, il faut nous conformer aujourd'huy à cet axiome veritable; et ce d'autant plus que comme nous sommes chargez cette semaine de quantité de Memoires d'importance qui doivent remplir nos Cahiers, et que le Public brûle d'impatience de voir, afin d'en faire son profit; il ne faut pas l'amuser par des paroles superfluës, ny mediter une longue Preface, qu'il pourroit peut-estre laisser et ne pas lire, pour passer plus promptement du titre à la matière.

NOUVEAU MONITOIRE

Publié Dimanche dernier 20 septembre, aux

Prônes de Six Paroisses de Paris, à la requeste de Charles Desnez et Pierre Michelet, Marchands Privilegiez suivant la Cour; en consequence d'une Sentence de l'Ancien Chastelet de Paris, contre certains quidams accusez d'avoir pris furtivement aux dits Complaignans et soustrait quantité de Marchandises, titres, obligations, parties arrestées, billets et promesses, etc. ce qui tourne à la ruine totale desd. parties complaignantes, si lesdits accusez ne font restitution, ou ne viennent à revelation dans le temps porté par ledit Monitoire.

OFFICE EN CRIEE

A la requeste de Dame Marie Lyonne, veuve de defunt Messire Charles Amelot, vivant Chevalier Seigneur de Gournay et autres lieux, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maistre des Requestes ordinaire de son hostel, et Président en son Grand Conseil; on donne advis que l'on procedera à la Barre de la Cour, après trois publications à la maniere accoustumee, dont deux ont déjà esté faites à quelques Paroisses, à la vente et adjudication d'un Estat et Office de Conseiller du Roy, Commissaire au Chastelet de Paris, et l'on s'adressera pour cet effet dans l'Estude de Maître Michel Millet, Procureur de la Cour, Size ruë Saint-Martin, Paroisse S. Nicolas des Champs, où ladite Damoiselle Amelot a élu son domicile.

Fonds de librairie à vendre.

On avertit que l'on procedera cette semaine et les suivantes depuis huit heures du matin jusqu'à midy, et depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, à la vente du fonds de Librairie de Michel le Petit, en sa maison ruë S. Jacques, à la Toison d'or.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau du sieur Colletet, pour en informer le Public.

Du Mercredy 16 Septembre 1676. *On donne avis d'une petite maison fort propre, et garnie de meubles fort honnestes pour la campagne ; elle est située dans un des plus gentils villages qu'il y ait autour de Paris, et en bel air, puisqu'elle a veuë sur la grande Place : Si on ne la souhaite pas meublée, il n'importe, elle en vaudra moins : Elle est accompagnée de ses petites dépendances ; et l'on donnera toutes les seuretez nécessaires à quiconque voudra s'en accommoder. Si l'on désire s'adresser à nostre Bureau d'Adresse pour cette affaire, nous en donnerons toutes les lumieres qu'il nous sera possible, et nous nous entremettrons mesme pour la faire avoir à prix raisonnable.*

Du. Jeudy 17 Septembre. *Un bon Bourgeois Maistre Marchand à Paris, demande deux mil livres comptant par contract, et pour seureté de ladite somme, il hypothequera les biens cy-aprez*

déclarez, situez dans la Ville et Fauxbourgs de Paris. Premièrement, il fera voir en bonne forme un partage de dix-huit mil livres. Item une maison où il fait présentement sa demeure, consistant en corps de logis sur le devant, porte cochere et grande court. Item une autre grande maison contenant deux sales, ecurie à placer plus de vingt chevaux, trois caves, cinq chambres, grenier de si vaste estenduë, qu'on y peut serrer jusqu'à dix milliers de foin, petit jardin derriere avec son puits, sans mettre en ligne de compte les autres qui accompagnent les demeures spécifiées. Item, six corps de logis encore avec six boutiques, et plus de quinze à seize chambres de plain pied dans les estages. Autre petit corps de logis à part, d'une sale, de deux chambres, d'une grange, de deux écuries, grenier, court, puits et jardin d'un quartier ou environ : Voilà, ce me semble, assez de bien pour asseurer deux mille livres, sur lequel bien ledit propriétaire ne doit de bonne foy que six mille livres au plus ; et la femme signera et ratifiera tout ce que le mary fera, pour plus grande seureté des parties.

Du Vendredy 18 Septembre. *Nous sçavons une personne qui a vingt-cinq mille livres qu'il veut mettre en employ, et qu'elle ne donnera qu'à quelqu'un qui voudra faire bastir en place permise, suivant les Ordonnances, afin d'estre substituée au lieu et place des Entrepreneurs et Ouvriers*

travaillant audit bastiment, pourvû d'ailleurs qu'il y ait des biens suffisants encore pour estre affectez et hypothequez à la seureté de cette somme considérable.

Nous en produirons quelques autres qui ne veulent employer leurs deniers qu'à parachever le payement de quelques Charges ou Offices de Judicature qui soient d'importance, non ailleurs qu'à Paris, comme de Conseiller en la Grande Chambre, ou au Chastelet, Maistre des Comptes, Auditeur, Correcteur, Conseiller de la Cour des Aydes, et autres Cours Souveraines.

Ou bien pour parfaire l'achapt de bonnes Offices, tel que sont celles des Mesureurs de Charbon, Mouleurs de Bois ; sur la Gabelle, sur le Foin, et autres de cette nature, qui soient de prix, et qui meritent un employ de deniers considérables pour ne les pas diviser en tant de parties, et pour que l'Office déjà payée à demy par l'acquéreur demeure en hypotheque à celuy qui en parfait le payement.

Si quelqu'un aussi desire s'accommoder de quelques unes des Offices suivantes, nous indiquerons au Bureau les personnes qui s'en veulent défaire, et le prix qu'elles veulent les vendre.

Premierement une de Vendeur de Vin, deux de Courtier de Vin, une autre de Vendeur de Bestail, et une d'Ayde à Mouleur de Bois, toutes bonnes et appartenantes à personnes d'accommodement.

Du Samedy 19 Septembre. *On nous demande si nous sçavons des carrosses sans chevaux ; des chevaux sans carrosses et mesme tous les deux ensemble à vendre. Item, des équipages bons et honnestes, nous indiquerons les personnes qui veulent les achepter, et qui en donneront un prix conforme à la bonté de la chose.*

Nous serons fort circonspects au Bureau dans les Matieres Beneficiales, et nous ne recevrons point d'avis que nous ne sçachions precisement qu'ils viennent de bonne part, on est bien aise de dire ce mot en passant, afin qu'on ne vienne pas nous surprendre, et nous charger de Mémoires, dont ceux qui nous en chargeront ne puissent répondre en leur propre et privé nom ; sur quoy nous avertissons que deux freres sont pourvüs de trois Benefices situez à cinquante lieues de Paris ou environ, l'un desquels est une Chanoinie de sept à huit cens livres de rente et les deux autres sont deux petits Benefices simples de deux cens livres de revenu. Si quelqu'un desire en permuter d'autres avec eux proche de Paris, d'Orléans ou de Chartres, où sont la pluspart de leurs habitudes ; il n'aura qu'à s'adresser à nous, et nous luy marquerons celuy qui a toute la direction de cette affaire tres seure et qui merite que l'on y pense.

AVIS DE TRÈS-GRANDE IMPORTANCE, TOUCHANT UNE PERTE NOTABLE RETROUVÉE

Du Dimanche 20 Septembre. *On est adverty*

qu'un pacquet remply de papiers de la derniere importance qui appartient à Monsieur l'Abbé de Velly, ci-devant Abbé de Clerat en Gascogne, et qui fut perdu par son homme d'affaires le Vendredy quinzième jour de May passé de cette présente année, est heureusement retrouvé par un homme, qui ne sçachant pas lire, l'a gardé longtemps, sans sçavoir à qui il appartenoit : Et comme on a promis six Loüis par le Billet qui fut affiché par tout Paris pour le réclamer ; on exhorte la personne qui les a promis à nous en faire les dépositaires, et nous donner en mesme temps un mémoire des pièces contenuës dans le pacquet, afin que tout soit fidelement rendu, l'argent à qui l'a justement merité, et les papiers à qui ils appartiennent. Si quelques uns de ceux qui font lecture de nos Cahiers, connoissent celuy qui a le principal interest à cette affaire, telle que l'on ne la peut retirer des Greffes pour plus de mille écus, on les supplie de luy indiquer nostre Bureau d'Adresse, où l'on le guerira du chagrin dont il est accablé sans doute depuis quatre mois.

PERTE PRÉJUDICIABLE AUX PAUVRES

Une personne de piété perdit, il y a dix jours dans l'Eglise de Saint Barthelemy une bourse qui renfermait dix Louys d'or : Comme cette somme estoit destinée pour en secourir de pauvres familles ; et que l'on craint qu'elle ne soit tombée dans les mains de quelqu'un qui n'en ait pas

besoin ; on supplie ceux qui l'auront trouvée ou qui en donneront des nouvelles certaines de vouloir bien les déferer au Bureau, et l'on promet à quiconque fera cette restitution chrestienne de le reconnoistre fort honnestement.

Du Lundy 21 Septembre. *Une personne qui receuille du vin du meilleur crû qui soit autour de Paris, en a dix muids de nouveau à vendre, qu'il donnera au prix de vingt-quatre écus le muid : Si quelqu'un desire en faire provision, il ne peut en trouver de plus naturel, ny de mieux encuvé ; et nous luy indiquerons la personne au Bureau, qui sera d'honneste et facile accommodement.*

Il s'en presente une autre qui demande douze mil livres argent comptant, et ce pour faire bastir à quelques lieuës de Paris un corps d'Hostel sur son propre heritage afin d'y établir une Communauté ; Elle a pour seureté de cette somme, outre ce bastiment qui sera hypothequé, plus de quarante mille livres de bien proche de Paris, qui consiste en grande et magnifique maison, accompagnée de prez, de terres labourables et de quantité de bonnes vignes ; elle fera voir tous ses contracts d'achapts et d'échange ; et ne doit sur tout ce bien que mille écus, qu'elle payera sur ladite somme empruntée. Si quelqu'un preste l'oreille à cette affaire fort bonne et fort seure, il n'aura qu'à nous consulter, et nous tâcherons de luy en donner toutes les instructions nécessaires.

Du Mardy 22 Septembre. *Un honnéste homme, Bourgeois de Paris, qui ne fait ny mestier ny marchandise de remedes, fait sçavoir que ceux qui seront malades du Flux de sang, ou Dissenterie n'auront qu'à s'adresser à luy, et il se promet avec l'ayde de Dieu de les guérir, sans aucun motif d'interest, par une composition fort innocente qu'il fait luy-mesme, et qui est un secret de famille. Si l'on en a besoin, on n'aura qu'à venir au Bureau, et nous apprendrons son nom et sa demeure.*



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les titres ou les mémoires
au Bureau d'adresse

L'Homme d'Oraison, sa conduite dans les Voyes de Dieu, ses Retraites annuelles, et ses Méditations et Entretiens toute l'Année. Par le R. P. Nouët de la Compagnie de JESUS; *chez François Muguet, Imprimeur de l'Archevesché, ruë de la Harpe, à l'Adoration des Trois Roys.*

On nous a communiqué le mémoire d'un Livre fort curieux et de tres grande utilité pour les Prédicateurs, intitulé l'Histoire chronologique, pour la verité de S. Denis Areopagite, Apostre de France, et premier Evesque de la Ville de Paris, déduite de siecle en siecle depuis les Apostres jusqu'à nous : par le R. P. F. Doublet, Religieux de l'Abbaye de Saint-Denis en France; Il se vend chez de Bresche, relié en veau, cent sols.

L'Epouse au Desert, ou Meditations pour les Retraites annuelles des Religieuses, tant pour celles de huit et dix jours que pour celles d'un jour, qui se fait tous les mois, avec un exercice de preparation pour la renovation des Vœux, et huit Meditations sur la Magdelaine, pour leur

servir de Modele, par M. Cordelier, Docteur de Sorbonne ; Ce livre in 12 couste en veau 40 sols, et 30 en parchemin. Chez le mesme de Bresche, rue S. Jacques, proche la Fontaine Saint-Benoist.

Le Livre d'Airs spirituels de Monsieur de Bacilly, regravé de nouveau, beaucoup mieux qu'il n'estoit auparavant ; Il se vend au Palais, chez Guillaume de Luynes, et chez l'Auteur, au cul de sac de la rue Saint-Sauveur, environ la quatrieme maison.

On continuëra tous les jeudis, à donner au public les journaux des avis et des affaires publiques, dans le bureau d'adresse, estably chez le sieur Colletet, ruë du Meurier, proche Saint-Nicolas du Chardonnet ; et l'on distribuëra tous les jours dans le dit Bureau tout ce qu'il y a de Cahiers depuis son Establissement, qui tous ensemble contiennent une suite curieuse et nécessaire. Les jours pour recevoir les Avis et Mémoires. Affiches, Billets, Ventes, Achapts, Pertes, Secrets, etc. sont les Lundy, Mercredy et Vendredy l'apresdinée, depuis une heure jusqu'à six heures du soir, et l'on taschera de satisfaire ceux qui nous honoreront de leurs visites.



DIXIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la Semaine de plus considérable pour le bien Public.

Quelque dessein que nous ayons fait de borner toujours nostre mastière dans l'espace de deux Cahiers, si est-ce que nous n'avons pû cette semaine nous y renfermer, ou bien il auroit fallu desobliger une partie de ceux qui nous ont fait part de leurs Avis et de leurs Memoires, en les remettant à la suivante; remise qui auroit rendu les choses trop hors de saison, et conséquemment inutiles ; ce sont des rencontres qu'on ne peut éviter, et dont nous ne sommes pas les Maistres, puis qu'ayant affaire au Public, il faut recevoir tout ce qui vient de luy, pour le renvoyer à luy-mesme, comme les Fleuves qui sortent de la Mer, n'en sortent que pour s'y rendre; après avoir arrousé

toute la Terre, et nourry par leur fécondité tant de Creatures dont elle est remplie.

Nouvelle Ordonnance.

De Monsieur le Prevost de Paris ; ou Monsieur Son Lieutenant de Police, en datte du 25 septembre de la présente année 1676, portant qu'il sera informé à sa requeste de l'Impression, vente et débit d'un Livre intitulé, *L'idée du conclave présent*, imprimé à Amsterdam chez François du Bois, sans aucune authorité, examen ny approbation, comme estant d'une dangereuse conséquence, avec défense à tous les Libraires, Imprimeur et autres de l'imprimer, vendre et débiter, sous les peines portées par les Ordonnances : Enjoint cependant de mettre incessamment les exemplaires dudit Livre au Greffe, pour y estre supprimez, et n'en garder aucun sous les mesmes peines.

Memoire des Marchandises que Messieurs les Directeurs généraux de la Compagnie des Indes Orientales vendront à Roüen sur la fin de Septembre, et autres jours suivans communiqué au Bureau d'Adresse.

Toilles.

28510. Pièces Doury fins et communs.
3910 P. Percales.
2400 P. dites demy blanches.
3157 P. Salemporis.
11676 P. Betilles.
1010 P. dites Crûës,
2660 P. Barams.
4900 P. Kériabadis.
1307 P. Mamoudis.
14220 P. Dariabadis.
5900 P. Baffetas.
2821 P. Cassas de Bengale.
480 P. Macquenia.
5962 P. Chitres Seronge.
16207 P. dites d'Amadabar.

Autres Marchandises.
230 Couvertures Chittes.
3510 Tapis Chittes Palampoux.
3 Tapis de Perse
28 Tapis de Soye brodez or et argent.
56000 Livres Fil de cotton.
22800 L. Terra Mérita.
145000 L. Salpestre.
163000 L. Poivre noir.
27500 L. Indigo Guita diverses sortes.
14500 L. Indigo cambaye.
23250 L. Indigo Cambour.
18750 L. dit Cambour moindre
5700 L. Gomme armoniaque.
10600 L. d'Encens.
6800 L. Cire à cacheter.
23000 L. Terre rouge.
500 Onces ou environ de musc.
7200 Lac Dana.
1350 L. Mangalep.

Avis favorable aux Etrangers.

Un honneste homme intelligent dans la langue Françoise, et assez connu à Paris par les petits Ouvrages instructifs qu'il a donnez au Public de temps en temps sur cette matière, offre son Etude et ses soins aux Nobles Etrangers, qui desireront se servir de luy pour l'apprendre : Il leur expliquera les termes les plus difficiles de cette Langue, les fera composer, et avec le secours du Latin il les rendra capables, comme il a eu l'honneur d'en rendre plusieurs, d'écrire en François, ou des lettres missives ou de petits Discours familiers pour la conversation : On sçaura le nom et la demeure de cette personne au Bureau d'Adresse.

Avis touchant les journaux.

On donne avis aux curieux et gens d'intrigues,

que les derniers journaux particulièrement contiennent quantité de bonnes affaires, qui ne peuvent produire que de bons effets, à l'endroit de ceux qui desireront en prendre connaissance, et comme ils ne peuvent s'en éclaircir qu'en les lisant, ils en trouveront toujours au Bureau, et pourront demander ceux qui leur manqueront, pour rendre leur Recüeil entier et parfait, et pour qu'ils sachent tout ce qui s'y est passé et ce qui s'y doit passer la semaine.

Aux Ames pieuses.

Dimanche prochain 4e octobre, on celebrera la Feste du grand Père Seraphique Saint François, aux Cordeliers du Grand Couvent ; le R. P. d'Epinay, Prestre de l'Oratoire y doit faire le Panegyrique ; et l'on ne doute pas que le merite de cet excellent Predicateur n'attire le monde en foule dans ce lieu sacré, où d'ailleurs le Service Divin se fait avec tant de pieté et de modestie.

Le mesme jour on solemnisera en l'Eglise des RR. PP. Jacobins de la rue S. Jacques, la Feste de l'Institution du Rosaire où le Réverend Père Torrentier Prestre de l'Oratoire doit prescher.

Leçons Publiques.

Lundy prochain 5e Octobre se fera l'ouverture

des classes d'Humanitez et de Philosophie, dans l'Université de Paris.

Mort considerable.

Samedy 24 septembre deceda Monsieur du Mets, Docteur de Sorbonne, et grand maistre du College du cardinal le Moyne; personnage de Science et de probité, qui fut inhumé le jour suivant dans la Chapelle Paroissiale de ce mesme College.

Maisons en criée publiées.

Une sixième part et portion d'une maison à porte cochere, size dans la Ville de Paris, ruë de Poitou, au Marais du Temple, Paroisse Saint Nicolas des Champs ; saisie reellement à la requeste d'un Bourgeois de Paris, curateur créé par Justice au déguerpissement de la dite part et portion de maison ; ladite criée se poursuit aux Requestes du Palais, par Mᵉ Toussaints Mayart Procureur en la Cour, demeurant rue de la Verrerie, Paroisse Saint-Jean en Grève. Publiée à Saint-Barthelemy le 27 Septembre 1676 .

Remise d'adjudication par décret à la Saint-Martin prochain, poursuivie en l'audience des Requestes du Palais par Maistre Claude de Recicourt, Procureur de la Cour et des Dames Reli-

gieuses de Nostre Dame de la Conception, transférées de la Ville de Lagny à Conflans lez Charenton, d'une maison size aux Carrières, Paroisse de Saint-Pierre du dit Conflans, consistante en deux corps de logis et autres appartenances, leuë et publiée au Prosne de la Paroisse les jours et an que dessus.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau d'Adresse du sieur Colletet, pour en informer le Public

Du Mercredy 23 Septembre 1676. *Un honneste homme qui s'est acquis plusieurs amis dans les Provinces, et qui s'entretient agreablement par lettres avec eux de temps en temps, donne avis à Nosseigneurs les Princes et Princesses, grands de la Cour, et autres personnes les plus qualifiées de cette Ville, qu'il est assuré d'un homme a la campagne, lequel promet fournir par chacune semaine, ou de quinze en quinze jours, autant de Gelinottes de bois, bonnes et fraisches, et en telle quantité qu'il plaira à ceux qui souhaitteront d'en voir leur table fournie, pourvû que l'on luy fasse sçavoir le nombre reglé qu'il en faudra pour l'ordinaire, ou pour le surcroist des Regales qui se font dans l'Hyver. Cet offre n'est point désavantageux, et l'on sçaura dans nostre Bureau à qui l'on doit s'adresser, et qu'elles sont ces personnes à qui le Public sera obligé de cette nouvelle abondance.*

Du Jeudy 24 Septembre. *Nous sçavons une mai-*

son fort propre, et plus belle sans doute que la peinture qui s'en pourroit faire icy, puisque c'est une personne qui avoit du bien qui l'a fait bâtir à son plaisir: Elle est située à une lieuë et demie de Paris, dans l'une des belles veuës qu'il y ait autour de cette grande Ville: Elle consiste en deux corps de logis separez par une belle court pavée; l'un des deux contient une grande sale et cuisine de plain-pied, deux chambres au-dessus, et anti-chambres peintes et boisées avec plat-fonds et alcove, et les greniers fort spacieux et commodes. A costé de ce logement est une court, un pressoir banal de revenu, une écurie à loger six ou huit chevaux. Item, une place dépendante dudit pressoir, où sont quatre ou cinq cuves, que l'on loue pareillement. L'autre logis comprend une cuisine par bas, cave et celier, chambre et anti-chambre de plain-pied au premier étage et autant au second, mais belles, claires et bien enjolivées de cheminées et de plat-fons, l'escalier garny de fer et treilles bien travaillez. Item, deux arpents ou environ de jardin, remply de bons arbres fruitiers de toutes les saisons, orné d'un parterre de fleurs, d'une etoille plantée depuis trois ans, qui commence à profiter, d'une treille qui rend beaucoup de raisin; et l'on donnera quelque arpent de terre et de vigne aussi, affin que ladite maison ne soit pas moins agreable qu'utile à son Maistre.

On sçait une Office de Sergent-Royal Audiancier de la Prevosté et Mareschaussée de Chas-

teaudun qui donne pouvoir d'exploiter partout, et d'entreprendre de bonnes affaires lucratives. Si l'on s'adresse à nous pour cet effet, nous ferons nos efforts, afin qu'elle soit donnée à bon marché, avec toutes les pieces nécessaires pour en asseurer la possession.

Du Vendredi 25 Septembre. *Un honneste homme qui a beaucoup de capacité dans les Lettres Humaines, et qui en a mesme les premiers Degrez, donne avis qu'il a une methode toute particuliere pour montrer les principes du Latin à la Jeunesse ; de sorte qu'en fort peu de temps, il la rendra capable de composer et traduire les meilleurs Auteurs, comme il l'a déjà fait voir à l'endroit de quelques uns, qui pourront en temps et lieu rendre un fidele témoignage de cette vérité. Nous indiquerons sa demeure dans nostre Bureau d'Adresse.*

On nous demande quelques Offices de Judicature à achepter, comme d'Huissiers à la Cour, des Requestes du Palais, des Enquestes, de la Cour des Aydes, ou d'Huissier Audiancier du Chastelet ancien de Paris. Si quelqu'un en donne avis, nous trouverons des personnes qui s'en pourvoiront, pourvû que l'on en veüille faire un prix raisonnable.

On sçait un grand Crucifix à vendre, qui seroit fort propre dans la Chapelle de quelque nouveau Monastere, College ou Communauté ; le Christ

est grand comme un enfant de deux ou trois ans, et le bois haut à proportion : On le fera donner à bon compte par le particulier qui s'en veut défaire.

Comme en matieres de Luths les plus vieux sont les meilleurs, puisqu'ils rendent une plus douce harmonie, quand ils sont bien montez. Nous en sçavons un de cette nature à vendre, que le bon marché pourra faire achepter ; et l'on en retirera toujours bien son argent, quand il aura servy long-temps.

Si quelque Beneficier chargé d'années désire résigner son Benefice à quelque honneste homme de bonne mœurs, de famille pieuse, et qui s'applique sérieusement à l'Estude de la Theologie, pour se rendre digne du caractere qu'il doit porter un jour, on en sçait un qui s'acquittera honnestement de ce Saint Ministere, et qui luy fera pension, conformement aux Sacrez Canons et Constitutions de l'Eglise, soit que le Benefice soit simple ou non.

Du Samedy 26 Septembre. *Nous sçavons une grande maison à vendre dans l'un des beaux quartiers de Paris, sur la Paroisse de Saint Eustache, qui est loüée présentement la somme de douze cens livres bien payée : Elle consiste en deux belles boutiques separées d'une allée, court derriere, bon puits, cave et trois caveaux ; l'une de ces deux boutiques est accompagnée de deux*

sales, et l'autre d'une seulement. Au-dessus sont trois grands estages de trois chambres de plain-pied, chacune avec leur cheminée, et le cinquième qui est lambrissé n'en comprend qu'une ; de sorte que le tout compose seize feux fort commodes et fort logeables ; l'achapt en est fort bon et fort seur, et l'on ne peut mieux mettre son argent, puisqu'on est asseuré de douze cens livres de revenu, et que c'est le propre d'une veuve, qui seule dispose de cet heritage.

Du Dimanche 27 Septembre. *On donne avis à ceux qui sont affligez des Ecroüelles, de quelque condition qu'ils soient, car les maux n'épargnent personne, qu'un homme de qualité à qui Dieu a donné un secret si particulier, que jusques à present il n'a esté connu d'aucun autre, les guerira parfaitement ; et comme on pourroit douter de l'infaillibilité de son remede ; il s'offre pour lever tout scrupule de l'appliquer gratuitement sur un mandiant travaillé de cette maladie, après la guérison duquel il ne doute point qu'on n'adjoûte foy à ses paroles. Son merite et son caractère qui l'élèvent au-dessus du commum, doivent déjà donner beaucoup d'asseurance à ceux qui voudront se mettre entre ses mains ; puisque d'ailleurs c'est moins l'interest que la charité qui luy fait offrir son secours au public. Sa demeure s'apprendra dans nostre Bureau d'adresse.*

Du Lundy 28 Septembre. *Une personne qui a*

plus de soixante mille livres de bien, et qui a fait achapt il y a longtemps d'une place considérable, où l'on peut élever dix ou douze bastiments de front demande treize ou quatorze mille livres, dont il fera rente, afin de les employer avec ce qu'il peut avoir encore d'argent, à faire bastir lesdites maisons qui rapporteront beaucoup plus que l'interest, veu qu'elles seront parfaitement bien situées; Tout son bien et les corps de logis qu'il prétend faire seront hypothequez pour seureté de ladite somme; et tout ce qu'il propose pour plus d'asseurance s'apprendra dans le Bureau, si quelqu'un se présente pour écouter ladite proposition.

Du Mardy 29 Septembre. *Un honneste homme s'offre charitablement de soulager les Pauvres infirmes sans interests, par de petits remedes innocens et fort naturels que l'expérience Maistresse de toutes choses luy a apprises, et par des unguents souverains qu'il fait luy-mesme, qui guerissent plusieurs playes, et qui souvent deviennent incurables, faute que le peuple réduit dans la derniere misere, n'a pas de quoy se faire penser. Si quelqu'un dans son besoin s'adresse à nous, nous luy enseignerons la demeure de cette personne particulière, si charitable et si desinteressée.*



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les titres ou les mémoires au Bureau d'adresse

Les six Traitez Doctrinaux, sçavoir un de la Grace et du libre arbitre. 2e, des Erreurs de Pierre Abelard. 3e, des questions proposées par Hugues de Saint-Victor. 4e, des mœurs et du devoir des Evesques. 5e, apologie de la vie et mœurs des Religieux. 6e, du precepte et dispense; ces Traitez en un seul vol. in 8° *valent en veau* 3 *liv.*

*Traité de la considération de Saint Bernard, adressé au Pape Eugene, traduction nouvelle du Reverend Pere Dom Antoine de Saint Gabriel Feüillant. Il est in-*8° *et se vend quarante sols.*

Les Lettres du mesme Saint-Bernard, au nombre de quatre cens, divisées en quatre volumes in 8°, *qui se vendent huit livres, et qui sont de la traduction du mesme Reverend Pere Feüillant.*

Instructions spirituelles adressées aux bonnes Ames, pour se bien gouverner dans la tentation et dans l'affliction, avec une Meditation pieuse sur l'Enfance de Jésus-Christ, *et sur la grandeur de Dieu. Ce volume in-*12 *est de vingt-cinq sols; et tous ces Livres se vendent chez Jacques de Laize-*

de-Bresche, ruë Saint Jacques proche la Fontaine Saint-Benoist, à l'image Saint Joseph.

La Balance du Temps et de l'Eternité, ou bien la différence qu'il y a entre le Temps et l'Eternité, œuvre du Pere Jean Eusebe Niéremberg de la Compagnie de Jésus*; mis d'Espagnol en Italien par un Religieux de la mesme Compagnie: et depuis traduit d'Italien en François, par le Pere René Esturmy de Villecœur, de l'Ordre des Freres Prescheurs du Convent de Saint Dominique de Laval; Ouvrage utile aux Predicateurs et aux Missionnaires; Ce volume in-*12 *imprimé au Mans, se vend* 25 *francs relié en veau chez Claude Herissant, Marchand Libraire, ruë neuve Nostre-Dame, à la Croix d'Or.*

Autre Livre d'un excellent Professeur de l'Université, nécessaire aux Philosophes, intitulé,

Nova et secunda Editio cursus Philosophici Magistri Petri Barbœi celeberrimi quondam in Academia Parisiensi Philosophiæ Professoris, ab infinitis erroribus accuratè expurgata, pluribus locis qui deerant, ex ipsius Aucthoris scripto desumptis, aucta, schematisque Philosophicis adornata. *Cet ouvrage divisé en six volumes in-*12 *se vend relié en veau 3 liv. chez Georges Frosse, rue Saint-Jacques à la couronne d'Epines.*

Autre Livre intitulé le Dominical des Pasteurs de Monsieur Caignet, in-4°, seconde Edition, qui se vend en un seul vol. Six livres chez le mesme Georges Fosse, Marchand Libraire.

Le Panegyirque des Saints de Monsieur Gambart, Prestre-Missionnaire en quatre tomes, se vendent chez Laize-de-Bresche six livres en veau, et cent sols en parchemin. Le mesme vend encore les Lettres spirituelles, qui contiennent divers avis pour les Vertus et pour les Retraites, un écu relié en veau.

Changement de demeure.

Je suis obligé d'avertir le Public, pour lequel je me consacre dans ce travail penible des affaires de Paris, que pour luy épargner beaucoup de peine et de pas, conformement à son intention, je me suis approché du Palais, où sera estably le Bureau d'Adresse pour lesdits Avis et Affaires; sçavoir sur le Quay de l'Horloge du mesme Palais, autrement dit des Morfondus, qui regarde celuy de la Megisserie, et qui aboutit d'un bout au Cheval de Bronze, et de l'autre à la rue de Harlay, contre un notaire qui fait le coin de ladite ruë, à l'enseigne du Roy d'Angleterre. Les affiches marqueront la porte.

Les jours pour recevoir les Avis et Mémoires,

Affiches, Ventes, Achapts, Pertes, Secrets, etc., sont les Lundy, Mercredy et Vendredy l'apresdînée depuis une jusqu'à six heures du soir; et l'on taschera de satisfaire ceux qui nous honnoreront de leurs visites.



UNZIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la Semaine de plus considérable pour le bien Public.

L'embarras où nous nous trouvons par le changement de lieu que nous sommes obligez de faire en faveur du Public, ne nous permettant pas de nous engager dans un long discours, nous entrerons d'abord en matiere, et nous reserverons tout ce que nous avons à dire touchant l'Etablissement de nostre Bureau, et l'utilité qu'il doit apporter à la Ville de Paris, lors que nous aurons plus de repos d'esprit; soit dans les premiers Cahiers que l'on verra paraistre, soit dans quelque Discours particulier que tout le Monde nous demande, et que nous ne sçaurions enfin luy refuser.

Perte importante.

Vendredy dernier deuxiéme Octobre, un sac rem-

ply de papiers de conséquence, étiqueté par Jean Cossart, Garde du Corps du Roy, fut perdu le matin dans l'Eglise S.Germain de l'Auxerrois. Quiconque l'aura trouvé pourra le faire sçavoir à notre Bureau d'Adresse, et l'on luy fera délivrer quatre écus blancs qui sont promis dans l'affiche.

Avis pieux aux Amateurs des belles Prédications.

Monsieur l'abbé de Manville preschera Dimanche prochain onziéme de ce mois aux RR. PP. Mathurins, à cause de la Confrairie de Nostre-Dame du Remede, qui sera célébrée dans cette Eglise.

Le mesme doit aussi prescher Vendredy prochain neufième de ce mois à Saint Denis de la Chartre, où l'on solemnisera la Feste de ce grand Apostre de la France ; Le Dimanche dans l'Octave le Révérend Père Rabineau, Jacobin du Grand Convent preschera, et le jour de l'octave Monsieur l'abbé Maindast, Chanoine de Vincennes.

L'Octave de ce mesme Apostre sera pareillement solemnisée en l'Eglise de l'Abbaye Royale de Montmartre, où de celebres Predicateurs prescheront toute la huitaine. Le premier jour ce sera Monsieur l'abbé de Saint-Martin.

Le 2. le R. P. Celse, Religieux Penitent de Nazareth.

Le 3. Monsieur le Curé de Vitry.

Le 4. Le R. P. Athanase, Religieux Carme des Billettes.

Le 5. Monsieur Vinot, Docteur et Principal du College Royal de Navarre.

Le 6. Monsieur Perceval, Vicaire de Saint Paul.

Le 7. Le R. P. Rocheblanche, Vicaire du Grand Convent des Cordeliers.

Le 8. et dernier jour Monsieur le Curé des Saints-Innocens.

Enchère d'Heritages.

On fait à sçavoir que le 14 jour d'Octobre prochain, en vertu de deux Sentences des Requestes du Palais, il sera procédé à la vente et adjudication, au plus offrant et dernier encherisseur, après trois publications à la maniere accoustumée, par devant Monsieur Maistre Claude Foucault, Conseiller du Roy en la Cour de Parlement, Commissaire aux Requestes du Palais, et en cette partie, de plusieurs heritages situez, les uns au village de Persan, près de Beaumont sur Oyse, et les autres en divers endroits, avec quelques rentes foncieres, dont, il y en a quelques unes de racheptables et bien asseurées.

Terres et Maisons en criée.

De par le Roy et Nosseigneurs des Requestes du Palais. On fait à sçavoir qu'au quarantieme jour

ordinaire des criées, et autres jours suivans, il sera procédé aux Requestes du Palais à l'adjudication sauf quinzaine, des Terres et Domaines de Provins, consistants en Chastellenie, Maisons, Manoir, Bailliage, Prevosté, Justice et Seigneurie, cens et rentes, tout bien et coustume, jardins, Fours banaux, Prez, Estangs, Pasturages, herbages, Bois, Aubeines, et tout ce qui dépend dudit Domaine, apres l'enchere faite par Niccolas Mariette, Procureur de la Cour, et la poursuivante ladite criée, qui a esté leuë et publiée, à ce nul n'en pretende cause d'ignorance.

Nouvel ornement.

La dépense nouvelle de six balustrades de fer que l'on a faite dans les hautes galleries du Chœur de Nostre Dame de Paris, mérite bien que l'on en fasse mention dans cette Histoire Journalière, puisqu'elle est pour l'utilité publique, et pour empescher aux jours des grandes assemblées, les accidens qui pourroient arriver, par la chûte de ceux qui seroient spectateurs des Augustes ceremonies de nostre Religion, qui se font avec tant d'ordre et tant de piété dans cette Sainte Cathédrale.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau d'Adresse du sieur Colletet, pour en informer le Public

Du Mercredy 31 et dernier Septembre 1676. *Une personne est dans le dessein de vendre une charge de Prevost-Lieutenant General, avec celles qui y sont annexées et dépendantes, lesquelles on pourra faire exercer lorsqu'on les aura acheptées par gens capables, ou que l'on pourra vendre si l'on veut: Cette charge fort honorable et fort lucrative, qui n'est pas éloignée de Paris de seize ou dix-huit lieuës est du prix de vingt-cinq mille écus.*

Un galand homme, qui est en possession d'un Benefice simple, de deux cents livres de rente, voudrait avoir trouvé quelqu'un qui voulut faire une permutation avec luy, soit à Paris, soit en Normandie, et quiconque desirera traitter de cette affaire, trouvera une personne aussi accommodante que civile. On n'aura qu'à s'adresser à nous pour en avoir la connaissance.

Du Jeudy premier jour d'Octobre 1676. — ***Si quelqu'un desire bien placer et asseurer une somme***

de mille livres, un oncle la demande pour son neveu, et cet oncle qui sera sa caution, hypothequera une Office qu'il a sur le Bois, qui est franche et quitte de toute charge generalement quelconque, et d'autres effets encore, qui seront un surcroit de seureté pour celuy qui fera le prest de ladite somme.

On nous demande quelques Charges dans la Maison du Roy, comme dans la Bouche ou dans les autres Offices il n'importe, pourveu que le prix n'excede pas la raison, et que les frais de la reception n'en soient pas extraordinaires. Si quelqu'un s'en veut défaire, il n'aura qu'à prendre la peine de s'adresser à nous, et nous luy produirons des personnes de qui sans doute il aura de la satisfaction.

Comme la Languë Espagnole est plus en règne que jamais en France, et particulièrement à Paris, nous sçavons presentement deux bons Maistres fort intelligens pour l'apprendre, et qui s'acquitteront dignement de cet employ. Nous les indiquerons, dès qu'on nous fera l'honneur de nous consulter là-dessus.

Si quelqu'un las de son Office désire s'en défaire, et se retirer pour vivre en repos, et l'échanger contre une maison dans Paris, loüée présentement trois cens cinquante livres, on s'en accommodera, pourveu qu'il soit d'Ayde à Mouleur de Bois ou autre semblable; et si le prix de l'Office excede celuy de la maison, on fera rente

du reste; ce qui ne peut estre une mauvaise affaire.

On sçait une Communauté à deux petites lieuës de Paris pour les Filles, où elles seront élevées dans la piéte et instruites dans les petits exercices de la tapisserie et de la couture; et la Dame qui en a la direction sera fort accommodante pour le prix, selon l'âge de celles qui seront présentées.

Du Vendredy 2 Octobre. — *Nous sçavons un particulier homme de Boutique, qui a un petit bien de campagne à vendre à six petites lieuës de Paris, du costé de Marcoussis, situé sur le panchant d'une montagne, ayant pour perspective un étang de plus de cinquante arpens d'étenduë, et des Bois; il consiste en une maison couverte de chaume, contenant deux espaces ou travées, où pour peu de chose on peut faire une petite sale et chambre dans l'une des deux, à costé il y a de quoy faire une grange qu'il ne faut plus que couvrir, les quatre murailles estant entieres: Il y a une court au devant fermée de hayes vives: Ce corps de logis est basty au milieu d'un jardin de deux arpens, clos de hayes vives, d'ormes, saules, et autres arbres de service, et planté de bons arbres fruitiers qui s'y plaisent: La maison doit une rente de six livres racheptable à une Abbaye, et trois livres à la Paroisse, pareillement racheptable: Elle a toujours esté loüée vingt-deux ou vingt-trois livres, et on en paye presentement neuf*

livres dix sols de rente: Nous la ferons donner pour soixante écus, si nous sommes consultez dans cette affaire, qui seroit fort propre pour un petit bourgeois de Paris.

Comme il y a des gens qui se plaisent dans la sollicitation des affaires, et qui en ackeptent mesmes quand les leurs sont finies de peur de languir dans l'oysiveté, et pour y gagner leurs peines : Nous leur donnons avis, notammant si ce sont des Huissiers qui fassent des courses à la campagne, que nous leur ferons vendre à bon compte divers billets, cedules et promesses, dont ils pourront faire leur profit, de plusieurs particuliers encore vivans, deubs pour nourriture, logement et entretien, au payement de quoy plusieurs desdits particuliers sont condamnez par sentence des Consuls: Le premier, est de vingt-cinq livres avec interests et dépens : Le second, de trente-sept livres par sentence et condamnations par corps et emprisonnement : Le troisième de vingt livres par obligation : Le quatrième, de douze livres par promesse : Le cinquième, de vingt livres quatorze sols par promesse : Le sixième, de vingt livres par promesse : le septième, de quatre-vingts livres par obligation passée pardevant Notaires : Le huitième, de cent livres par obligation : Le neufième, de onze livres par promesse : Le dixième, de dix livres par promesse encore ; le tout fait la somme de trois cens trente six livres : Un autre doit encore la somme

de cent-quatre-vingt livres, tant pour nourriture que pour logement.

Du Samedy 3 Octobre. *Nous sçavons une Office de Courtier de Vin à vendre; elle rapporte sept cens livres de rente, et l'on ne travaille que par semestre, c'est-à-dire six mois de l'année, les autres six mois sont payez sur la Bourse commune; On en fera une fort honneste composition, et l'on pourra s'adresser en nostre Bureau pour cette affaire.*

Du Dimanche 4 Octobre. *On propose un billet de change de la somme de deux cens cinquante livres, payable à un particulier, ou à celuy qui aura ordre de luy, au mois de Février prochain, ladite somme est pour valeur receuë, et celuy qui la doit est bon et solvable: Il y a un endossement sur ledit billet de trois pistoles; et celuy qui s'en veut accommoder fera une remise honneste. Ceux qui auront une vingtaine de Loüis à faire profiter, seront peut-estre bien aises de cette rencontre favorable, pour laquelle ils s'addresseront à nous.*

Du Lundy 5 Octobre. *On sait un petit corps de logis à vendre dans un des Fauxbourgs de Paris, situé en belle veuë, qui consiste en une court et petit jardin, belle boutique et sale, quatre chambres, le tout à cheminées, et un grenier qui*

règne sur tous tout le bastiment ; c'est le propre d'une femme, qui est fort seur, et duquel on fera une fort honneste composition.

Du Mardy 6 Octobre. *On sçait un Benefice Cure de trois cens cinquante livres de revenu ou environ ; Il est situé dans l'Evesché de Beauvais, à deux ou trois lieuës de Clermont, et distant de Paris de dix-sept ou dix-huit lieuës, le Presbytere est accompagné d'un jardin raisonnable, et de trois quartiers de vignes enclos et contigus audit jardin. Si quelqu'un de Picardie en a quelqu'un autour de Paris qu'il veule permuter, pour retourner vers sa patrie, il sera fort aisé de s'accommoder avec celuy qui s'en veut défaire.*

On sçait une Bourgeoise qui a une demy douzaine de Chaises de roses et un fauteüil à vendre, des plus belles et des mieux nuancées qu'il y ait à Paris, et qui sortent de dessous l'éguille. Item six autres de point d'Angleterre avec le fauteüil, pour lesquelles on pourra s'adresser à nostre Bureau, où l'on fera voir les échantillons, et où l'on sçaura le prix des unes et des autres.



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les titres au Bureau d'Adresse.

Les Métamorphoses d'Ovide en Rondeaux, imprimez et enrichis de figures par ordre de sa Majesté, dediez à Monseigneur le Daufin, par Monsieur de Benserade à Paris de l'Imprimerie Royale, et se vendent chez Sebastien Mabre-Cramoisy, Directeur de la dite Imprimerie Royale. Ce livre est in 4°.

Autre livre intitulé : Rhetorices Compendiosa expositio ex celeberrimis Oratoribus in 14. Tabulas Ære incisas ordine pellucido distributa, ad illustrissimum Ecclesiæ Principem Franciscum Harlæum Parisiensium Archiepiscopum Regiorum ordinum Commendatorem Sorbonæ Provisorem, &c. *Ce livre in 4° se vend chez Guillaume de Luynes au Palais, 3 liv. 5 sols.*

Motifs de la Conversion à la Foy Catholique du sieur Breguet, cy devant Ministre de la Religion Pretenduë Reformée ; c'est un vol. in 12, qui se vend 20 s. chez François Muguet, Imprimeur du

Roy et de Monseigneur l'Archevesque, ruë de la Harpe.

La Journée Chrestienne, où les principaux devoirs qu'une ame fidele doit rendre à Dieu sont expliquez par voye de priere, Par le R. P. Amelotte de l'Oratoire, Docteur en Theologie, nouvelle édition, corrigée et augmentée. Ce vol. in 18 vaut 20 s. et se vend chez le mesme François Muguet.

Changement de demeure.

Je suis obligé d'avertir le public, pour lequel je me consacre dans ce travail penible des affaires de Paris, que pour luy épargner beaucoup de peine et de pas, conformement à son intention, je me suis approché du Palais, où sera estably le Bureau d'Adresse pour lesdits Avis et Affaires; sçavoir sur le Quay de l'Horloge du mesme Palais, autrement dit des Morfondus, qui regarde celuy de la Megisserie, et qui aboutit d'un bout au cheval de Bronze, et de l'autre à la ruë de Harlay, contre un Notaire qui fait le coin de ladite ruë, à l'enseigne du Roi d'Angleterre. Les affiches marqueront la porte.



DOUZIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la semaine de plus considérable pour le bien Public.

Comme la plus grande partie des Provinces est bien aise de sçavoir ce qui se passe à Paris, non seulement pour ce qui concerne les affaires publiques, mais mesme pour ce qui regarde les Sciences et les Arts, et ceux qui les enseignent publiquement ou en particulier; il nous semble que nous ne devons pas manquer de luy faire part des noms illustres de ceux qui doivent entrer cette année dans la penible carriere des belles Lettres, et qui fleurissent dans le sein de cette mere commune; où nous avons puisé quelques lumieres d'esprit; je veux dire dans nostre celebre Université de Paris; soit dans la Sacree Theologie et dans la Science du Droit Civil et Canonique, soit dans la Philosophie et dans les lettres Humaines. Nos Cahiers qui ont le bonheur de voler par tout, feront en cette occa-

12

sion ce que tant d'affiches ne peuvent faire, puisqu'ils soliciteront les jeunes gens des pays les plus éloignez de se tenir prests dans un mois, pour estre les Disciples de tant d'excellens Maistres, afin que s'estant formé le genie sous la conduite de ces grands Hommes, ils puissent estre à leur tour les lumieres de leurs Provinces. Nous commencerons donc aujourd'huy nostre Histoire journaliere par les Memoires de l'Université, qui nous ont esté communiquez, puisque les affaires de l'esprit estant des plus nobles, elles doivent preceder les autres, qui n'ont pour objet que l'etablissement de la fortune.

Maison de Sorbonne.

Les Leçons de Theologie commenceront le Lundy dix-neuf Octobre de cette presente année 1676. A sept heures du matin Monsieur Lestocq traitera de la Penitence, des Vertus et des Sacremens. A huit heures et demie M. Desperriers, parlera de l'unité de Dieu et de ses Attributs : A dix heures Monsieur Boucher, fera la leçon des Contracts et de ses especes, sçavoir des achapts et des ventes, de l'usure, et de divers autres traitez curieux : A une heure apres midy, Monsieur Pirot s'etendra particulièrement sur les grandeurs de l'Eglise, et sur son infaillibilité : A deux heures Monsieur Grandin, expliquera le Livre de Job, et decouvrira à ses auditeurs mille sources fecondes de preceptes

pour la conduite des mœurs qui y sont cachées; à trois heures Monsieur Boust, donnera le Traité de la tres sainte Trinité et des Anges.

Les Ecoles de Droit.

Ouvriront le Mardy 20 Octobre de cette mesme année. A huit heures du matin Monsieur Doujat, Doyen des Professeurs du Roy, expliquera les Titres *de Parochiis et de Regularibus :* A neuf heures Monsieur Cugnet, *Imperatoris Justiniani Institutiones enucleabit :* A dix heures Monsieur Bodin, *Paratilla Digestorum tradet :* A une heure apres midy Monsieur de Melles, *Tradet quoque Institutiones Juris sacri, etc. initia, progressum et partes Juris Canonici, ut ipse dicit, per modum apparatus præmittet* : A deux heures Monsieur Halley, Professeur du Roy, dictera les Titres *de Institutionibus, de concessione Prœbendæ, ut Ecclesiastica Beneficia, etc. Decretalium, et sexti Decretatium, et ad eos de Beneficiis Tractorum :* A trois heures, Monsieur de Loy, syndic des Professeurs, s'attachera aux Decrets de Gratian, et aux Decretales de Gregoire IX. *Totum etiam sponsaliorum et Matrimoniorum matieriam, illorum conditiones ac impedimenta exponet.*

L'Université.

Les Colleges où se font les Exercices de Philo-

sophie et d'Humanitez, ont pareillement fait afficher, et ces affiches apprennent les Auteurs que Messieurs les Professeurs doivent enseigner dans les Classes : On les trouvera chez la veuve Thiboust, qui les distribuë vis à vis le College de Cambray ou des trois Evesques.

Pieté.

Le quinziéme de ce mois, la Feste de Sainte Thérese sera solemnisée en l'Eglise des Religieuses Carmelites du Fauxbourg Saint Jacques, où le Reverend Pere Jean Damacesne, Religieux Recollect doit prescher. La mesme Feste se celebrera aussi le mesme jour aux Reverends Peres Carmes Deschaussez du Fauxbourg Saint Germain où le Reverend Pere Verville Jesuiste fera la Predication sur les trois heures.

Perte fâcheuse.

Un pauvre Rubannier a perdu un Porte-feuille remply de papiers de consequence et d'affaires, le Jeudy huitiéme Octobre, depuis le Palais jusqu'à la ruë Troussevache. Si quelqu'un le trouve, ou en sçait quelque nouvelle, on le prie charitablement de nous en avertir, et on luy en témoignera sa gratitude.

Avis aux Estrangers.

Nous donnons avis à ceux qui desireront apprendre la Langue Françoise en peu de temps, que nous avons un honneste homme en main, qui s'acquittera dignement de cette fonction par des regles faciles, et par la lecture qu'il fera faire des meilleurs Auteurs de cette Langue.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau du sieur Colletet, pour en informer le Public.

Du Mercredy 7 Octobre 1676. *Une femme veuve demande la somme de cinq cens écus ou deux mille livres en constitution de rente, ou par obligation, comme on le voudra, et hypothequera pour cet effet une bonne maison occupée par la demanderesse, dans un des plus gais Fauxbourgs de Paris, loüée, elle logée, la somme de quatre cens cinquante livres. Item, la moitié de trois maisons jointes l'une à l'autre, sizes au mesme Fauxbourg, qui toutes ensemble sont loüées huit cens cinquante livres bien payées, dont elle a la juste moitié; L'employ est pour retirer de la vaisselle d'argent, et payer un emprunt qu'elle a fait pour marier ses filles, qui sont en âge, et qui signeront au contract de constitution : Elle ne doit que quatre mille livres sur ce total; si bien que pour lesdits cinq cens écus ou deux mille livres, il y aura plus de seize mille livres de fonds d'hypotheque.*

Du Jeudy 8 Octobre. *Une personne transportera avec garantie et remise fort honneste la*

somme de deux mille huit cens livres, payable dans le premier jour de l'an prochain, par une autre de qualité, qui paye bien.

Un particulier demande la somme de dix mille livres en constitution de rente, et l'employ se fera pour l'achapt d'une Charge de Greffier dans une Cour Souveraine, il hypothequera une maison dans un des meilleurs quartiers de la Ville de Paris, louée six cens livres, et deux boutiques au Palais, louées présentement neuf cens livres : Plus, neuf à dix mille livres deûs par de bons Bourgeois de Paris, sur de bonnes obligations, et autres biens que l'on pourra declarer encore.

Un fort honneste homme, et fort intelligent dans les Mathematiques, s'offre à la jeune Noblesse pour les luy montrer, et la rendre capable en fort peu de temps de cette sorte de science aujourd'huy si necessaire, particulièrement à ceux qui font profession des Armes, pour sçavoir tirer le Plan des Villes, entendre la Fortification, et prendre diverses mesures.

Du Vendredi 9 octobre. *Quelqu'un de Paris desire emprunter une somme de cinq mille livres au tost du Roy, soit par contract ou par obligation, et pour nantissement il donnera pour deux mille livres de vaisselle d'argent ; Plus il hypothequera et fera transport de cent cinquante livres de rente deue par un Marchand de la Ville de Paris, sur une maison dans cette Ville mesme, laquelle rente*

se paye par quartier à ladite personne; Plus, une rente de cinquante livres deue par un autre Marchand bien asseuré; laquelle rente se paye par quartier pareillement, sans mettre en ligne de compte quelques autres biens encore, dont elle fera sa déclaration, si on écoute ce qu'elle propose.

Du Samedy 10 Octobre. *Une personne qui a déjà un Office considérable sur les Rentes de l'Hostel-de-Ville de Paris, et qui s'en pourvoit d'une autre encore de mesme nature, sur laquelle il a déjà payé plus de soixante mille livres, en demande dix mille à emprunter; lesdites charges seront en hypotheque, et plus de quatre-vingt mille livres de bien, tant en bonnes rentes qu'autrement, qu'il specifiera plus au long, si on écoute sa demande.*

Du Dimanche 11 Octobre. *Un particulier a une rente à vendre, laquelle est fonciere, aux environs de Pontoise : ladite rente est de vingt-trois livres par chacun an, payable au jour Saint-Martin d'Hyver, racheptable de quatre cens soixante livres : Il y aura moyen de s'en accommoder avec honnesteté, si l'on nous consulte dans cette affaire.*

Du Lundy 12 Octobre. *On sçait une Cure de trois à quatre cens livres, située à cinquante lieuës de Paris, que l'on permutera contre un Benefice simple aux environs de cette Ville. Si l'on*

s'adresse en nostre Bureau, nous indiquerons la personne qui en traitera fort honnestement.

Du Mardy 13 Octobre. *Une personne demande quatorze mille livres en constitution de rente au denier Vingt, pour acquitter pareille somme, et on subrogera aux droits; celle qui demande a plus de vingt mille livres de rente, et plus de trente mille livres à heriter; une mere qui a plus de quatre-vingts mille livres s'obligera pour ladite somme, et l'on fera tous lesdits biens francs et quittes de toutes charges et hypotheques.*

Si quelqu'un a de beaux Lits à vendre, il n'aura qu'à nous en confier les échantillons, et nous en dire le prix, car diverses personnes nous en demandent.



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les Titres, ou les Memoires au Bureau d'Adresse.

Livres affichez et imprimez par l'ordre de Sa Majesté Tres-Chrestienne, pour servir à Monseigneur le Daufin, qui se vendent vingt-six livres chez Frederic Leonard, Imprimeur du Roy, de Monseigneur le Daufin, et du Clergé de France, dans la ruë S. Jacques : Sçavoir le Térence par Nicolas Camus, le Phedre par P. Danet, Abbé de S. Nicolas de Verdun, Saluste par Daniel Crespin. L. ANN. Florus par Anne Tanequil, Velleius Paterculus, par Robert Riguez, Jesuiste, Cornelius Nepos, par Nicolas Courtin, Professeur des Lettres Humaines dans l'Université de Paris. On travaille au Plaute, au Justin, au Claudian, et à Q. Curse, que l'on mettra bientost en lumiere, et que l'on vendra chez le mesme Leonard. Tous ces vol. se vendent 26 liv. en veau.

Outre ces livres, le mesme Leonard en a fait afficher plusieurs autres, imprimez en Hollande et en Angleterre, qu'il vend pareillement; Sçavoir Arrian, Grec et Latin. Appian Alexandrin, Aurelius Victor.

Aulius Gellius, Ausonius, l'Argenis de Barclée, Alexander ab Alexandro, Satiricon 8. Boëcius de

consolatione Philosophiæ, Commentaria Cæsaris, Claudianus, Cornelius Nepos, Cornelius Tacitus, Erasmi collo. Epicteti Enchiridion, Horatius, Hesiodus, Justinus, Juvenalis, Lucanus, Martialis, Epigr. Ovidius, Petronius Arbiter, Plautus, Senéca, Salustius, Suetonius, Sulpitius Severus, Statius, Sophocles, T. Livius, Terentius, Tertulianus, Virgilius, Valerius Maximus, Velleïus Paterculus, *et plusieurs autres.*

Mémoires des intrigues de la Cour de Rome, depuis l'année 1669, jusqu'en l'an 1676. Ce Livre se vend chez Estienne Michallet, ruë Saint Jacques, proche la Fontaine Saint-Severin, à l'Image Saint-Paul, 30 *f. en veau.*

Histoire du Droit Canonique, avec l'explication des lieux qui ont donné le nom aux Conciles, ou le surnom aux Auteurs Ecclesiastiques, et une Chronologie Canonique; le tout pour servir d'instruction à l'estude des Saints Decrets, et les autres matieres Ecclesiastiques et Historiques. Par Jean Doujat, premier Professeur en Droit Canon, et Historiographe du Roy. Ce vol. se vend 40 *f. chez le mesme Michallet.*

Nobiliaire de Dauphiné, contenanl les Noms, les Armoiries, et les hommes illustres des Familles Nobles de cette Province. Plus l'histoire genealogique des Familles de

Bone,	Agoust,	Maubec,
Crequi,	Vesc,	Montauban,
Blanchemont,	Montlor,	

Par M. Guillemard Conseiller du Roy, President en l'Election de Grenoble. Ce Livre se vend chez l'Auteur, ruë des Vieux Augustins, à l'Ecu de France.

Changement de demeure.

Je suis obligé d'avertir le Public, pour lequel je me consacre dans ce travail penible des affaires de Paris, que pour luy épargner beaucoup de peine et de pas, conformement à son intention, je me suis approché du Palais, où est estably le Bureau d'Adresse pour lesdits Avis et Affaires; sçavoir sur le grand Qay de l'Horloge du mesme Palais, qui regarde celuy de la Megisserie, et qui aboutit d'un bout au Cheval de Bronze, et de l'autre à la rue du Harlay, contre un Notaire qui fait le coin de ladite ruë à l'enseigne du Roy d'Angleterre.

Les affiches marqueront la porte.



TREIZIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

CONTENANT CE QUI S'Y PASSE

tous les jours de plus considérable pour le bien public

Quoy qu'on nous ait solicité de prendre un peu de relâche apres tant d'embarras que Nous avons eu depuis quinze jours, en quittant un quartier tout à fait éloigné, pour nous placer au cœur de la Ville, et rendre ainsi nostre Bureau plus commode au Public ; Si est-ce que Nous n'avons pu nous résoudre d'arresser le cours ordinaire de notre Travail, puisque trop de personnes y sont interessées. Comme il ne se passe point de jour que nous ne soyons chargez de nouveaux Avis et Memoires, ce seroit desobliger ceux qui se promettent d'en faire la lecture pour en profiter. Celuy qui se vouë au service de sa Patrie, ne doit laisser échaper aucune occasion de luy estre utile, et de quelques affaires dont il soit accablé ; apres celles de Dieu

et de son Prince ; cequi regarde la cause commune, doit estre toujours consideré et preferé à ses propres interests.

Biens en criées.

On fait a sçavoir à tous qu'il appartiendra, et on l'a mesme publié au Prosne, que tous les Vendredis de chacune semaine à trois heures de relevee ; il sera procedé à la vente et adjudication, au plus offrant et dernier encherisseur, des biens de quelques particuliers, consistant en plusieurs maisons situées en divers endroits de la Ville et Fauxbourgs de Paris, et de quelques portions de rente sur la Ville ; l'une de cent quarante livres dix-neuf sols sur les Tailles. On pourra s'adresser en la maison de Monsieur de Pontcarré Conseiller Directeur, ruë de Condé.

On procedera pareillement le 20 Novembre prochain, en la maison de Maistre Guillaume Levesque, Notaire au Chastelet de Paris, proche Saint Sevrin, depuis deux heures de relevée jusqu'à cinq heures du soir, à la reception des encheres et ventes qui seront faites par les Sieurs Directeurs desdits biens, au plus offrant et dernier encherisseur de plusieurs terres et Seigneuries situées autour de Paris, droits de hauts passages, maison en Fief, rente, maison et Hostel dans la Ville de Paris ; le tout aux charges des droits et devoirs Seigneuriaux et feodaux, tels qu'ils se trouveront estre deubs.

Interest Public.

Un Avis fut affiché, il y a deux jours, de la part de Messieurs les Officiers du Guet, qui fait sçavoir à ceux à qui on a volé des Espées, Chapeaux et Manteaux, que l'on leur fera restituer, pourvû qu'ils donnent un billet de la nature de la chose qu'ils ont perduë, et du temps que le vol leur a esté fait. On a choisi nostre Bureau, non pas comme un lieu où ces pertes sont en dépost, mais seulement comme une adresse, où l'on apprendra à ceux qui viendront les réclamer, à qui ils doivent s'adresser pour recouvrer leur perte.

Curiositez.

Ceux qui sont amateurs d'Estampes, sçauront que les Antiques, Bas Reliefs, et Triangles de Guise, gravez par feu Monsieur Perié, Peintre ordinaire du Roy, ont esté copiées, et les originaux de ces copies se vendent toujours chez la veuve dudit defunt Perié, ruë des Fossez, proche Saint Germain de l'Auxerrois, vis-à-vis l'Hostel de Sourdy.

Pieté.

Le vingt-unième de ce mois on celebrera dans l'Eglise et Chapelle de Sorbonne, la Feste de Sainte

Ursule et de ses Compagnes, où le Panegyrique de cette grande Sainte se fera à l'ordinaire le matin, et l'apresdinée en Latin et en Francois, par d'excellents Hommes de cette illustre maison.

Jeudy dernier la Feste de Sainte Therese fut tres celebre aux Carmes des Billettes ; Il y eut grande Musique, et de Magnifiques ornemens d'Autel. Le Reverend Pere Athanase de S. Charles, Religieux du mesme Ordre, y fit un aussi docte Panegyrique de la Sainte, que celuy de Saint Denis, qu'il avoit fait quelques jours auparavant dans l'Abbaye Royale de Montmartre, avec l'applaudissement universel de son auditoire.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau d'Adresse du sieur Colletet, pour en informer le Public

Du Mercredy 14 octobre 1676. —*On nous demande si nous ne sçavons point quelques charges de Secretaire du Roy, dont on se veüille défaire : Si quelqu'une se presente, on n'aura qu'à prendre la peine de nous l'indiquer, et nous trouverons des personnes d'accommodement.*

On demande la somme de quinze mille livres en constitution de rente, pour faire un remboursement de huit mille livres à celuy qui a fait le prest de l'argent pour faire bâtir trois corps de logis doubles; et les autres sept mille livres restant de ladite somme, sont pour parachever de faire bâtir deux autres corps de logis pareillement doubles : Les trois premiers corps de logis bâtis sont loüez douze cens livres, sans y comprendre le logement du Bourgeois. Ceux qui presteront cette somme, seront subrogez en hypothèque à celuy qui en fera le remboursement, ou bien si l'on veut l'on ne prendra que sept mille livres; le mary et la femme s'obligeront solidairement, et garantiront tout le

bien franc et quitte de toutes choses, et fourniront la quittance d'employ.

Du Jeudy 15 octobre. *Nous sçavons une belle et bonne maison à vendre dans la rüe Saint-Honoré, aux endroits non-sujets à l'abbatement; elle rapporte mille livres de rente qu'elle s'est loüée, et on la vendra vingt-huit mille livres.*

Si quelques particuliers ont demy douzaine de cuillières et fourchettes d'argent à la mode, dont ils se veuillent defaire, nous les leur ferons vendre, pourvu que le prix en soit raisonnable.

On nous a indiqué deux bons coffres forts, bien ferrez dehors et dedans, l'un grand et l'autre plus petit, monté sur un pied et bien conditionné. Si quelqu'un en a besoin, il pourra s'adresser à nous; le premier est de vingt écus, le second est de six Louys.

Un meurtre inouy est arrivé aujourd'hui au quartier de la rue de la Ferronnerie; un fils a blessé son pere, qui mourut le lendemain matin, et tué sur la place l'amy de son pere. La justice s'est saisie du meurtrier, et l'on ne doute point qu'il ne porte bien tost la peine que merite son crime.

Du Vendredy 16 octobre. *On nous demande si nous sçavons quelqu'un qui veuille prester mille écus pour les employer à payer des entrées et voitures de vin : On donnera pour nantissement*

le vin mesme dans une cave qui sera chez la personne qui prestera l'argent, ou dans telle cave qu'il choisira dans le voisinage, et dont il aura la clef: Ledit vin ne sortira point dudit lieu que l'argent ne soit rendu; et l'on ne passera pas le deuxième ou le troisième mois sans le rendre.

Du Samedy, 17 octobre. — *On nous a confié une belle et grande platine de cuivre, forte et bien conditionnee avec son pied, lequel pied carré et fort bien approprié à ladite platine, peut servir de table pour boire et manger quand on a travaillé; elle est du prix de quinze livres, car elle est des plus grandes que l'on puisse voir et demander.*

Une personne demande une Office de Mouleur de Bois, et donnera autant de Maisons à Paris bien situées et bien asseurées qu'il en faudra pour le payement dudit Office; le décret sera mis en main, et de cette maniere il n'y aura rien à risquer. Cette proposition sera favorable à celuy qui voudra se reposer, et joüir paisiblement de la rente que ses maisons acquises pourront luy rapporter.

Du Dimanche 18 Octobre. *Un bon Bourgeois qui possède une Office sur le Bois, demande cent loüis d'or à emprunter, pour entrer au lieu et place d'une personne; on se remboursera de cette somme sur les gages qu'il reçoit dudit Office, et*

on hypothequera l'Office mesme pour plus grande seureté, avec toutes les autres assurances que celuy qui prestera jugera necessaires.

On sçait une Ferme fort bien bâtie, éloignée de Paris de deux lieuës seulement : elle rapporte mille livres de rente, comme il sera facile de faire voir par les baux qui en sont faits avec le Fermier.

Outre le logement dudit Fermier, il y a celuy du Maistre agreablement situé, consistant en un pavillon avec ses dépendances, qui regarde un grand jardin de cinq à six arpents, planté de bons arbres fruitiers, en espaliers et en bouquets, d'un bon rapport. Le vendeur s'accommodera avec l'achepteur, d'un tiers ou d'une moitié de l'argent comptant, et le reste en Office seure, ou quelque maison à Paris, dont le prix équipole celuy que ladite Ferme aura esté venduë.

Du Lundy 19 Octobre. *On nous demande un lit garny en housse, il n'importe de quelle couleur, pourvû qu'il soit bon et honneste ; on y mettra jusqu'à vingt ou vingt deux écus ; et s'il se rencontre quelque habit complet, garny de boutons d'orfèvrerie, d'une couleur à la mode, qui soit pour un grand homme, la mesme personne pourra s'en accommoder aussi.*

On nous demande pareillement demy douzaine de bois de chaises neuves, tournées à la mode, avec le fauteüil ; Si l'on en fait honneste composition,

nous avons une personne en main qui pourra s'en accommoder.

Item. Si quelqu'un sçait un lit de damas vert de trois pieds, trois pieds et demy ou environ, nous entendons l'étoffe et non pas le bois, on pourra nous l'indiquer, et nous donnant avis du prix, nous tâcherons de lui faire vendre.

Nous sçavons une personne qui prestera sur une belle et riche tapisserie de deux mille écus, trois ou quatre mille livres, sans interest. La proposition est fort juste, ce nous semble pour une personne qui aura besoin d'argent et qui ne voudra engager ny maison ny autres effets.

Du Mardy 20 Octobre. *Si quelqu'un desire se retirer à l'écart, dans un endroit de l'Université assez solitaire, et proche l'Eglise; on sçait un petit corps de logis séparé, consistant en sale, basse-court, cave, trois étages, cabinets et grenier à loüer presentement du prix de soixante écus, et on luy transportera le bail.*



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les Titres, ou les Memoires au Bureau d'Adresse.

Panegyriques de la Sainte Vierge, preschez par le R. P. Félix Cueillens, Predicateur ordinaire du Roy, Exdefiniteur General de l'Ordre de St-François, et Exprovincial de la Province d'Aquitaine l'ancienne. Ce vol. in-8° se vend en veau un écu chez Edme Couterot, ruë S. Jacques, au bon Pasteur.

Veritez ausquelles nostre Seigneur Jesus-Christ a rendu temoignage venant au Monde, prêchées durant l'Avant par le mesme R. P. Félix Cueillens, Prédicateur ordinaire du Roy. Ce livre in-8° se vend aussi 3 liv., chez le mesme Couterot.

Autre Livre nouveau d'Eglise, qui se vend dans la ruë Saint-Jacques, aux Cicoignes, chez Sebastien Mabre-Cramoisy, intitulé; Hymni Ecclesiastici, novo cultu adornati, Auctore Martino Clairé Soc. Jesu Presbytero, Secunda curatior et altera parte auctior, Parisiis, etc.

Nous avons fait afficher de nouveau nostre Histoire journaliere et par l'affiche, qui explique une bonne partie des affaires qui se traitent au Bureau d'Adresse. Nous apprenons au public le

lieu de son nouvel establissement, où nous avons fixé nostre demeure.

Instruction Chrestienne et pratique de devotion mise en vers François, en forme de Catéchisme: Ce Livre se vend chez Christofle Remy, ruë S. Jacques, au grand S. Remy.

Nouvelles diversitez des Sciences, comprises en cinq titres differents, qui traitent de diverses matieres de Morale : Se vendent à Paris chez Thomas Pierre Auboüin, et chez l'Auteur, ruë Neuve de la Moignon, au Palais.

La Rethorique des Predicateurs, ouvrage utile à tous ceux qui parlent en public, dedié à Monseigneur l'Archevesque de Paris, par le sieur de Richesourse ; et se vend chez l'Auteur mesme dans la Place Daufine.

Le grand Apparat François avec le Latin, Recüeilly de Ciceron, et des principaux Auteurs de la Langue Latine, huitiéme et nouvelle edition, Revuë, augmentée et enrichie des noms des Royaumes, des Provinces, des Villes, des Rivieres, des Isles, des Presqu'Isles, parties de Geographie, Termes du Blazon, Vennerie, Plantes, Animaux, Poissons et autres curiositez de la Fable et de l'Histoire ; Par le Reverend Pere Pierre Delbrun de la Compagnie de JÉSUS. *Ce vol. in-4° se vend relié en veau six livres, par Jean Guignard Marchand Libraire, dans la grand'sale du Palais.*

Changement de Bureau

Je suis obligé d'avertir le Public, pour lequel je me consacre dans ce travail penible des affaires de Paris, que pour luy épargner beaucoup de peine et de pas, conformement à son intention, je me suis approché du Palais, où est estably le Bureau d'Adresse pour lesdits Avis et Affaires; sçavoir sur le Grand Quay de l'Horloge du mesme Palais, qui regarde celuy de la Megisserie, et qui aboutit d'un bout au Cheval de Bronze, et de l'autre à la rue du Harlay, contre un Notaire qui fait le coin de ladite ruë, à l'enseigne du Roy d'Angleterre. Les affiches marqueront la porte.

Les jours pour recevoir les Avis et Memoires, Affiches, Billets, Ventes, Achapts, Pertes, Secrets, etc., sont les Lundy, Mercredy et Vendredy l'apresdinee depuis une jusqu'à six heures du soir, et l'on taschera de satisfaire ceux qui nous honoreront de leurs visites.



QUATORZIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la Semaine de plus considérable pour le bien Public.

Bien des gens ont demandé dans nostre nouveau Rétablissement, de quelle utilité seroit nostre Bureau d'Adresse; Plusieurs ont dit qu'il n'estoit pas necessaire, d'autres n'ont pu comprendre où aboutissait ce grand dessein; Quelques uns qui prennent les choses tout au contraire de ce qu'elles doivent estre prises, en ont tiré de mauvaises conséquences, et ce sont imaginez que c'estoit un moyen inventé pour decouvrir leurs facultez, et pour rendre public ce que l'on doit cacher dans les Familles : Les uns et les autres neantmoins connoissent bien à present qu'il se sont trompez dans leurs pensées, puisque ce n'est rien du tout de ce qu'ils se sont imaginé. Depuis trois mois ils ont veu par la sincérité de nostre conduite, qu'il n'est chose plus utile à Paris que nostre Bureau; outre

que tout y est volontaire, tout s'y traite avec tant de discretion, que nul ne sçait le dessein de l'autre; et personne, à moins d'estre d'une humeur extraordinairement bouruë, n'en sort mal satisfait. Si l'on veut le secret dans ce que l'on propose, il est exactement gardé; et si l'on ne veut proposer sa demande qu'aux particuliers qui se rencontrent au Bureau, et non pas au Public par nos Cahiers, on ne fait en cela que ce que l'on ordonne. Qu'aucun donc n'ait plus de repugnance à nous communiquer ses avis; quoy que nostre Bureau n'ait pas encore esté bien connu, on n'a pas laissé de faire quelques affaires, dont les particuliers sont contens; De là l'on peut tirer une conséquence qu'il s'en fera bien d'autres avec le temps, Dieu aydant, pour la satisfaction des parties, quand les affiches auront fait connaistre plus amplement nostre demeure, et que nos Cahiers auront appris à tout le monde ce qui résulte de nostre innocent commerce.

Ordonnance du Roy

Portant inhibitions et defences à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'entrer dans l'Isle Maquerelle, sans la permission de ceux qui seront proposez pour la garde des Cygnes; et à tous Basteliers et autres gens d'eau d'y aborder, à peine de trois cens livres d'amende, et de plus grande, s'il y échet : Defend Sa Majesté

de prendre et casser les œufs desdits Cygnes, ny de leur faire aucun mal : Mande et ordonne Sadite Majesté au sieur de la Reynie, Lieutenant-General de Police, de tenir la main à l'execution de ladite Ordonnance.

Nouvelle Ordonnance

De Monsieur le Prévost de Paris, ou Monsieur son lieutenant général de Police, en date du 19 octobre 1676, portant, que sur ce qu'il a esté représenté par Monsieur le Procureur du Roy, qu'ensuite des ordres de Sa Majesté, pour établir une entière seureté en faveur des Bourgeois, tant de jour que de nuit, en sorte que chacun peut aller à toutes heures, sans craindre aucune insulte ny accident; il est estoit necessaire neantmoins en ce tems de reïterer les defences faites en conséquence des Declarations du Roy, touchant le port d'armes. Dit a esté, que defences sont faites à toute sorte de personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, excepté les Officiers et Archers preposez par le Guet pour la Garde de nuit, de porter dans la Ville et Fauxbourg de Paris aucunes armes à feu pendant la nuit. Comme aussi à tous Soldats de vaguer hors leurs Quartiers Corps de Garde apres six heures du soir, sans ordre de leur Capitaine : Defence à tous Hosteliers et Cabaretiers, de recevoir en leurs Hostelleries et Cabarets,

apres cinq heures du soir en hyver, et neuf heures en Esté, aucun Soldats ou Archers du Guet, à peine de cent livres d'amende: Et pour oster aux voleurs le moyen de se sauver dans les portes ouvertes; Enjoint aux propriétaires et principaux locataires de tenir les portes de leurs maisons fermées, avec defences de les laisser ouvertes après huit heures du soir: Defence aux Pages et Laquais de porter cannes ou bâtons, et défence à eux de casser les Lanternes, briser les poteaux et rompre les cordes, à peine d'être procédé contre eux; Permis au Bourgeois de se saisir de leur personne; d'avertir le Commissaire du quartier, des vols qui pourroient avoir esté faits à l'insceu des Officiers du Guet, qui ne peuvent estre partout, afin qu'il en soit informé pleinement, et que l'on puisse plus facilement decouvrir les complices.

Criées

On poursuit au greffe de la Cour des criées, vente et adjudication par decret de plusieurs Terres et Seigneuries situées en la Province du Mayne et du Perche, en conséquence d'une Sentence de congé d'adjuger; le tout à la diligence de Maistre Jean Bataillan, Procureur en la Cour, et du Seigneur poursuivant lesdites criées.

Item Lundy prochain et jours suivans on procedera, à l'adjudication pure et simple, d'une Maison

et Terre, sans aucune remise; ainsi qu'il a esté convenu entre les heritiers beneficiers et creanciers de ceux à qui lesdits heritages appartiennent en la Maison et Estude de Monsieur Mousnier notaire, devant la grande porte du Palais.

PIETÉ

De celebres Predicateurs doivent faire le panegyrique de S. Charles Borromée Mercredy 4 Novembre à S. Jacques de la Boucherie, et aux RR. PP. de la Doctrine Chrétienne, sur le Fossé de Saint-Victor, où la Feste de ce Saint Cardinal sera celebrée, et un autre celui de Saint Marcel, le jour du Patron, dans l'Eglise qui lui est dédiée. Ceux qui préchent le jour de la Toussaint dans les grandes Chaires de Paris ; sont pour l'ordinaire les mesmes qui doivent prêcher les Advents de Noël.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau du sieur Colletet, pour en informer le Public.

Du Mercredy 21 Octobre 1676. *On sçait une Cure à vingt lieuës de Paris, qui est à la collation d'une Abbaye; ledit Benefice est de huit cens livres de revenu, il n'y a point de Vicaire à payer là-dessus; car il a son affaire à part.*

Si quelque Libraire veut tenir Boutique sous la direction ou l'aveu d'une veuve, nous en sçavons une fort intelligente dans les Livres, qui se contentera d'une reconnoissance honneste toutes les semaines. Cette petite affaire n'est pas à négliger, et nous pourrons en donner connoissance.

On sçait une belle Bible Hébraïque en un volume infolio à vendre, et nous indiquerons le lieu, si l'on s'adresse à nous pour cette affaire.

Un particulier a six mille liures de rentes sur les Aydes de France à vendre au denier huit: lesdites rentes sont créées dès l'année 1634, et payables de quartier en quartier par Messieurs les Payeurs des Rentes de l'Hostel-de-Ville de Paris.

Si quelqu'un a dessein de s'en accommoder, nous luy aiderons en ce rencontre.

Un autre voudroit bien emprunter dix-neuf à vingt mille livres, par obligation ou par contract de constitution, et pour assurance il hypothequera trois bonnes maisons dans Paris, qui ne doivent pas un double, et son Office, qui luy couste cinquante mille écus. Item, plus de dix mille écus qu'il a sur l'Hostel-de-Ville; et Madame sa mère s'obligera solidairement avecque luy comme fils unique, et l'employ des vingt mille livres sera pour parachever le payement d'une Office considerable dans la Maison du Roy.

Une veuve et son fils auroient besoin de trois mille livres, l'employ sera pour l'amortissement d'une rente de douze cens livres environ, et ils obligeront une maison où ils sont demeurans, qui leur rapporte près de deux mille livres de rentes; ils prendront les trois milles livres par obligation, et donneront à prendre sur les loyers jusqu'à fin de payement; et le fils et la mere en obligeant leurs biens, s'obligeront aussi solidairement; mesme lesdits locataires s'obligeront de payer au bailleur, et non à autres lesdits loyers par quartiers ou par demie année, comme on le voudra.

Du Jeudy 22 Octobre. *L'on demande huit à neuf cens livres d'emprunt par obligation au denier vingt, et nonobstant on ne laissera pas de nantir des effets qui ensuivent; sçavoir, une écuëlle, une*

tasse, une petite salière carrée, deux petits flambeaux, huit cuillières, huit fourchettes à la mode, une paire de Mouchettes, le tout d'argent pesant six marcs et demy. Item, un filet de trente neuf perles fines et rondes, une table de brasselets en cœur de diamants, des boucles d'Amatistes, et de petits diamants, un étuy de chagrin garny de sa cuillière, fourchette et couteau de vermeil doré à manche de crystal, et une boëte pleine de crystal d'un Lustre qui est démonté; le tout valant plus de quatre cens écus.

Nous avons en dépost au Bureau une petite cassette de Toilette de bois façonné, garnie de belles plaques de cuivre doré, avec sa clef et sa serrure, et le pelotton en coffret, qui ferme pareillement. Nous le ferons donner à bon marché, si quelqu'un se présente pour l'achepter.

Du Vendredy 23 Octobre. *Nous sçavons une douzaine et demie de tres belles chaises de point d'Hongrie toutes frangées, montées, et prestes à mettre sur les bois, les nuances en sont fort vives, et d'une belle mode, et le tout est du prix de vingt pistoles. Item, huit autres chaises de roses, qui sortent de dessous l'éguille, et qui partent d'une bonne main; On les fait trente cinq écus, et on ne les donnera pour gueres moins.*

On nous a indiqué deux carrosses bien conditionnez et bien garnis, qui sont à vendre, aussi bien que deux bons chevaux de service. Nous les

ferons avoir au meilleur marché qu'il nous sera possible, si l'on s'adresse à nous pour cet effet.

L'on nous demandė la somme de six mille livres, et l'on donnera pour nantissement les effets suivans. Premièrement, pour quatorze à quinze cens livres de bonne vaisselle d'argent, plus une tapisserie de trois aunes de hauteur tres belle et à personnages, de vingt cinq aunes de tour. Plus, une autre tenture de trois aunes pareillement de hauteur, et de vingt cinq d'étendue. Plus, un cuir doré de trois aunes de haut, et de vingt cinq aunes de tour : et si cela ne suffit pas, on y adjoûtera d'autres hardes de conséquence.

Du Samedy 24 Octobre. *Nous sçavons une maison à vendre, du rapport de trois cens trente livres, qu'elle est loüée : Elle est située au quartier de la porte Saint Denis : elle consiste en deux belles boutiques, deux sales, deux chambres au premier étage, deux chambres au second, deux au troisième, et un grenier à cheminée, ladite maison est neuve, et n'est ny affectée ny hypothéquée : Le mary et la femme s'obligeront solidairement : Et si l'on veut l'on ne donnera que deux mille livres, et l'on fera rente du reste, et on la vendra sept mille cinq cens livres.*

L'on nous demande vingt mille livres à emprunter dans les formes honnestes et légitimes, qu'on asseurera sur quatre cens mille livres de bien situé tant à Paris qu'à la campagne, pas plus loin que

dix à douze lieuës : sur quoy il y a dix mille écus de rente sur l'Hostel-de-Ville, et plus de deux cens mille livres de bien à Paris, le tout franc et quitte de toute hypothèque.

Un particulier voudroit avoir aussi trouvé deux mille écus sur quatorze mille livres de rentes constituées sur l'Hostel-de-Ville, et plusieurs autres biens encore, s'il est necessaire, que l'on indiquera. Si quelqu'un desire prester cet argent sous ces conditions, il pourra s'adresser dans nostre Bureau.

Du Dimanche 25 Octobre. *Nous sçavons une fort jolie maison à vendre dans un petit village proche de Paris, dont l'achapt sera fort seur, et le prix fort raisonnable : Elle sera propre pour un Bourgeois qui voudra divertir sa famille les Dimanches et les Festes.*

Du Lundy 26 Octobre. *On nous propose quelques deniers que l'on veut faire profiter, pourvû que ce soit sur de bons effets comme de bonne vaisselle d'argent, des coliers de perles, des Diamans, Monstres d'or, et autres Bijoux de pareille consequence.*

Du Mardy 27 Octobre. *Nous avons avis d'un fort bon Benefice Cure de huit cens livres de revenu sur l'Archevesché de Roüen, à quelques lieuës de Dieppe, l'Eglise est en fort bon estat, et le Pres-*

bytere fort logeable : il n'a son étenduë que sur cinquante ou soixante feux au plus, et on le permutera contre un Benefice simple de cent livres aupres de Paris.

Le Public est averty qu'il y a plusieurs Atlas Italiens à vendre enrichis de figures, avec plusieurs autres Livres dépendans desdits Atlas, pour la Navigation et Science speculative; Ouvrage tres achevé, et tres utile pour les curieux dans ces sortes de connoissances, et dont on fera une tres honneste composition: Ceux qui en auront besoin n'auront qu'à s'adresser en notre Bureau d'Adresse, et on leur nommera la personne qui a lesdits livres en sa possession.



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les titres ou les mémoires au Bureau d'adresse

Le Combat spirituel, composé en Espagnol par D. Jean de Castagnisa, Religieux de l'Ordre de S. Benoist, et traduit en François sur l'original manuscrit nouvellement découvert en Espagne, et apportez en France, avec une Preface qui fait voir comment cet excellent ouvrage a esté attribué à d'autres Auteurs. Ce vol. in 12, se vend 30 *sols chez Antoine Bertier, Libraire ordinaire de la Reyne, ruë S. Jacques, à la Fortune.*

Changement de Bureau

Je suis obligé d'avertir le Public, pour lequel je me consacre dans ce travail penible des affaires de Paris, que pour luy épargner beaucoup de peine et de pas, conformement à son intention je me suis approché du Palais où est estably le Bureau d'Adresse pour lesdits Avis et Affaires; sçavoir sur le Grand Quay de l'Horloge du mesme Palais, qui

regarde celuy de la Megisserie, et qui aboutit d'un bout au Cheval de Bronze, et de l'autre à la ruë du Harlay, contre un Notaire qui fait le coin de ladite ruë, à l'enseigne du Roy d'Angleterre. Les affiches marqueront la porte.



QUINZIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la semaine de plus considérable pour le bien Public.

Je pensois que les Festes suspendraient le cours des affaires ; et qu'ainsi nous donnerions quelque tréve à notre travail, pour reprendre haleine, et reparaistre avec plus de vigueur et de force apres la Saint-Martin dans notre carriere ordinaire; mais comme elles ont produit un effet tout contraire ; et que les Avis sont venus, mesme plus en foule ces jours là qu'en une autre saison; prenons la plume, et apres avoir eu soin des Trépassez par nos prières, agissons en faveur de ceux qui vivent, et tâchons de leur donner la satisfaction qu'ils attendent du Bureau, toutes les semaines.

MONITOIRE

Publié aux Prosnes de diverses Paroisses de la

Ville de Paris, ensuite de l'Ordonnance de Monsieur le Lieutenant-Civil, en datte du 27 du present mois d'Octobre, à la requeste d'un Avocat en Parlement, demeurant à Chastillon sur Seine, comme héritier d'un sien oncle, complaignant, à l'encontre de certains Quidans et Quidanes, qui ont diverty quantité de meubles, or et argent, bagues, Joyaux, titres, papiers et autres biens de la succession dudit oncle, appartenant audit neveu complaignant.

PIETÉ

Mandement de Monseigneur l'archevesque de Paris, publié aux Prosnes des Paroisses, tendant à exhorter les Peuples de contribuer de leurs biens pour la conservation des Lieux Saints et le recouvrement de ceux qui ont esté usurpez sur les Catholiques par les Chrestiens Schismatiques, pour participer aux prières et bonnes œuvres qui se font dans lesdits Lieux, et de remettre les aumosnes entre les mains du Commissaire General de la Terre Sainte.

Biens en criées

Il sera procédé le 20 Novembre prochain, en la maison de Maistre Guillaume Levesque, Notaire

au Chastelet de Paris, proche Saint Severin, depuis deux heures de relevée jusqu'à cinq du soir, à la réception des encheres et ventes qui seront faites de diverses Terres et Seigneuries, Maisons droits et rentes, en s'acquittant des charges deuës, et des devoirs ordinaires.

Item le Samedy cinquième Décembre prochain, en la maison de Me Simonet, Notaire au Chastelet de Paris, ruë Sainte Avoye, sera pareillement procédé à la réception des enchères, et à la vente et adjudication, conjointement ou separement, de diverses Terres et Seigneuries, dont les circonstances et dépendances seront declarées à ceux qui desireront les acquerir.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau d'Adresse du sieur Colletet, pour en informer le Public.

Du mercredy 28 Octobre 1676.— *Nous sçavons une superbe tenture de tapisserie à personnages de piété, relevée d'or et de soye; elle a plus de quarante aunes de tour, et plus de quatre de hauteur; on ne la fait que vingt-cinq mille livres quoy qu'elle en vale plus de quarante mille; et peut-estre mesme en rabattra-t'on quelque chose encore, si les personnes sont d'accomodement.*

Les mesmes personnes ont diverses autres pièces qui pour estre de moindre prix, n'en sont pas moins considérables : les deux premières sont, une de Pluton et l'autre de Proserpine; les suivantes de Venus et d'Adonis, d'Hercules et d'Omphale, de Bacchus et d'Ariane, de Neptune et de Cérès, de Jupiter et d'Histerie, d'*Hermidë composant ses charmes, et d'une autre enfin qui représente un Mariage. Les unes sont de quatre, les autres de cinq ou six mille livres, ou plus ou moins, selon la somme que l'on y voudra mettre.*

On vient de nous communiquer le memoire d'une maison à vendre au quartier de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, belle et bien bastie de pierres de taille : Elle consiste en deux boutiques, une grande

sale, accompagnee d'une alcove, cuisine, belle court, et autre petite court à coste, ou est un puits mitoyen, plusieurs caves hautes et basses doubles, avec leur caveaux, trois estages, dont le premier contient deux grandes chambres, cuisine garde-robbe et cabinets fort commodes, les autres estages contiennent du lieu à proportion : elle est loüée près de neuf cents livres, et sa vente sera de vingt-cinq mille livres ou environ.

Si quelques personnes charitablement veulent faire travailler au point de fil sur le patron à l'éguille, nous sçavons une pauvre veuve qui s'en acquittera consciencieusement, et avec la satisfaction de ceux qui luy feront l'honneur de l'employer; pourvu qu'on luy fasse quelque petite redevance raisonnable, tant pour son fil, que pour lui avoir les choses nécessaires à la vie.

Du Jeudi 29 Octobre. — *Nous sçavons une gentille maison à vendre proche de Paris, du prix de deux mille livres ou environ. Elle consiste en une court, jardin, cuisine, chambres et grenier, et autres petites commoditez nécessaires à la campagne.*

On sçait une tenture de tapisserie de Flandres à vendre, c'est une haute lice à personnages, de vingt aunes de tour. et de deux aunes deux tiers de hauteur : elle est fort bonne et bien conditionnée, quoy qu'ancienne. et son prix à bon mar-

che est de cinq cents livres : On sçaura de nous à qui elle appartient.

Nous en sçavons une autre encore beaucoup plus belle et plus riche; c'est une verdure de dix-huit à dix-neuf aunes de tour et de plus de deux aunes de hauteur, aussi est-elle de seize cents livres, et personne ne la verra qu'il ne l'estime bien davantage.

On nous a indiqué en mesme temps un miroir de dix louïs, qui vaut bien la peine d'en faire l'ornement d'un beau cabinet, ou d'une belle chambre.

Avis pour le divertissement public.

Du Vendredy 10 Octobre.—*Le Public qui ayme le divertissement honneste et innocent, est averty qu'un homme ingénieux a fait faire une nouvelle machine, par le moyen de laquelle on jouë fort aisément sur l'Epinette, sur le Clavecin et sur l'Orgue, un certain nombre de pièces telles que l'on les souhaite, et tout cela ne dépend seulement que d'une manivelle que l'on tourne; mesme il fera mouvoir la machine par des contrepoids si on l'ayme mieux. Si quelqu'un a de pareilles machines par Pampus ou par quelque autre : il loge dans la rue Saint-Jacques, à l'image Saint-Georges, vis-à-vis l'Hostel de la Couture, et s'appelle Monsieur Happencourt.*

Nous avons en notre disposition un beau tapis de

table, doublé, frangé et tout monté de petit point fort grand et fort propre à faire mesme un marche-pied d'un riche alcoves, il est de cent louïs à fort bon marché.

Du Samedy 31 et dernier Octobre. — *Ce jour on nous apporta deux lustres à glace, garnis de leur tour à plaques de cuivre doré, et de deux branches à chandelier fort propres pour un cabinet, et qui sont d'un prix fort raisonnable.*

Le mesme jour nous eusmes avis d'une belle maison au fauxbourg Saint-Honoré, dont on se veut défaire. Elle est à présent louée huit cent livres; ellé consiste en deux boutiques, seize chambres, court, puits et caves; le tout basty de neuf et de bonnes pierres de taille; escalier à la mode, louille et clair au possible. Cet héritage est de dix-huit mille livres, avec toutes les seuretez que l'on peut espérer.

Nous sçavons une fort belle terre à vendre au pays du Maine, qui n'est éloigné que de trente-deux lieuës de Paris; elle est affermée treize cents livres de rente, avec plusieurs chapons. Elle consiste en un chasteau environné de fossez, gardé d'un pont-levis. Le possesseur est Seigneur d'un grand Bourg situé vis-à-vis, haute, moyenne et basse justice, avec plusieurs fiefs qui en relèvent.

On demande une petite charge chez le Roy de mille écus, que l'on payera argent comptant. Si

quelqu'un s'en veut defaire d'une, il pourra nous en donner avis.

Du Dimanche premier Novembre 1676. *Ce jour le Bureau fut fermé, et il y eût cessation d'avis et d'affaires, à cause de la solemnité de tous les Saints.*

Du Lundy 2 Novembre. *On sçait un Benefice simple Prieuré, éloigné de Paris seulement de huit lieuës; il vaut trois cens livres de revenu tous frais faits, et il est en Patronage Ecclesiastique.*

Une personne cherche quelque bien en Fief ou roture, il ne luy importe, à échanger, si l'on veut, contre des maisons à Paris, bien situées, et d'autres aux environs du dit Paris, en bon fonds, aussi bien que quelques-unes encore depuis deux jusques à huit lieuës, et ladite Terre depuis douze jusqu'à vingt et vingt cinq mille livres, voire mesme jusqu'à trente : et l'on souhaitteroit que ledit heritage fut sur une route, où il y eust commodité d'envoyer lettres, hardes et domestiques.

On sçait une maison à vendre à bail d'heritage, ou à prix d'argent, size au Fauxbourg Saint Marcel; elle consiste en quinze ou seize feux occupez et bien loüez, et l'on en fera prix raisonnable.

Une personne demande neuf cens livres d'emprunt, et donnera pour seureté un contract de constitution de la somme de cinquante-cinq livres

onze sols deux deniers de rente annuelle et perpetuelle, payable au dix-huitième Juillet à Issoudun; une personne de condition, qui a pour plus de cinquante mille écus de bien, est garand de cette somme et rente; et outre ce bien, l'on a mesme hypotheque sur une Terre, Seigneurie et Chasteau dans le Berry.

On demande une somme de six mille livres par obligation, payable dans un an : et ceux qui auront cette partie à prester pourront en s'adressant au Bureau, sçavoir sous quelles conditions avantageuses cette affaire se fera.

Du Mardy 3 Novembre. *Diverses personnes nous ont porté parole que si quelqu'un aspire aux emplois Militaires et aux Commissions, soit dans les Cinq Grosses Fermes ou ailleurs, que l'on trouvera moyen par amis ou autrement, de les faire placer selon leur inclination.*

Si quelqu'un a quelque somme à placer, de quelque nature qu'elle puisse estre, on luy découvrira les moyens legitimes pour la faire profiter.

Un homme venu depuis quelques jours de la campagne, où il a fait des cures admirables envers plusieurs personnes de condition, dont il a les attestations et les temoignages autentiques, s'establit à Paris, et offre son secours à ceux qui auront besoin de son ministere. Il sçait divers secrets pour la guerison de plusieurs maux; et particulierement pour les morsures des chiens enragez, et des

bestes veneneuses : Il remet les os rompus et déboitez, et facilite les plus penibles accouchemens des femmes : On apprendra sa demeure dans nostre Bureau d'Adresse, où l'on donnera le memoire des autres maux qu'il guerit, et dont il a ait diverses expériences.



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les Titres ou les Mémoires
au Bureau d'Adresse.

Messieurs les Graveurs de la ruë S. Jacques, et autres, se sont efforcez à l'envy de representer au naturel nostre tres-Saint-Pere le Pape de nouvelle creation, surnommé Innocent XI. Natif de Cosne dans le Milanez, âgé de soixante-cinq ans et auparavant appellé Benoist Odescalchi, Cardinal du titre de Saint Onuphre; et tous ont bien réüssi dans leur ouvrage; mais à mon gré, celuy qui a bien rencontré est le sieur Habert, qui fait debiter ses copies chez Metivier, ruë S. Jacques à la Cloche d'Argent : Les curieux en jugeront, et pourront choisir parmy tant de portraits differents, celuy qui leur reviendra davantage.

Histoire de la Conqueste de la Chine par les Tartares, contenant plusieurs choses remarquables touchant la Religion, les Mœurs et les coutumes de ces deux Nations, et principalement de la derniere, écrite en Espagnol par Monsieur de Palafox, Evesque d'Osma, et traduite en François par le sieur Collé, dedié à Monseigneur le Daufin : Ce vol. in 8° se vend 3 liv. chez Antoine

Bertier, Libraire ordinaire de la Reyne, ruë S. Jacques à la Fortune.

Consolation pour les scrupules, et leur remede, par le Reverend Pere Jean Eusebe de Nieremberg, de la Compagnie de Jesus, *seconde édition. Ce vol. in* 16 *se vend* 20 *S. chez le mesme Bertier.*

Explication morale de la premiere Epistre de S. Paul aux Corinthiens, tirées des Saints Peres et Docteurs de l'Eglise, Par le sieur Muret. Ce vol. in 8° *se vend* 3 *liv. encore chez le mesme.*

L'Agenda des honnestes gens, qui donne à connoistre ce que l'homme doit faire pour sa perfection : Ce livre qui doit estre curieux sans doute, se vend chez François Muguet, Imprimeur ordinaire du Roy, et de Monseigneur l'Archevesque ruë de la Harpe.

Changement de Bureau

Je suis obligé d'avertir le Public, pour lequel je me consacre dans ce travail pénible des affaires de Paris, que pour luy épargner beaucoup de peine et de pas, conformement à son intention, je me suis approché du Palais, où est estably le Bureau d'adresse pour lesdits avis et affaires; sçavoir sur le grand quai de l'Horloge du mesme Palais, qui regarde celui de la Megisserie, et qui aboutit d'un bout au Cheval de Bronze, et de l'autre à la ruë du Harlay, contre un notaire qui fait le coin de ladite ruë, à l'enseigne du Roy d'Angleterre.

Les Affiches marqueront la porte.



SEIZIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la semaine de plus considérable pour le bien Public.

Je ne pretens point remplir aujourd'huy nos Cahiers de beaucoup d'affaires, les Festes les ont renduës Steriles cette semaine; et je me doute bien qu'après la Saint-Martin nous les verrons plus abondantes, aussi se prépare-t-on de renouveller toutes choses; et comme le Palais reprendra une nouvelle face après les Vacations presque finies, aussi, le Bureau changera-t-il de forme pour l'utilité publique; Que les personnes d'intrigues et d'affaires, et que les curieux de tout ce qui se passe, se préparent donc à le fréquenter plus que jamais, ils y trouveront des satisfactions nouvelles, et mille choses rectifiées seront autant de charmes innocents qui pourront attirer tout le monde.

Office à vendre

On fait à sçavoir, en execution d'Arrest contradictoire de la Cour, et de l'Ordonnance de Monsieur

le Coq, conseiller, qu'il sera procedé à la Barre d'icelle, par devant mon dit sieur le Coq, à la vente et adjudication d'une Office d'Huissier aux Consuls, le Mercredy cinquième Decembre prochain purement et simplement, sans aucune espérance de remise, sur l'enchere de la somme de douze mil sept cens livres.

Jardinage.

Un bon Jardinier nouvellementarrivé d'Orléans, donne avis au public curieux du Jardinage, qu'il a apporté quantité d'arbres nains de toutes especes. Ceux qui désireront en choisir, le trouveront au Fauxbourg Saint-Antoine, à l'enseigne du Nom de Jesus, et au Fauxbourg Saint-Jacques, dans les Capucines, où l'on en fera un prix raisonnable.

PIÉTÉ

Le neufiéme de ce mois on celebrera dans l'Église des RR. PP. Jacobins Reformez de la ruë Saint Honoré la Feste de tous les Saints qui sont de l'Ordre de Saint-Dominique, pour la première fois ordonnée par le Pape defunt Clement X pour estre annuellement solemnisée à pareil jour avec Indulgence pléniere.

Monsieur l'Abbé Brosse dont la réputation est si connuë, preschera le Lundy seiziéme de ce mois en l'Église de Saint Germain-le-Vieil, à la Messe solemnelle qui s'y doit celebrer, pour la Translation des Reliques de Sainte Julienne qui seront portées

processionnellement dudit lieu par Messieurs de Saint-Jacques du Hautpas.

Monitoire surprenant, et de la derniere importance

Publié aux Prosnes de diverses Paroisses, ensuite de la permission de Monsieur le Lieutenant Civil au Chastelet Ancien de Paris, en datte du vingt sixiéme Septembre 1676. Signé le Camus; à la requeste d'un Bourgeois de la Ville de Cahors, frere unique et seul héritier d'un Avocat ès Conseils du mesme nom, contre certaines Quidanes et Quidan, leur affidé, et complices, accusez d'avoir pris, volé, emporté, diverty, et fait divertir l'or et l'argent monnoyé dudit defunt, meubles, vaisselle d'argent, titres, obligations, contracts, billets et promesses, montans à plus de deux cens mille livres : Ceux qui sçavent qu'une desdites Quidanes s'est servie de superstitions et magies, pour parvenir à un mariage avec ledit defunt Avocat; Qu'elle auroit pratiqué un Quidan Prestre, pour faire faire un contract de mariage entre elle et ledit defunt; Qu'elle habilla et deguisa ledit Quidan Prestre, qui fut avec les deux dites Quidanes de nuit chez un Notaire, où faisant croire sous son habit travesty qu'il estoit ledit defunt, fit un contract de mariage avec ladite Quidane, et le signa du nom du defunt, qui pour lors que se pratiquoient toutes ces choses secrètes, estoit encore plein de vie; Que depuis la mort dudit Avocat

ledit Quidan Prestre auroit donné certificat qu'il avait marié ladite Quidane avec ledit Avocat dans sa propre chambre avant de mourir ; ce qui a donné lieu a ladite Quidane de se saisir des biens dudit defunt, se prétendant seule heritiere en qualité de sa femme.

Ce cas est un des plus surprenants de nos jours, et qui merite bien qu'on lise ledit Monitoire de longue haleine, dont nous n'avons tiré que la substance à notre ordinaire.

Machine nouvelle

Quoy qu'on ait parlé dans les cahiers precedens de cette Machine, si est-ce que comme on n'a pas assez expliqué la chose, on est bien aise d'en donner plus de lumiere dans ceux-cy : Le sieur Hapencourt, qui loge dans la ruë Saint Jacques, à l'Image Saint Georges, vis à vis l'Hostel de la Coûture, est l'Auteur de la mesme machine, avec laquelle on joue sur l'Epinette, sur le Clavessin ou sur l'Orgue, qu'il fera, si l'on veut par contrepoids : Et si quelqu'un a chez soy de pareilles machines faites par defunt Pampus, ou par quelque autre, il mettra dessus de nouvelles pieces. Ledit sieur Hapencourt fera voir cette nouveauté gratuitement à ceux qui l'honoreront de leur visite; et mesme il s'offre d'en faire à prix raisonnable aux personnes de qualité, qui desireront en avoir chez eux pour faire toucher à leurs gens de semblables machines harmoniques.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau d'Adresse du sieur Colletet, pour en informer le Public.

Du mercredy 28 Octobre 1676. — *Il est deub à un particulier la somme de six mille neuf cens quatre-vingt-cinq livres restantes de plus grande somme, pour laquelle il a privilege special sur une place de terre venduë à une personne de qualité, ladite terre située aux environs de la porte de Richelieu. Si quelqu'un desire en traiter, on fera une remise honneste, et l'on donnera toutes les seuretez que l'on peut attendre.*

Du Jeudy, 5 Novembre. — *Une personne demande une charge d'Advocat, ou quelque autre chez Monseigneur le Dauphin, qui soit seulement* AD HONORES, *à cause de l'exemption des Tailles et autres droits.*

Un jeune homme de Bourgogne proche Dijon, qui a fait ses humanitez sous les R.R. PP. Jésuistes, qui commence son cours de Philosophie présentement à Paris, et qui sçait les Mathématiques, Fortification, Astronomie, et l'Arithmétique; S'offre pour conducteur d'Enfans de condition au College, pendant qu'il prendra ses leçons; il donnera pour révondans des personnes d'honneur et de mérite.

Du Vendredy 6 Novembre. — *Une personne demande cinq cens livres, pour parachever de payer le Sel qu'il doit lever, à cause des regrats qu'il a du plat pays ès environs de cette Ville ; Il a une tres belle maison size dans un des meilleurs quartiers de Paris, de laquelle il retire sept cens cinquante livres, luy logé, et ne doit aucune chose. La demande n'est que pour un mois.*

Deux honnestes gens demandent des Emplois à Paris, qui donneront bons répondans, et qui sont de très bonne famille, il n'importe à quoy, pourvu qu'ils soient honnestes, et qu'ils puissent luy rapporter neuf cens ou mille livres, ou moins mesme, si le cas y échet.

Du Samedy 7 Novembre. — *Nous avons quantité de cédules, billets, promesses et petites obligations qui nous ont été confiées, dont on pourra s'accommoder avec quiconque désirera les achepter, et on en fera une très honneste composition.*

Nous sçavons un beau miroir à bordure de noyer de Grenoble, et à bandes de cuivre doré avec son chapiteau à vendre. Item deux lustres à glace garnies ; le tout est du prix de soixante livres à fort bon marché.

Du dimanche 8 novembre. — *Nous sçavons un Benefice simple fort peu éloigné de Paris, qui vaut près de trois cens livres de revenu, et que l'on peut, ou résigner ou permutter sans le consentement du Seigneur. On le permuttera contre un autre situé en Normandie, et s'il vaut davan-*

tage que le dit Benefice, on fera pension du surplus.

Du lundy 9 novembre. — *Nous sçavons une Cure à demy journée de Paris, dans le voisinage agreable de la rivière de Seine, de treize cens livres de revenu toûjours, et de quinze, quand les années sont favorables : le dit Benefice est de soixante feux bien ramassez, et dont consequemment la desserte n'est point pénible. On la permuttera contre un Benefice simple tous frais faits, et l'on ne sera pas fâché sans doute de cette affaire.*

Nous avons un lit de quatre pieds et demy, garni de sa paillasse, de deux matras de bourelanisse, traversin, couverture rouge, le tour de lit à pantes de damas rose seiche. Item, quelques chaises de mesme parure.

Du Mardy 10 novembre. — *Si quelqu'un veut se pourvoir d'un Estat et charge de Tailleur ordinaire de la Garde-robe du Roy, avec les privileges, autoritez, prerogatives, gages et droits, en dependans, nous en avons les Patentes, signées, scellées, registrées et controllées dont on fera une honneste composition.*

Nous sçavons une belle Hostellerie à louër, qui a deux issuës, l'une du costé de la ruë Montorgueuil, l'autre du costé de la ruë Mauconseil : elle est tôujours loüée quinze cens livres avec toutes ses commoditez, et l'on s'adressera au Bureau si l'on désire la louër, et sçavoir quel est le proprietaire.



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les titres ou les mémoires
au Bureau d'adresse

La vie de Mademoiselle le Gras, Fondatrice et première Superieure de la Compagnie des Filles de la Charité, Servantes des Pauvres Malades ; Par Monsieur Gobillon, Prestre Docteur de la Maison et Société de Sorbonne, Curé de Saint Laurens. Ce livre in-12, vaut 35 S. et se vend chez André Pralard, ruë Saint-Jacques à l'enseigne de l'Occasion.

Heures Canonialles contenues dans le Psaume cent dix-huitième, BEATI IMMACULATI, *etc., avec un commentaire tiré des Saints Peres, augmentées en cette troisième édition de l'explication du Pseaume cinquantième,* MISERERE MEI DEUS *etc. Ce vol. in-12, qui vaut 45 S., se vend chez le meme André Pralard.*

Retraite pour se preparer à la Mort, prise des dernieres paroles et actions de Jesus-Christ, depuis son retour de la Judée jusqu'à sa Passion ; par le R. P. Jacques Nouët de la Compagnie de JESUS*; ce livre est imprimé chez François Muguet, Imprimeur du Roy et de Monseigneur l'Archevesque, ruë de la Harpe, à l'Adoration des trois Roys.*

Le bon Amy des âmes du Purgatoire, dressé en faveur de ceux qui les veulent soulager, nouvelle édition, in-24, qui se vend 10 ***sols en parchemin et quinze sols en veau, chez Jacques de Laize-de-Bresche, ruë Saint-Jacques, à l'image Saint-Joseph.***

Ordo Divinij Officij Recitandi, juxta ritum Breviarij et Missalis Romani, in quo fuse explicantur ea quæ in recitatione ejusdem Officij, et celebratione Missarum dicenda sunt, quibusve coloribus utendum. Pro anno Domini M. DC. LXXVII. Pascha occurente 18. Aprillis. Ordinabat. P. Fursœus Demissy, Presbyter Congregagationis Oratori, Domini Jesu. Prodebit in lucem ineunte Decembri. Parisiis Apud Viduam Edmundi Martini, via Jacobœa sub Sole aureo, et Sacrificio Abelis.

Les jours pour recevoir les Avis et Mémoires, Affiches, Billets, Ventes, Achapts, Pertes, Secrets, etc. Sont les Lundy, Mercredy et Vendredy l'apresdinée depuis une jusqu'à six heures du soir; et l'on taschera de satisfaire ceux qui nous honoreront de leurs visites.

C'est toujours au Bureau d'adresse, sur le grand Quay de l'Horloge du Palais, au coin de la rue de Harlay, proche un Notaire.

L'Affiche marque la porte.



DIX-SEPTIÈME

JOURNAL

ET SUITE DES AVIS

ET DES AFFAIRES

DE PARIS

Contenant ce qui s'y passe toute la Semaine de plus considérable pour le bien Public.

L'on ne s'estait pas trompé dans sa pensée, lors que l'on a dit dans nos feüilles precedentes, que la fin des Vacations seroit aussi le terme de la sterilité des Avis et des affaires; cette Semaine commence à se ressentir du retour de diverses personnes, puis que plusieurs que nous n'avions point encore veuës, ont honoré nostre Bureau d'Adresse de leurs visites, dans l'esperance de le frequenter doresnavant, et d'y trouver le prompt secours qu'elles esperent.

Certes quoy qu'on ait travaillé jusqu'icy sans intermede à l'établissement d'une chose si necessaire au Public; si est-ce que nous pouvons dire dans la verité, que nous cherchons plus que jamais les moyens de la rendre utile, et de la mettre sur un pied, que tout le monde ne s'en puisse passer dans son besoin pressant. Ce n'est rien des com-

mencemens dans toute sorte d'entreprises, la suite en fait toûjours connoistre l'importance ; Et si quelques particuliers se sont déja bien trouvez de ce commerce, qu'on peut assurer n'avoir esté jusqu'à present que dans son enfance ; Que sera-ce quand il aura atteint sa perfection, par les soins assidus que l'on tasche d'y prendre? Les Arbres ne produisent pas tout à coup des fruits, les fleurs sont leur premier partage, et l'on juge par elles ordinairement quelle sera la fecondité du pied qui les porte, et quelle en sera mesme la nature.

PIETE

Dimanche prochain vingt-deuxiéme Novembre, on celebrera dans l'Eglise des RR. PP. de la Mercy Redemption des Captifs la Feste de S. Pierre Paschal Religieux du mesme Ordre, Docteur de la Faculté de Paris, Evesque et Martyr ; Monsieur l'Abbé [illegible] fera le Panegyrique du Saint à l'issuë de Vespres.

Avis utile

Comme l'instruction de la Jeunesse dans la pieté et dans les principes de la Lecture et de l'Ecriture est une des grandes affaires du public, on fait sçavoir que l'on a estably un lieu dans la ruë

S. Loüis, où tous ceux qui voudront y envoyer leurs enfans n'auront qu'à s'adresser à M. le Curé de S. Barthelemy, pour en obtenir un billet, pourvû qu'ils soient de la Paroisse, ou de la Cité.

Autre Avis en faveur des Provinces et des Nations Etrangeres

Nous esperons dans la suite de nos Cahiers apprendre aux Provinces et Nations étrangeres quelles seront les modes nouvelles de la Cour et de la Bourgeoisie, l'ordre que l'on observe dans le service des bonnes Tables, et mille autres galanteries de cette nature, dont la diversité ne sera, peut-estre point desagreable.

Biens en criée

Trois seigneuries; l'une dans le païs Blaisois, l'autre en Touraine, et la troisiéme en Bretagne. Il faut s'adresser chez M. Jean Drioux Procureur en Parlement, rue de la Colombe; Paroisse S. Landry.

On procedera encore le trentiéme Novembre prochain, à dix heures du matin, par devant Monsieur Messire Charles Hervé, Conseiller en ladite Cour, Commissaire en cette partie, à la vente et adjudication des quatre Terres Seigneuriales, la première

dans le païs de Tourraine; la seconde, dans le Berry; la troisiéme, en Soulogne du costé d'Orléans; et la quatriéme, en Beausse du costé d'Estampes.

Item, suivant l'extrait des Registres de la Cour des Aydes, a comparu au Greffe Maistre Pierre de la Gardette Procureur de la Cour, lequel a enchery et mis à prix la moitié par indivis, d'un Fief, Terre et Seigneurie importante, consistant en haute, moyenne et basse Justice, cens, rentes, lots et ventes, saisines, amendes, droits de riviere et de pesche, Bateaux, Coches, passage, cours d'eau, moulins, Fours Banaux, Greffes, Tabellionnages, et autres droits honorifiques que l'on peut voir plus au long dans la feüille publiée aux Prosnes des Paroisses.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau d'Adresse du sieur Colletet, pour en informer le Public

Du Mercredy 11 Novembre 1676. — *On demande quatre cens livres à emprunter; on s'obligera de rendre cette somme dans le temps que l'on conviendra, qui sera de six mois au plus, pour seureté de la dite somme on donnera en nantissement les Contracts d'une Boutique size dans l'étendue des Galleries du Palais, qui ne doit rien, occupée par la personne qui demande l'argent; on sçait que ces sortes d'endroits sont fort bons, et qu'on ne risque rien quand ils sont hypothequez pour une somme modique que l'on prête.*

Du Jeudy 12 Novembre. — *Nous indiquerons à quiconque en aura besoin un fort honneste gentilhomme, qui s'offre de montrer avec toute la facilité possible, la Langue Alemande, et la Latine, s'il est necessaire. Il loge dans un quartier assez commode pour les Etrangers, dont on sçaura le nom au Bureau d'Adresse.*

Du Vendredy 13 Novembre. — *On sçait une*

belle maison à vendre dans le quartier de la Greve, appartenant à une Damoiselle, fille usante et joüissante de ses droits. Elle consiste en deux corps de logis separez, l'un sur le devant l'autre sur le derriere, avec une belle et spacieuse cour qui les sépare, puits, belles caves qui sont de requise en ces quartiers là, et lesdits corps de logis sont partagez en trois ou quatre étages fort clairs et fort logeables: Elle est louée pour l'ordinaire neuf cens livres, et on la donnera pour vingt-deux mille livres, avec toutes les assurances que l'on pourra demander.

Du Samedy 14 Novembre. — *Nous sçavons un beau et bon lit à vendre, fort propre de violet cramoisy, dont l'étoffe est admirable. Il est garny de frange de soye de mesme couleur, il consiste en pentes et rideaux: le bois y est aussi. Item, deux fauteuils avec les bois; six sieges ployans, et un grand tapis de table de mesme étoffe et de mesme couleur. Le tout ensemble est de quarante-deux écus, qui sans doute est un prix fort raisonnable.*

On nous a pareillement indiqué un riche et precieux Cabinet de sept pieds de hauteur, sur quatre pieds de large; il est garny de vingt-huit colonnes de cristal de roche, et enrichy d'un grand nombre d'Agathes et de Lapis, orné de Jaspe et Agathe de relief: Il est pareillement enrichy de figures de bronze dorées qui terminent ce magni-

fique ouvrage, le prix est de deux mille écus et ce n'est rien, après tout, d'en parler, si les curieux ne le voyent.

Du Dimanche 15 Novembre. — *Un jeune gentilhomme de bonne famille, et qui a de bonnes cautions, qui rendront un fidele témoignage de ses mœurs et de sa probité, demande un employ, comme d'Ecuyer d'une Dame, ou de Gouverneur de quelques enfans de condition, ou s'il se rencontre quelque Benefice simple par resignation, on l'obligera de luy en donner avis, et on ne sera pas fâché d'avoir affaire à luy.*

Du Lundy 16 Novembre. — *Un honneste Ecclesiastique, connu sous le nom de Monsieur Cormier, natif de la ville d'Ambrun en Dauphiné, Docteur en Théologie, Chevalier et Protonotaire du Saint Siege Apostolique, Prevost et Chanoine de l'Eglise Collegiale de Ternant en Nivernois, ayant trouvé le secret de plusieurs belles machines sur de nouveau principes deja énoncez dans le neufiéme Journal des sçavants, du onziéme May* 1676, *outre ce qu'on en a dit encore dans les suivans, propose de vendre trois cens mille livres le secret des pompes à balance, par lesquelles la force du courant d'un petit ruisseau, ou la force et les bras d'un seul homme, éleveront continuellement l'eau, à telle hauteur, et en telle quantité qu'il luy plaira, suivant la capacité et la hauteur qu'au-*

ront les tuyaux ou les pompes; par lesquelles il sera facile aussi d'épuiser les eaux des mines: lesdits tuyaux pourront estre elevez mesme à plomb, ou couchez ou rampans le long d'une colline, et faire tels contours que l'on voudra. Si l'on desire avoir plus d'eclaircissement dans cette matiere, on pourra venir au Bureau d'Adresse.

Nous sçavons un Ecclesiastique de tres-bonne et noble famille, assez bien fait de sa personne, âgé de quarante-cinq ans, ou environ, d'une probité connuë et d'une capacité suffisante, Docteur en Theologie, gradué en Droit-Canon et Civil, qui presche avec quelque succès, et qui n'ignore pas l'air de converser avec les honnestes gens, ayant passé par des Emplois d'honneur dont il s'est acquitté de bonne grace; qui souhaite d'estre placé en qualité d'Aumônier chez quelque Prelat, en la maison de quelque Seigneur, ou dans quelque communauté considerable: Ou enfin, chez quelque Prince, ou personne du premier ordre. Il justifiera toutes ces choses par des actes authentiques, et le témoignage de personnes de mérite, seculieres et regulieres.

Du Mardy 17 Novembre. — *Nous sçavons une Charge d'Aide à Mouleur de bois à vendre, qui est encore une autre que celles dont nous avons parlé dans nos Cahiers précédents: on en fera une tres honneste composition.*

On nous a encore indiqué deux nouvelles maisons à vendre dans la ruë Saint-Antoine, et deux autres dans le quartier de la Place Maubert.

Item, une Charge sur le Charbon que l'on pourra avoir à bon compte.

Et une fort belle Terre à prix raisonnable, dont la situation et le revenu s'apprendront aisément dans notre Bureau d'Adresse.

Un Particulier a un Canonicat de cinq à six cens livres de revenu bien assuré, situé en Lorraine; on le permutera contre un Benefice simple alentour de Paris; et l'on aura de la satisfaction avec celuy qui veut traiter de cette affaire Ecclesiastique.

On nous a apporté un avis au Bureau d'Adresse, d'une place à vendre propre à bastir, située dans un des meilleurs endroits du Fauxbourg Saint-Germain, où mesme on a déja basty quelques maisons, ladite place jusqu'à present a toûjours esté loüée quatorze à quinze cens livres; et l'on en fera un prix raisonnable en donnant toutes les seuretez necessaires pour en faire l'achapt.



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les Titres ou les Mémoires
au Bureau d'Adresse.

Les Pensées de Monsieur d'Assoucy dans le Saint Office de Rome, dediées à la Reine, avec le Livre de sa prison, en Prose et en Vers dediée au Roy. Ces volumes in-12 se vendent à Paris, chez Guillaume de Luynes, Libraire Juré, au Palais, dans la Gallerie des Merciers, sous la montée de la Cour des Aides, à la Justice. Et chez Antoine de Raflé, ruë de Petit-Pont, proche le petit Chastelet, au Chaudron. En veau 10 S., et en parchemin, 15 S. Par le nom de l'Auteur, si connu dans la République des belles Lettres, on pourra juger du merite de ces deux Ouvrages.

Pensées de Monsieur de Bernieres Louvigny, Ou sentimens du Chrestien Intérieur sur les principaux Mystères de la Foy. Pour les plus grandes Festes de l'année. Ce volume in-12. se vend 20 S. à Paris, chez Edme Martin, au Soleil d'or, et au Sacrifice d'Abel, et chez Sebastien Cramoisy, à la Renommée ruë Saint-Jacques.

Le Chrestien Interieur, ou la Conformité interieure que doivent avoir les Chrestiens avec Jesus-Christ: divisé en huit livres, qui contiennent

des sentimens tout divins, tirez des Ecrits d'un grand Serviteur de Dieu de nostre siecle, augmenté des Pensées de Monsieur de Bernieres de Louvigny. Ce livre in-12 se vend 40 *S. chez la Veuve Martin, ruë Saint-Jacques.*

Les jours pour recevoir les Avis et Memoires, Affiches, Billets, Ventes, Achapts, Pertes, Secrets, etc. sont les Lundy, Mercredy, et Vendredy l'apresdinée depuis une jusqu'à six heures du soir; et l'on taschera de satisfaire ceux qui nous honoreront de leurs visites.

La distribution des Journaux se fera désormais au Bureau seulement sur le quay de l'horloge du Palais, le Jeudy à l'ordinaire.



DIX-HUITIÈME

JOURNAL
ET SUITE DES AVIS
ET DES AFFAIRES
DE PARIS

CONTENANT CE QUI S'Y PASSE
tous les jours de plus considérable pour le bien public

Les Villes les plus fameuses n'ont esté que des Bicoques dans leur commencement : Rome qui fut la Capitale du Monde, n'eut point d'autres fondemens que des fossez de terre, et son étenduë ne fut gueres que d'un arpent. Les Palais et les Louvres les plus magnifiques ne sont d'abord qu'un amas confus de materiaux, que le genie des Ouvriers range avec tant d'industrie, qu'enfin les yeux ne se peuvent lasser de voir de si somptueux Ouvrages. Toutes les entreprises des hommes dans toutes sortes d'établissements ont un sort pareil; mille obstacles les rendent difficiles, et mille contrarietez semblent faire souvent douter de leurs succès. Mais quand la prudence de ceux qui les conduisent a triomphé par leurs travaux et par leur œconomie de tout ce qui faisoit teste à leurs desseins, les peuples sont tout à coup surpris de voir fleurir, ce qu'ils pensoient devoir avorter dans sa naissance. Telle a esté l'affaire du Bureau

d'Adresse : on l'a considéré d'abord comme une Tentative infructueuse. Mais depuis que nos soins ont rendu la chose un peu plus connuë, et qu'on a goûté les fruits de son utilité, les yeux ont esté désillez, on a loüé hautement ce qu'on avoit blâmé en secret, et la suite des temps fera connoistre qu'il n'y aura rien de plus commode pour maintenir le commerce parmy les honnestes gens.

PIETÉ

Jeudy prochain on doit solemniser la Feste de Sainte Geneviéve du miracle des Ardens dans son Eglise Paroissiale, ruë neuve Nostre-Dame, où il y aura Indulgence pleniere, et Predication à deux heures par Monsieur Hideux, Curé des Saints Innocens.

Le Dimanche suivant 29, on celebrera en l'Eglise des Augustins Reformez du Fauxbourg S. Germain une des Festes principales de la Confrairie des Agonisans, où le tres-saint Sacrement sera exposé; et le sermon se fera sur les trois heures.

Avis utile

Un Maistre Tailleur donne avis au public, qu'il a depuis peu trouvé le secret de faire des corps de fil de fer si proprement et avec tant de délicatesse, qu'il n'y en a jamais eu de si legers, jusques-là mesme qu'ils peuvent se mettre avec toutes sortes d'habits sans aucune garniture. Si l'on desire s'en

servir, on sçaura son nom et sa demeure dans le Bureau d'Adresse.

Biens en criées

Une maison size à la Ville-neuve sur Gravois, quartier de Nostre-Dame de Bonnes nouvelles, qui est fort bien située, en bel air, dans le voisinage des belles promenades. Ladite maison est bien bastie, et tout à neuf; on la peut avoir à bonne composition, vû que les personnes qui veulent s'en défaire sont fort traitables.

Autre

Située au Fauxbourg S. Lazare, dans la grande ruë, consistant en deux grands corps de logis, l'un sur le devant, l'autre sur le derriere; le tout à porte cochere, cour, puits, et autres commoditez; accompagnée d'un grand jardin planté de bons arbres fruitiers : outre ces dependances il y a encore deux arpens de vignes, et quelques terres labourables : ce qui pourra estre donné à bon compte.

Offices et Charges à vendre

Une Charge de Procureur de la Cour.

Une autre Charge de Commissaire Enquesteur, Examinateur au Chastelet de Paris.

Autre Charge de Procureur en la Chambre des Comptes, sans pratique; la bourse commune rapporte seule plus que l'interest de l'argent : de sorte

qu'une personne qui voudra s'y attacher, pourra s'y faire un revenu considérable.

Maisons à vendre

Comme il vient tous les jours quantité d'avis au Bureau touchant les Maisons, nous ne sçaurions nous dispenser d'en marquer icy quelques-unes, situées en divers quartiers de la Ville et Fauxbourgs de Paris.

Une grande maison à porte cochere, bâtie de neuf, quartier de la ruë S. Martin, consistant en deux corps de logis fort considerables.

Une autre dans le mesme quartier de la ruë Saint Martin, consistant en deux corps de logis, grande cour qui les separe, et diverses autres commoditez.

Campagne

Une Maison en Brie, à cinq lieuës de Paris, consistant en cinq arpens de vignes, quarante arpens de terres labourables, et plus de seize arpens qui en dépendent encore pour faire un Clos considerable, sans y comprendre des prez, des bois, et autres petites maisons de rapport.

Rentes

Nous sçavons six cens livres de Rente en deux parties sur le Sel; celui qui les voudra acheter s'en accommodera facilement avec celui qui s'en veut defaire.



AVIS & AFFAIRES

DE LA SEMAINE

Apportez au Bureau du sieur Colletet, pour en informer le Public.

Du Mercredy 18 Novembre 1676. — *Un fort honneste Ecclesiastique de la ville d'Embrun en Dauphiné, dont nous avons deduit les qualitez au Journal precedent, possesseur d'un beau Benefice dans une Eglise collegiale, sous le titre de Nostre Dame, desire pour quelques raisons particulieres, qu'il déduira lors qu'il en sera besoin, se defaire dudit Benefice, et le permuter pour un autre à simple Tonsure. Il y a quelques Cures annexées audit Benefice, et il donnera lumière de toutes leurs fondations. Si celuy qui permutera demande si ce Canonicat oblige à residence, il pourra sçavoir qu'aucune fondation ne porte que le Prevost y sera obligé; mais elles ne disent pas aussi qu'il en soit dispensé ; La Maison Prevostale est tres belle, tres grande et tres commode, ce qu'elle n'estoit pas autrefois, l'ayant fait rebâtir à ses dépens. Le lieu de la situation dudit Benefice est un païs delicieux, où il croist de bon vin, seigle, froment et bois pour le chauffage appartenant au Chapitre. Il est du diocese d'Autun, à*

deux lieües de la Riviere de Loire; et pour posséder cette Dignité Ecclesiastique il faut estre Prestre dans l'année.

Du Jeudy 19 Novembre. — *On sçait une Charge fort considerable à vendre dans la Maison du Roy; elle rapporte un revenu proportionné au prix fort raisonnable qu'elle sera venduë; celuy qui desirera en traiter, n'aura qu'à s'adresser dans nostre Bureau, où il sera plus amplement instruit de toutes choses.*

Nous sçavons une jolie Maison de campagne à vendre, éloignée de Paris d'une lieuë et demie seulement; elle consiste en deux ou trois appartemens considerables : rien n'y a esté épargné pour la propreté, ny pareillement pour la cimetrie; ceux qui desireront l'acheter, n'auront qu'à s'adresser dans nostre Bureau, et on leur en fera faire une honneste composition.

Du Vendredy 20 Novembre. — *On sçait une Charge de Receveur des Tailles à vendre à une lieuë de Paris; elle est du prix de dix mille écus, et rapporte plus que le denier dix; le particulier qui la possede est une personne d'accommodement, jusques-là qu'elle pourra se contenter de la moitié de la somme, si elle ne se trouve pas entiere.*

Un Bourgeois Marchand de Paris demande la somme de quatre cens livres à emprunter pour dix-huit mois, et donnera pour nantissement outre

la constitution, de bons Contracts de rente, et autres bonnes assurances, qui meritent bien que l'on pense à cette affaire.

Du Samedy 21 Novembre. — *On sçait dans nostre Bureau d'Adresse une Charge de Receveur des Tailles, un peu éloignée de Paris, mais qui ne laisse pas d'être de revenu : Elle est du prix de vingt huit mille livres ou environ.*

Nous en sçavons une autre dans la Maison du Roy pareillement à vendre; Elle est d'un prix fort considerable, les droits en sont beaux, et les appointements se montent à la somme de cinq mille livres.

Item, une Office sur le charbon qu'on ne doit pas négliger, puisqu'elle rapporte plus que l'interest de l'argent.

Autre Office de Conseiller des Monnoyes à vendre à douze cens livres de gages dont on est exactement payé.

Du Dimanche 22 Novembre. — *Il se presente une Office de la Chambre des Comptes à vendre, sans pratique, dont on fera une honneste composition.*

Du Lundy 23 Novembre. — *On sçait une Chapelle, ou petit Benefice simple dans une Abbaye Royale proche de Paris, qui servira de Titre honoraire à ceux qui desireront mettre le pied*

dans l'Eglise, pour n'estre pas appelez Prieur sans fondement. C'est AD RESIGNANDUM.

On demande cinq cens livres à emprunter sur un magnifique Lit de velours cramoisi, en broderie d'or et d'argent. Il vaut plus de cinq cens écus, et on ne gardera cette modique somme que trois mois au plus.

On nous demande une belle Terre de vingt-quatre ou vingt cinq mille écus, qui soit de rapport, et qui ait de beaux titres et droits, comme, haute, moyenne et basse Justice, Fief, etc. et l'on trouvera des personnes tout à fait accommodantes.

Du Mardy 24 Novembre. — *Une personne incommodée demande une maison à la campagne, à deux, trois, ou quatre lieuës de Paris tout au plus, où il puisse aller par eau : il échangera la maison qu'il occupe en cette Ville contre celle qu'il demande, et s'il y a du retour, il le payera comptant.*

On sçait une Charge de Secretaire du Roy à vendre, du ressort d'un des grands Parlemens de France ; Ladite Charge à tous les mesmes titres et droits, honneurs et priviléges que ceux des deux cens quarante. L'on remarquera que lesdites Charges sont hereditaires, et n'obligent ceux qui en sont pourvûs à aucune residence, et leur rendent au moins quinze cens livres de profit, quoy qu'ils ne les exercent pas ; mais quand ils les exercent, ils joüissent de tous les autres droits et prerogatives.



LIVRES NOUVEAUX

dont on a apporté les Titres, ou les Memoires au Bureau d'Adresse.

Table abregée et tres facile pour l'intelligence de ceux qui touchent le Theorbe, sur la Basse-contre, par le sieur Fleury, seconde Edition. Ce Volume se vend à Paris chez Christophe Ballard, Imprimeur de la Musique du Roy, rue S. Jean de Beauvais, proche le Puits-Certain.

Dissertation historique de la Regale sur les Archeveschez et Eveschez de France, et pour sçavoir si elle peut et doit estre étenduë sur les Abbayes. Par Maistre François Puisson Advocat en Parlement. Ces feüilles in folio se vendent 10 *S. chez Charles de Sercy, au sixiéme pillier de la Grand'Salle, vis à vis la montée de la Cour des Aydes, à la Bonne Foy.*

Le sieur Antoine de Raflé, Marchand Libraire à Paris, ruë du Petit-Pont, à l'Enseigne du Chaudron, vend quatre Volumes de Noels anciens et nouveaux, de la composition du sieur Colletet, tous reliez ensemble, ou separément.

Le premier in 8° *dedié à Madame la premiere Presidente, se vend relié en veau* 25 *S. en parchemin* 18 *S. et en papier marbré* 12 *S.*

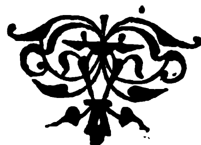
Le second, dedié à Madame la Duchesse de

Saint-Aignan, mesme Volume, est du mesme prix.

Le troisiéme, dedié à Monseigneur le Duc Mazarin, avec les deux autres parties, dediées à deux autres personnes, se vendent suivant leurs reliures.

Les jours pour recevoir les Avis et Memoires, Affiches, Billets, Ventes, Achapts, Pertes, Secrets, etc., sont les Lundy, Mercredy et Vendredy l'apresdinée depuis une jusqu'à six heures du soir; et l'on taschera de satisfaire ceux qui nous honoreront de leurs visites.

La distribution des Journaux se fera desormais au Bureau seulement sur le Quay de l'Horloge du Palais, le Jeudy à l'ordinaire.




Invenire

